



T₂

RAPPORT DESTINÉ AUX ACTIONNAIRES

FINANCIÈRE SUN LIFE INC.

Pour la période close
le 30 juin 2020

sunlife.com

2020

RÉSIDENTS DU CANADA QUI PARTICIPENT AU COMPTE D' ACTIONS

Les actionnaires qui ont déposé des actions dans le compte d'actions canadien peuvent les vendre moyennant des frais de 15 \$ par opération, plus 3 cents l'action. Il suffit de remplir le formulaire A qui se trouve au recto du relevé de propriété des actions, de le détacher et de le poster à la Société de fiducie AST (Canada).
Pour plus de renseignements, communiquer avec la Société de fiducie AST (Canada) au 1-877-224-1760.

La Sun Life annonce ses résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2020

Les termes « la Compagnie », « Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : Canada, États-Unis (« É.-U. »), Gestion d'actifs, Asie et Organisation internationale. L'information contenue dans le présent document est fondée sur les résultats financiers intermédiaires non audités de la FSL inc. pour la période close le 30 juin 2020, et elle devrait être lue parallèlement au rapport de gestion intermédiaire et à nos états financiers consolidés intermédiaires non audités et aux notes annexes (les « états financiers consolidés intermédiaires ») pour la période close le 30 juin 2020, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») et disponibles à l'adresse www.sunlife.com, sous la rubrique « Investisseurs - Résultats et rapports financiers ». Des renseignements supplémentaires sur la FSL inc. sont disponibles sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com, et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, à l'adresse www.sec.gov. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

TORONTO (ONTARIO) - (le 6 août 2020) - La Financière Sun Life inc. (TSX : SLF) (NYSE : SLF) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020, clos le 30 juin 2020. Le bénéfice net déclaré pour le deuxième trimestre s'est établi à 519 M\$, tandis que le bénéfice net sous-jacent¹⁾ s'est établi à 739 M\$.

		Résultats trimestriels		Cumul annuel	
Rentabilité		T2 20	T2 19	2020	2019
	Bénéfice net déclaré (en millions de dollars)	519	595	910	1 218
	Bénéfice net sous-jacent ¹⁾ (en millions de dollars)	739	739	1 509	1 456
	Bénéfice par action déclaré ²⁾ (en dollars)	0,88	1,00	1,55	2,04
	Bénéfice par action sous-jacent ^{1), 2)} (en dollars)	1,26	1,24	2,57	2,44
	Rendement des capitaux propres déclaré ¹⁾	9,4 %	11,0 %	8,3 %	11,3 %
	Rendement des capitaux propres sous-jacent ¹⁾	13,4 %	13,7 %	13,7 %	13,5 %
Croissance		T2 20	T2 19	2020	2019
	Souscriptions d'assurance ¹⁾ (en millions de dollars)	619	657	1 395	1 437
	Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾ (en millions de dollars)	56 638	36 976	116 542	72 969
	Valeur des affaires nouvelles ¹⁾ (en millions de dollars)	206	235	586	617
	Actif géré ¹⁾ (en milliards de dollars)	1 122	1 025	1 122	1 025
Solidité financière		T2 20	T4 19	2020	2019
	Ratio du TSAV ³⁾ (à la clôture de la période)				
	Financière Sun Life inc.	146 %	143 %	146 %	144 %
	Sun Life du Canada ⁴⁾	126 %	130 %	126 %	133 %
	Ratio de levier financier ¹⁾ (à la clôture de la période)	23,2 %	21,2 %	23,2 %	20,4 %

« La situation est sans précédent et les temps sont durs. Nous accompagnons en pensée toutes les personnes dont la vie est ébranlée à cause de la pandémie. Partout dans le monde, les employés et les conseillers de la Sun Life ont l'honneur de servir nos Clients, qui ont vraiment besoin de nous en ce moment », a déclaré Dean Connor, président et chef de la direction, Sun Life.

« Au deuxième trimestre, le nombre de règlements décès a augmenté en raison de la pandémie, ce qui a entraîné une hausse de nos charges. Toutefois, notre croissance sous-jacente et nos activités bien diversifiées ont permis de générer un bénéfice net sous-jacent stable par rapport à l'exercice précédent. Les baisses du bénéfice net déclaré reflètent les taux d'intérêt faibles et les écarts de taux. Nous avons constaté une diminution des souscriptions d'assurance comparativement au deuxième trimestre de 2019, attribuable aux mesures de confinement instaurées. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine et de gestion d'actifs ont augmenté de façon importante par rapport à l'exercice précédent. La position de la Sun Life sur le plan du capital est demeurée solide. Nos flux de trésorerie, nos liquidités et notre niveau d'endettement sont sains. »

« Nos investissements dans les solutions numériques ont été bien utiles au début de la pandémie. Les Clients et les conseillers ont facilement pu interagir virtuellement et accéder à des ressources en ligne. Nous continuerons d'accélérer ces investissements, afin que les Clients aient encore plus de facilité à faire affaire avec nous et que nous poursuivions sur cette lancée », a ajouté M. Connor.

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion intermédiaire pour la période close le 30 juin 2020 (le « rapport de gestion du T2 2020 »).

²⁾ Tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire.

³⁾ Pour plus de renseignements sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »), se reporter à la rubrique E, « Solidité financière », du rapport de gestion du T2 2020.

⁴⁾ La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc.

Points saillants financiers et opérationnels - Comparaison trimestrielle (entre le T2 2020 et le T2 2019)

Notre stratégie repose sur quatre piliers de croissance clés, pour lesquels nous voulons être un chef de file dans les marchés où nous exerçons nos activités. Les progrès réalisés à l'égard de ces quatre piliers sont abordés ci-après.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)			Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾			Souscriptions d'assurance ¹⁾			Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾		
	T2 20	T2 19	Variation	T2 20	T2 19	Variation	T2 20	T2 19	Variation	T2 20	T2 19	Variation
Canada	117	148	(21) %	281	243	16 %	151	194	(22) %	2 608	3 248	(20) %
États-Unis	118	94	26 %	123	110	12 %	228	225	1 %	—	—	—
Gestion d'actifs	223	229	(3) %	259	245	6 %	—	—	—	51 575	31 929	62
Asie	126	134	(6) %	144	147	(2) %	240	238	1 %	2 455	1 799	36 %
Organisation internationale	(65)	(10)	n.s. ²⁾	(68)	(6)	n.s. ²⁾	—	—	—	—	—	—
Total	519	595	(13) %	739	739	— %	619	657	(6) %	56 638	36 976	53 %

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion du T2 2020.

²⁾ Non significatif.

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 519 M\$ au deuxième trimestre de 2020, en diminution de 76 M\$, ou 13 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de l'incidence défavorable des marchés et de l'incidence des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS¹⁾, partiellement contrebalancées par les modifications des hypothèses et mesures de la direction. L'incidence défavorable des marchés reflète l'incidence des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des immeubles de placement, partiellement contrebalancées par l'incidence des marchés des actions. Le bénéfice net sous-jacent est demeuré stable par rapport à la période correspondante de 2019, alors que l'incidence favorable de la croissance des affaires, des activités d'investissement, des résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et de la hausse du rendement net des placements sur le surplus a été en grande partie contrebalancée par l'incidence fiscale défavorable et les résultats défavorables enregistrés au chapitre du crédit et des charges. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document pour un rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent.

Notre rendement des capitaux propres déclaré s'est établi à 9,4 % au deuxième trimestre de 2020. Le rendement des capitaux propres sous-jacent s'est établi à 13,4 %, comparativement à 13,7 % au deuxième trimestre de 2019, reflétant la hausse des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté en raison du bénéfice net attribuable aux actionnaires et de l'incidence du change, partiellement contrebalancés par les distributions de dividendes, l'incidence sur les capitaux propres de l'acquisition de BGO²⁾ et les rachats d'actions ordinaires.

La FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive ont clôturé le trimestre avec une trésorerie et d'autres actifs liquides de 3,5 G\$. Le solde de notre trésorerie et de nos autres actifs liquides nous procure une certaine flexibilité ainsi que des occasions de déploiement de capital. Après le 30 juin 2020, nous avons mené à bien notre acquisition d'une participation majoritaire dans la société InfraRed Capital Partners (« InfraRed ») pour environ 510 M\$. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, nous prévoyons de rembourser la totalité du montant en capital de 500 M\$ en débentures non garanties subordonnées de série 2015-1 à taux variable différé de 2,60 % remboursables par anticipation le 25 septembre 2020 en vertu des modalités de remboursement prévues par ces débentures. Ces opérations n'auront aucune incidence sur la Sun Life du Canada, mais elles abaisseront le ratio du TSAV de la FSL inc. d'environ cinq points de pourcentage, et elles devraient être financées à partir de notre trésorerie et de nos autres actifs liquides de 3,5 G\$.

Être un chef de file sur le marché canadien des solutions d'assurance et de gestion de patrimoine

Le bénéfice net déclaré au Canada s'est établi à 117 M\$ au deuxième trimestre de 2020, en baisse de 31 M\$, ou 21 %, par rapport à la période correspondante de 2019, reflétant l'incidence défavorable des marchés, partiellement contrebalancée par l'incidence améliorée des modifications des hypothèses et mesures de la direction. L'incidence défavorable des marchés, principalement reflétée par l'incidence des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des immeubles de placement, a été partiellement contrebalancée par la hausse sur les marchés des actions. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 281 M\$, en hausse de 38 M\$, ou 16 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de l'accroissement des activités de placement de l'ordre de 62 M\$, partiellement contrebalancé par des résultats au chapitre du crédit de 22 M\$. De plus, le bénéfice net sous-jacent inclut l'incidence favorable de la croissance des affaires, partiellement contrebalancée par des résultats défavorables enregistrés aux Garanties collectives (« GC »). Les résultats défavorables enregistrés aux GC reflétaient les résultats au chapitre de l'invalidité et l'incidence des résultats au chapitre des charges pour les régimes SAS³⁾, partiellement contrebalancés par la baisse des règlements de frais dentaires et de frais paramédicaux.

Les souscriptions d'assurance enregistrées au Canada se sont chiffrées à 151 M\$ au deuxième trimestre de 2020, en baisse de 43 M\$, ou 22 %, par rapport à la période correspondante de 2019, reflétant la diminution des ventes de contrats importants aux GC et la baisse des souscriptions d'assurance individuelle en raison de la COVID-19. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine se sont établies à 2,6 G\$, en baisse de 640 M\$, ou 20 %, reflétant le moment des ventes de contrats importants aux Régimes collectifs de retraite (« RCR ») et la diminution des souscriptions à la Gestion de patrimoine de l'Individuelle.

¹⁾ MFS Investment Management (« la MFS »).

²⁾ Notre acquisition d'une participation majoritaire dans BentallGreenOak (« acquisition de BGO »), conclue en juillet 2019. À l'acquisition, le total des capitaux propres a été réduit de 860 M\$, principalement en raison de l'établissement de passifs financiers liés à l'augmentation prévue de notre participation future dans BentallGreenOak.

³⁾ Services administratifs seulement (« SAS »).

Nous continuons de façonner le marché canadien grâce à de nouvelles offres novatrices, concrétisant ainsi notre raison d'être, qui consiste à aider les Canadiens à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain. Nous nous positionnons en chefs de file pour le respect des engagements en matière de durabilité. Nous avons lancé notre propre cadre d'évaluation des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pour les principales catégories d'actifs présentes sur la plateforme de placements de base des RCR. De cette façon, nous aidons les Clients et les promoteurs de régimes à prendre des décisions éclairées quant aux placements durables. De plus, nous continuons de maximiser la valeur pour les Clients en transformant la conduite de nos affaires. Au deuxième trimestre, les conseillers ont tenu plus de 61 000 rencontres virtuelles avec les Clients et la signature électronique a été deux fois plus utilisée pour conclure des opérations de gestion de patrimoine.

Être un chef de file dans le secteur des garanties collectives aux États-Unis

Le bénéfice net déclaré aux États-Unis s'est établi à 118 M\$ au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 24 M\$, ou 26 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de l'incidence améliorée des marchés et de la baisse des coûts d'intégration. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 123 M\$, en hausse de 13 M\$, ou 12 %, en raison de la croissance des affaires, des résultats favorables au chapitre de la morbidité et d'un gain résultant de la résolution d'un litige d'une affaire juridique, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables au chapitre de la mortalité et les résultats au chapitre du crédit. Les résultats favorables au chapitre de la morbidité sont attribuables aux résultats au chapitre des frais dentaires et de l'invalidité courte durée, partiellement contrebalancés par les règlements d'invalidité longue durée moins favorables. La marge après impôt des GC¹⁾ s'est établie à 7,5 % au deuxième trimestre de 2020, comparativement à 7,3 % au deuxième trimestre de 2019.

Les souscriptions d'assurance enregistrées aux États-Unis se sont établies à 165 M\$ US au deuxième trimestre de 2020, soit un niveau stable par rapport à la période correspondante de 2019, reflétant une solide performance dans toutes les divisions malgré le contexte difficile.

Notre position solide sur le marché des garanties collectives pour employés s'explique par les nombreuses solutions souples que nous offrons pour répondre aux besoins des Clients en temps de pandémie. Ces solutions permettent une expérience virtuelle harmonieuse et procurent une couverture pour les frais de soins de santé payés de la poche du Client, afin de combler les lacunes. Nous avons temporairement exonéré les employeurs des frais d'utilisation de la plateforme numérique de pointe d'administration des avantages sociaux Maxwell Health. Nous avons également mis cette plateforme à jour en améliorant les fonctionnalités d'adhésion mobile, de messagerie texte et de clavardage et en intégrant d'autres retenues à la source. De nouvelles options pour l'adhésion des participants sont offertes, notamment les rencontres individuelles ou de groupe pour expliquer le processus de sélection des garanties sur n'importe quel appareil. Nous avons aussi annoncé le lancement d'un nouveau produit, faisant partie de la gamme des soins complémentaires, qui prévoit le versement de prestations au comptant aux participants qui sont hospitalisés.

Être un chef de file dans la gestion d'actifs à l'échelle mondiale

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs s'est établi à 223 M\$ au deuxième trimestre de 2020, en baisse de 6 M\$, ou 3 %, comparativement à la période correspondante de 2019, reflétant des ajustements défavorables de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS et des coûts liés à l'acquisition de BGO. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 259 M\$, en hausse de 14 M\$, ou 6 %, en raison de l'augmentation des honoraires en fonction du rendement à Gestion SLC et du bénéfice net découlant de l'acquisition de BGO, conclue en juillet 2019, partiellement contrebalancés par une augmentation des charges liées aux souscriptions à la MFS. Le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS¹⁾ s'est établi à 36 % au deuxième trimestre de 2020, comparativement à 37 % à la période correspondante de l'exercice précédent.

Gestion d'actifs a clôturé le deuxième trimestre avec un actif géré de 779,1 G\$, qui se composait d'un actif de 690,2 G\$ (508,5 G\$ US) provenant de la MFS et d'un actif de 88,9 G\$ provenant de Gestion SLC. La MFS a déclaré des rentrées nettes de 7,4 G\$ (5,4 G\$ US), incluant des flux positifs liés aux produits individuels aux États-Unis pour un sixième trimestre consécutif. Gestion SLC a déclaré des sorties nettes de 0,2 G\$.

Au deuxième trimestre de 2020, 86 %, 88 % et 80 % de l'actif s'inscrivant dans les fonds de la MFS offerts aux particuliers aux États-Unis se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Lipper pour ce qui est du rendement sur dix, cinq et trois ans, respectivement.

Le 1^{er} juillet 2020, nous avons conclu l'acquisition d'une participation majoritaire dans la société InfraRed, un gestionnaire de placement des secteurs des infrastructures et de l'immobilier. InfraRed est un chef de file des placements en infrastructures mondiales, notamment les projets sur les énergies renouvelables. L'acquisition permettra à Gestion SLC d'élargir sa gamme de solutions de placements alternatifs, et à InfraRed d'accéder à nos réseaux de distribution et ainsi percer le marché nord-américain. Nous avons aussi l'option d'acquérir la participation restante de 20 % dans InfraRed dans l'avenir.

Être un chef de file en Asie grâce à l'excellence de la distribution dans les marchés en forte expansion

Le bénéfice net déclaré en Asie s'est établi à 126 M\$ au deuxième trimestre de 2020, en baisse de 8 M\$, ou 6 %, comparativement à la période correspondante de 2019, en raison de l'incidence défavorable des marchés, principalement attribuable à l'incidence des taux d'intérêt, partiellement contrebalancée par l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 144 M\$, en baisse de 3 M\$, ou 2 %, en raison des résultats défavorables au chapitre du crédit et de la diminution des profits sur les actifs disponibles à la vente, fortement contrebalancés par le profit lié au remboursement anticipé d'un placement hypothécaire et des résultats favorables au chapitre de la morbidité.

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » du présent document et de notre rapport de gestion du T2 2020.

Les souscriptions d'assurance enregistrées en Asie se sont établies à 240 M\$ au deuxième trimestre de 2020, soit un niveau stable par rapport au deuxième trimestre de 2019, les augmentations observées dans les Carrefours internationaux, en Chine et au Vietnam ayant été contrebalancées par une baisse des souscriptions sur les autres marchés de l'assurance attribuable à l'incidence de la COVID-19. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées en Asie se sont chiffrées à 2,5 G\$, en hausse de 656 M\$, ou 36 %, en raison des souscriptions de titres à revenu fixe en Inde et des souscriptions de titres de créances négociables à court terme aux Philippines.

Nous avons accéléré le développement de solutions numériques en Asie pour doter nos conseillers des ressources nécessaires afin de fournir aux Clients les protections d'assurance dont ils ont tant besoin en ce moment. De nouvelles fonctionnalités permettant de réaliser des ventes virtuellement ont été déployées à Hong Kong, en Indonésie, en Inde et aux Philippines. Au Vietnam et en Malaisie, des fonctionnalités similaires seront lancées dans les mois à venir. Les Clients et les conseillers dans ces marchés peuvent désormais conclure des opérations facilement et sécuritairement, qu'il s'agisse de soumettre la proposition ou de signer les formulaires électroniquement. L'expérience Client s'en trouve facilitée, et le processus s'effectue sans recours au papier ni aux rencontres en personne. Aux Philippines par exemple, quand des restrictions étaient imposées en raison de la pandémie de COVID-19, la majorité des propositions ont été traitées selon un processus numérique. Notre offre en gestion de patrimoine continue de surclasser celle de la concurrence. À Hong Kong par exemple, nos fonds de prévoyance obligatoires se classent au troisième rang selon l'actif géré et au deuxième rang selon les rentrées nettes¹⁾.

Organisation internationale

La perte nette déclarée de l'Organisation internationale s'est établie à 65 M\$ au deuxième trimestre de 2020, une perte en hausse de 55 M\$ par rapport à la période correspondante de 2019, principalement attribuable à l'incidence sur le bénéfice net sous-jacent. La perte nette sous-jacente s'est chiffrée à 68 M\$, une perte en hausse de 62 M\$, principalement attribuable à un rajustement défavorable lié aux déclarations de revenus canadiennes et aux produits tirés des placements exonérés d'impôt de l'exercice précédent et aux résultats au chapitre du crédit au Royaume-Uni, partiellement contrebalancés par l'augmentation du rendement net des placements sur les surplus de 23 M\$, principalement attribuable aux profits sur les capitaux de lancement et aux résultats au chapitre de la mortalité au Royaume-Uni.

Le point sur la pandémie de COVID-19²⁾

La COVID-19 a eu un impact sur tous les aspects de nos affaires, et nous travaillons à maintenir une présence pour nos Clients, nos conseillers, nos employés, nos actionnaires et dans nos collectivités. Nous continuons d'adapter nos activités dans toutes les divisions à mesure qu'évoluent les restrictions et les mesures imposées par les gouvernements partout dans le monde. Grâce à nos plans de poursuite des affaires, nous avons assuré la continuité des fonctions opérationnelles clés et des activités normales durant cette période de perturbation sans précédent.

Nous avons en place des processus de surveillance et de maintenance permettant de préserver la disponibilité, la stabilité et la sécurité des systèmes informatiques. Nous remercions nos employés et conseillers d'être là pour les Clients durant ces moments difficiles.

Notre stratégie de télétravail fonctionne très bien et le retour dans les bureaux s'effectue de façon graduelle et réfléchie afin de protéger la santé et la sécurité de nos employés et des membres de nos collectivités.

Nous continuons d'aider les Clients ayant des difficultés financières. Nous avons prolongé des délais pour le paiement de primes d'assurance à l'Individuelle et aux GC, et avons accordé des remises et des crédits aux Clients des GC.

Les améliorations sur le plan numérique au Canada et aux États-Unis ont procuré aux Clients des moyens de rechange pour interagir avec des fournisseurs. En Asie, des fonctionnalités virtuelles ont été déployées dans différents marchés, permettant aux Clients de conclure des opérations en ligne, qu'il s'agisse de soumettre une proposition ou de signer des formulaires électroniquement. Nous avons aussi offert des outils aux conseillers, notamment un centre de ressources, pour les aider à communiquer aisément avec les Clients.

Au deuxième trimestre, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada s'est établi à 126 %, en baisse comparativement à la fin d'année, principalement attribuable à la modification du scénario³⁾ utilisé dans le calcul du TSAV et du changement subséquent des sensibilités aux écarts de taux. Dans le passé, nous avons indiqué que l'incidence d'une discontinuité occasionnée par la modification du scénario peut représenter jusqu'à quatre points de pourcentage du ratio du TSAV. En raison des nouvelles consignes publiées par le BSIF⁴⁾ en avril de cette année, l'incidence de la discontinuité a été réduite à moins de un point de pourcentage pour le trimestre. La baisse de trois points de pourcentage restante sera appliquée au cours des cinq prochains trimestres, si le scénario actuel demeure inchangé. Après la modification du scénario, la sensibilité du ratio du TSAV aux écarts de taux ne produit plus le même effet et fait en sorte que l'accroissement des écarts de taux soit favorable et le resserrement des écarts de taux soit défavorable. De ce fait, en plus de la baisse de un point de pourcentage observée durant le trimestre, le reste de la baisse du ratio survenue à la fin du deuxième trimestre est principalement attribuable au resserrement des écarts de taux au cours du trimestre, étant donné le changement des sensibilités aux écarts de taux. Le ratio du TSAV de la FSL inc. a subi des répercussions similaires, mais a augmenté par rapport à la fin d'année en raison de l'émission de 1 G\$ de titres de créance subordonnés en mai. La position solide de la FSL inc. sur les plans du capital et de la trésorerie continue de créer de la souplesse et des occasions de déploiement de capitaux.

¹⁾ Mercer, MPF Market Shares Report, pour la période de trois mois se terminant le 31 mars 2020.

²⁾ Les renseignements qui concernent les mesures financières de juillet 2020, y compris sans s'y limiter ceux liés aux souscriptions, aux règlements et prestations et aux primes et produits tirés des honoraires, ne sont pas indicatifs des résultats futurs. Les résultats futurs, incluant ceux du reste du troisième trimestre de 2020, pourraient différer de façon significative de l'information présentée dans cette section. La Compagnie ne s'engage nullement à fournir de l'information tous les mois à l'avenir, ni à mettre à jour ni à réviser cette information pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieures à la date du présent document, à moins que la loi ne l'exige.

³⁾ Pour plus de détails sur la modification du scénario utilisé dans le calcul du TSAV, se reporter à la rubrique H, « Gestion du risque » du rapport de gestion du T2 2020.

⁴⁾ Bureau du surintendant des institutions financières.

Au deuxième trimestre, les résultats liés aux souscriptions ont été mitigés. Les souscriptions d'assurance ont diminué de 6 % et les souscriptions de produits de gestion de patrimoine ont augmenté de 53 % comparativement à l'exercice précédent. Certains marchés ont été avantagés par les outils numériques, les bassins de vente existants, les rajustements de prix et dans certains cas les possibilités de retour dans les bureaux. Sur d'autres marchés, nous avons observé des baisses de souscriptions importantes attribuables aux mesures strictes de quarantaine, qui sont défavorables aux ventes en personne. Les solides souscriptions de produits de gestion de patrimoine ont été soutenues par la MFS, Gestion SLC, l'Inde et les fonds du marché monétaire aux Philippines. En juillet, les résultats liés aux souscriptions de produits individuels ont été mitigés dans l'ensemble de nos produits et secteurs. Les souscriptions totales de produits individuels d'assurance et de gestion de patrimoine ont représenté respectivement environ 95 % et 110 % des souscriptions enregistrées durant l'exercice précédent. En raison de ces résultats mitigés, de l'absence d'échéanciers précis pour le retour dans les bureaux et de la conjoncture économique difficile, les niveaux de souscriptions pour le troisième trimestre de 2020 demeurent incertains.

Pour appuyer nos Clients qui ont des difficultés financières, nous avons prolongé jusqu'à 90 jours les délais pour le paiement des primes de produits d'assurance individuels et collectifs. L'incidence de cette mesure sur les primes à recevoir n'a pas été importante. Si la situation de non-paiement venait à perdurer, nous pourrions observer des changements au titre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat. Au 30 juin 2020, l'incidence de la pandémie sur les déchéances et autres comportements des titulaires de contrat n'était pas importante.

Nos produits collectifs d'assurance et d'épargne-retraite sont à l'intention d'employés sur les lieux de travail. Si leur emploi prend fin et qu'il n'y a pas de remplacement, les primes prélevées et les actifs en vigueur diminueront, toutes proportions gardées. Les résultats de juillet au chapitre des primes et des affaires en vigueur étaient relativement stables par rapport à la fin du deuxième trimestre.

Les autorités de santé publique ont communiqué qu'au 30 juin 2020, les décès attribuables à la COVID-19 aux États-Unis et au Canada se chiffraient à 130 000 et à 8 600, respectivement. Étant donné l'information limitée qui nous est fournie sur les causes de décès, nous estimons que la majeure partie des résultats défavorables au chapitre de la mortalité de 12 M\$ au deuxième trimestre est attribuable à la COVID-19. Ces résultats comprennent l'incidence nette des pertes attribuables aux règlements d'assurance-vie, partiellement contrebalancée par les profits sur les rentes.

Les résultats favorables au chapitre de la morbidité de 27 M\$ au deuxième trimestre de 2020 comprennent des profits découlant de la baisse de l'utilisation des garanties pour frais dentaires, frais médicaux, frais d'optique et frais d'hospitalisation et de chirurgie, partiellement contrebalancés par les crédits de prime pour les garanties collectives. Nos résultats globaux au chapitre de la morbidité pour le trimestre incluent également la continuation de l'augmentation des règlements d'invalidité longue durée aux GC du Canada. En raison de la diminution de l'utilisation des garanties durant le confinement imposé à cause de la COVID-19, nous avons observé une baisse des produits tirés des honoraires pour les régimes SAS aux GC du Canada, qui est en corrélation avec le nombre de demandes de règlement traitées. L'incidence de la baisse des produits tirés des honoraires durant le deuxième trimestre est prise en compte dans les résultats au chapitre des charges, car cela a entraîné une diminution du recouvrement des charges.

En juillet, nos résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité attribuables à la COVID-19 ont été faibles. Ils ont représenté moins de 5 % de notre moyenne mensuelle des règlements payés au chapitre de la mortalité et de l'invalidité. Étant donné la réouverture graduelle de l'économie au Canada et aux États-Unis, les demandes de règlement liées aux frais médicaux et aux frais dentaires ont augmenté par rapport à la moyenne mensuelle au deuxième trimestre, mais elles demeurent sous les niveaux historiques.

Bien que l'incertitude demeure quant à l'incidence de la COVID-19 sur nos résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, nous avons tiré parti de la diversification par produit et par région géographique ainsi que de la différence entre les issues constatées chez la population en général et chez nos personnes assurées.

Pour le premier semestre de 2020, les charges d'exploitation sont en hausse de 4 % comparativement à la même période de l'exercice précédent, ou 3 % si on exclut l'incidence du change, principalement en raison d'une provision pour coûts de restructuration constituée au premier trimestre, de nouveaux coûts annualisés liés à l'acquisition de BGO et d'autres dépenses engagées en raison de la COVID-19. Cette hausse a été partiellement contrebalancée par les mesures de la direction axées sur la réduction des charges discrétionnaires. La réduction des charges discrétionnaires nous permettra d'accélérer nos investissements dans les outils et les capacités numériques et de faire en sorte qu'il soit encore plus facile pour les Clients de faire affaire avec nous.

Quant à nos débiteurs et à nos locataires, nous leur avons offert, cas par cas, de reporter les paiements d'intérêt et de capital ou de loyer. Dans la majorité des cas, il s'agit d'un report allant jusqu'à 3 mois. Au 30 juin 2020, nous avons recouvré environ 99 % des rentrées de trésorerie attendues liées aux investissements. Les paiements toujours en report à la fin juillet se chiffraient à un peu moins de 40 M\$. Il y a actuellement d'autres demandes de report à l'étude.

En juillet, l'actif géré de la MFS a augmenté de 5 % pour passer à 532 G\$ US, reflétant la croissance sur les marchés et le rendement et les flux des fonds.

L'incidence globale de la pandémie de COVID-19 demeure incertaine et dépend de la progression du virus, des traitements et thérapies potentiels, de la disponibilité d'un vaccin et des mesures prises par les gouvernements, les entreprises et les particuliers, qui pourraient varier d'un pays à l'autre et se traduire par des résultats différents. En raison de l'ampleur des circonstances, il est difficile d'évaluer ou de prévoir de manière fiable l'incidence potentielle de cette incertitude sur nos résultats financiers futurs. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique H, « Gestion du risque » du rapport de gestion du T2 2020.

Financière Sun Life inc.

Rapport de gestion

Pour la période close le 30 juin 2020

Daté du 6 août 2020

Table des matières

A.	Mode de présentation de nos résultats	7
B.	Sommaire financier	8
C.	Rentabilité	9
D.	Croissance	12
E.	Solidité financière	14
F.	Rendement des différents secteurs d'activité	16
	1. Canada	17
	2. États-Unis	18
	3. Gestion d'actifs	19
	4. Asie	21
	5. Organisation internationale	22
G.	Placements	22
H.	Gestion du risque	29
I.	Information financière supplémentaire	36
J.	Questions d'ordre juridique et réglementaire	40
K.	Changements de méthodes comptables	40
L.	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	40
M.	Mesures financières non conformes aux normes IFRS	41
N.	Énoncés prospectifs	45

À propos de la Sun Life

La Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux entreprises des solutions dans les domaines de l'assurance et de la gestion d'actifs et de patrimoine. Elle exerce ses activités dans divers marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes. Au 30 juin 2020, l'actif total géré de la Financière Sun Life s'élevait à 1 122 G\$. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site www.sunlife.com.

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), à la Bourse de New York (« NYSE ») et à la Bourse des Philippines (« PSE ») sous le symbole « SLF ».

A. Mode de présentation de nos résultats

Les termes « la Compagnie », « Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la FSL inc. et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : Canada, États-Unis, Gestion d'actifs, Asie et Organisation internationale. Pour de plus amples renseignements sur ces secteurs, se reporter à nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires et aux notes annexes (les « états financiers consolidés annuels » et les « états financiers consolidés intermédiaires », respectivement, ainsi que les « états financiers consolidés », collectivement) ainsi qu'à nos rapports de gestion intermédiaires et annuels. Nous préparons nos états financiers consolidés intermédiaires non audités selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») et conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé conformément aux normes IFRS.

L'information contenue dans le présent document est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire.

1. Utilisation de mesures financières non conformes aux normes IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les normes IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne doivent pas être considérées de manière isolée ou comme une solution de rechange aux mesures de performance financière établies conformément aux normes IFRS. La rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », présente des renseignements supplémentaires concernant ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, ainsi que des rapprochements avec les mesures conformes aux normes IFRS les plus proches. Nos rapports de gestion annuels et intermédiaires ainsi que les dossiers de renseignements financiers supplémentaires disponibles à l'adresse www.sunlife.com, sous la rubrique « Investisseurs - Résultats et rapports financiers », présentent également ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ainsi que des rapprochements.

2. Énoncés prospectifs

Certains énoncés du présent document constituent des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. On trouvera à la rubrique N, « Énoncés prospectifs », du présent document des renseignements supplémentaires concernant les énoncés prospectifs et les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses, estimations, attentes et prévisions soient inexacts et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans de tels énoncés prospectifs.

3. Renseignements supplémentaires

Pour de plus amples renseignements sur la FSL inc., se reporter aux états financiers consolidés, aux rapports de gestion annuels et intermédiaires et à la notice annuelle de la FSL inc. pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces documents sont déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada et peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Sont en outre déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis les états financiers consolidés annuels de la FSL inc., son rapport de gestion annuel et sa notice annuelle dans le rapport annuel de la FSL inc. sur formulaire 40-F, ainsi que ses rapports de gestion intermédiaires et ses états financiers consolidés intermédiaires sur formulaire 6-K. Les documents déposés auprès de la SEC peuvent être consultés à l'adresse www.sec.gov.

4. Éléments à considérer relativement à la pandémie de COVID-19

L'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'écllosion de la maladie à COVID-19 qui a frappé début 2020 avait engendré une pandémie mondiale. L'incidence globale de la pandémie de COVID-19 demeure incertaine, et elle dépend de la progression du virus et des mesures prises par les gouvernements, les entreprises et les particuliers, des facteurs qui pourraient varier d'un pays à l'autre et se traduire par des résultats différents. En raison de l'ampleur des circonstances, il est difficile d'évaluer ou de prévoir de manière fiable l'incidence potentielle de cette incertitude sur nos résultats financiers futurs. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique H, « Gestion du risque - 8 - Risques liés à la pandémie de COVID-19 », de ce document.

B. Sommaire financier

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 20	T1 20	T2 19	2020	2019
Rentabilité					
Bénéfice net (perte nette)					
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	519	391	595	910	1 218
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾	739	770	739	1 509	1 456
Bénéfice dilué par action (en dollars)					
Bénéfice par action déclaré (dilué)	0,88	0,67	1,00	1,55	2,04
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) ¹⁾	1,26	1,31	1,24	2,57	2,44
Bénéfice de base par action déclaré (en dollars)	0,89	0,67	1,00	1,55	2,05
Rendement des capitaux propres (en %)					
Rendement des capitaux propres déclaré ¹⁾	9,4 %	7,2 %	11,0 %	8,3 %	11,3 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent ¹⁾	13,4 %	14,2 %	13,7 %	13,7 %	13,5 %
Croissance					
Souscriptions					
Souscriptions d'assurance ¹⁾	619	776	657	1 395	1 437
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾	56 638	59 904	36 976	116 542	72 969
Valeur des affaires nouvelles¹⁾	206	380	235	586	617
Primes et versements					
Produits tirés des primes nets	5 521	5 146	4 480	10 667	8 850
Versements liés aux fonds distincts	2 492	3 277	2 872	5 769	5 936
Souscriptions de titres de fonds communs de placement ¹⁾	35 697	38 089	23 703	73 786	47 367
Souscriptions de parts de fonds gérés ¹⁾	18 810	16 878	10 539	35 688	20 515
Équivalents de primes et de versements SAS ^{1), 2)}	1 774	1 811	1 681	3 585	3 388
Total des primes et versements ¹⁾	64 294	65 201	43 275	129 495	86 056
Actif géré					
Actif du fonds général	195 489	188 366	174 325	195 489	174 325
Actif des fonds distincts	112 944	102 824	111 684	112 944	111 684
Actif des fonds communs de placement, actif des fonds gérés et autres éléments de l'actif géré ¹⁾	813 140	732 130	738 767	813 140	738 767
Total de l'actif géré ¹⁾	1 121 573	1 023 320	1 024 776	1 121 573	1 024 776
Solidité financière					
	T2 20	T1 20	T4 19	2020	2019
Ratios du TSAV³⁾					
Financière Sun Life inc.	146 %	143 %	143 %	146 %	144 %
Sun Life du Canada ⁴⁾	126 %	130 %	130 %	126 %	133 %
Ratio de levier financier¹⁾	23,2 %	20,7 %	21,2 %	23,2 %	20,4 %
Dividendes					
Ratio de distribution ¹⁾	44 %	42 %	41 %	43 %	42 %
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,550	0,550	0,550	1,100	1,025
Capital					
Titres de créance subordonnés et instruments de capital novateurs ⁵⁾	4 734	3 739	3 738	4 734	3 491
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et participations ne donnant pas le contrôle	1 200	1 090	1 110	1 200	974
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	24 219	24 178	23 398	24 219	23 684
Total du capital	30 153	29 007	28 246	30 153	28 149
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	585	587	588	586	595
Nombre d'actions ordinaires en circulation, à la fin (en millions)	585	585	588	585	591

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

²⁾ Services administratifs seulement (« SAS »).

³⁾ Ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »).

⁴⁾ La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc.

⁵⁾ Les instruments de capital novateurs désignent les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life (les « SLEECs »), et ils sont considérés comme du capital réglementaire. Ils sont cependant présentés à titre de débentures de premier rang dans nos états financiers consolidés en vertu des normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités - 1 - Capital », de notre rapport de gestion annuel de 2019.

C. Rentabilité

Le tableau suivant présente le rapprochement de notre bénéfice net déclaré et de notre bénéfice net sous-jacent, ainsi que l'incidence d'autres éléments importants sur notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent. Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

(en millions de dollars, après impôt)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 20	T1 20	T2 19	2020	2019
Bénéfice net déclaré	519	391	595	910	1 218
À déduire : Incidence des marchés ¹⁾	(187)	(293)	(97)	(480)	(166)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ¹⁾	5	(53)	(20)	(48)	(31)
Autres ajustements ¹⁾	(38)	(33)	(27)	(71)	(41)
Bénéfice net sous-jacent²⁾	739	770	739	1 509	1 456
Rendement des capitaux propres déclaré²⁾	9,4 %	7,2 %	11,0 %	8,3 %	11,3 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent²⁾	13,4 %	14,2 %	13,7 %	13,7 %	13,5 %
Incidence d'autres éléments importants sur le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent					
Éléments relatifs aux résultats ³⁾					
Incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance (les « activités de placement »)	97	130	28	227	89
Crédit	(58)	(15)	12	(73)	(17)
Mortalité	(12)	(4)	(3)	(16)	12
Morbidité	27	9	(3)	36	22
Déchéances et autres comportements des titulaires de contrat	(19)	(14)	(4)	(33)	(12)
Charges	(14)	(11)	13	(25)	24
Autres résultats	18	(39)	(9)	(21)	(27)

¹⁾ Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

³⁾ Les éléments relatifs aux résultats reflètent l'écart entre les résultats réels enregistrés au cours de la période de présentation de l'information financière et les hypothèses les plus probables prises en compte dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Comparaison trimestrielle - entre le T2 2020 et le T2 2019

Le bénéfice net déclaré a diminué de 76 M\$, ou 13 %, au deuxième trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de l'incidence défavorable des marchés et de l'incidence des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS¹⁾, partiellement contrebalancées par les modifications des hypothèses et mesures de la direction. L'incidence défavorable des marchés reflète l'incidence des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des immeubles de placement, partiellement contrebalancées par l'incidence des marchés des actions. Le bénéfice net sous-jacent est demeuré stable par rapport à la période correspondante de 2019, alors que l'incidence favorable de la croissance des affaires, des activités d'investissement, des résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et de la hausse du rendement net des placements sur le surplus a été en grande partie contrebalancée par l'incidence fiscale défavorable et par les résultats défavorables enregistrés au chapitre du crédit et des charges. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour un rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent.

Notre rendement des capitaux propres déclaré s'est établi à 9,4 % au deuxième trimestre de 2020. Le rendement des capitaux propres sous-jacent s'est établi à 13,4 %, comparativement à 13,7 % au deuxième trimestre de 2019, reflétant la hausse des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté en raison du bénéfice net attribuable aux actionnaires et de l'incidence du change, partiellement contrebalancés par les distributions de dividendes, par l'incidence sur les capitaux propres de l'acquisition de BGO²⁾ et par les rachats d'actions ordinaires.

1. Incidence des marchés

L'incidence des marchés au deuxième trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019 reflète l'incidence des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des immeubles de placement, partiellement contrebalancées par l'incidence des marchés des actions.

L'incidence favorable des marchés des actions de 59 M\$ pour le trimestre comprend les résultats défavorables liés au risque de corrélation et les pertes d'évaluation liées aux titres de capitaux propres d'entités non cotées d'environ 46 M\$ et 30 M\$, respectivement. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de l'incidence des marchés.

¹⁾ MFS Investment Management (la « MFS »).

²⁾ Notre acquisition d'une participation majoritaire dans BentallGreenOak (« acquisition de BGO »), conclue en juillet 2019. À l'acquisition, le total des capitaux propres a été réduit de 860 M\$, principalement en raison de l'établissement de passifs financiers liés à l'augmentation prévue de notre participation future dans BentallGreenOak.

2. Modifications des hypothèses et mesures de la direction

L'incidence nette des modifications des hypothèses et mesures de la direction a entraîné une augmentation de 5 M\$ du bénéfice net déclaré pour le deuxième trimestre de 2020, comparativement à une diminution de 20 M\$ pour la période correspondante de 2019.

En raison de la nature à long terme de nos activités, nous posons certains jugements fondés sur des hypothèses et des estimations en vue d'évaluer nos obligations envers les titulaires de contrat. L'évaluation de ces obligations est comptabilisée dans nos états financiers à titre de passifs relatifs aux contrats d'assurance et de passifs relatifs aux contrats de placement, et elle exige que nous formulions des hypothèses en ce qui concerne le rendement des marchés des actions, les taux d'intérêt, les défauts de paiement, les taux de mortalité et de morbidité, les déchéances et autres comportements des titulaires de contrat, les charges, l'inflation et d'autres facteurs pour la période complète d'existence de nos contrats. Nous examinons ces hypothèses chaque année, généralement au troisième trimestre, et les mettons à jour au besoin. Nous comparons nos résultats réels pour la période considérée ainsi que pour les périodes antérieures à nos hypothèses dans le cadre de cet examen annuel.

3. Autres ajustements

Les autres ajustements sont venus diminuer le bénéfice net déclaré de 38 M\$ au deuxième trimestre de 2020, comparativement à une diminution de 27 M\$ pour la période correspondante de 2019. La variation par rapport à l'exercice précédent reflète principalement l'incidence des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS.

4. Éléments relatifs aux résultats

Par rapport au deuxième trimestre de 2019, les variations importantes d'éléments relatifs aux résultats s'établissent comme suit :

- une hausse des activités de placement au Canada et au Royaume-Uni au sein de l'Organisation internationale;
- des résultats défavorables enregistrés au chapitre du crédit pour toutes nos compagnies d'assurance. Nos résultats enregistrés au chapitre du crédit s'établissent comme suit :

(en millions de dollars, après impôt)	Résultats trimestriels		
	T2 20	T1 20	T2 19
Modifications apportées aux notations	(60)	(39)	(1)
Pertes de valeur, déduction faite des reprises	(24)	(1)	(12)
Reprise du crédit la plus probable	26	25	25
Résultats enregistrés au chapitre du crédit	(58)	(15)	12

- des résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité aux États-Unis, partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au Royaume-Uni au sein de l'Organisation internationale;
- des résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité, principalement aux États-Unis;
- des résultats défavorables enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat, principalement dans les activités d'assurance individuelle au Canada et aux États-Unis;
- des résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges par les Garanties collectives (les « GC ») au Canada;
- d'autres résultats favorables relatifs au profit lié à la résolution d'une question juridique aux États-Unis et au profit lié au remboursement anticipé d'un placement hypothécaire en Asie.

5. Impôt sur le résultat

Notre taux d'imposition prévu par la loi est habituellement réduit par divers avantages fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, différentes sources de produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables qui devraient diminuer notre taux d'imposition effectif. Au deuxième trimestre de 2020, nos taux d'imposition effectifs sur le bénéfice net déclaré et sur le bénéfice net sous-jacent¹⁾ se sont établis à 8,6 % et à 26,1 %, respectivement, comparativement à 11,9 % et à 15,6 %, respectivement, pour le deuxième trimestre de 2019. Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net déclaré reflète l'incidence favorable des produits sur les placements exonérés d'impôt comprise dans l'incidence des marchés. Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent se situe au-dessus de la fourchette prévue de 15 % à 20 %, principalement en raison d'un ajustement défavorable lié aux déclarations fiscales de l'exercice précédent au Canada, ainsi que d'une diminution des produits tirés des placements exonérés d'impôt. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 9 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2020.

6. Incidence du change

Au cours du deuxième trimestre de 2020, l'incidence du change a augmenté le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 17 M\$ et de 21 M\$, respectivement.

¹⁾ Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent est calculé en fonction du bénéfice net sous-jacent et de la charge d'impôt liée à celui-ci, ce qui exclut les sommes attribuables aux titulaires de contrat avec participation.

Comparaison du cumul annuel - entre le T2 2020 et le T2 2019

Le bénéfice net déclaré a diminué de 308 M\$, ou 25 %, au premier semestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019, principalement en raison de l'incidence défavorable des marchés et de l'augmentation des coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations. L'incidence défavorable des marchés reflète principalement les reculs des marchés des actions et les variations de la juste valeur des immeubles de placement, partiellement contrebalancés par l'incidence des taux d'intérêt. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 53 M\$, ou 4 %, en raison de la croissance des affaires et des activités de placement, partiellement contrebalancées par l'incidence fiscale défavorable et par les résultats défavorables enregistrés au chapitre du crédit, des charges et de la mortalité. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour un rapprochement entre le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent.

Notre rendement des capitaux propres déclaré s'est établi à 8,3 % au premier semestre de 2020. Le rendement des capitaux propres sous-jacent s'est établi à 13,7 %, comparativement à 13,5 % au premier semestre de 2019, reflétant l'augmentation du bénéfice net qui a été partiellement contrebalancée par la hausse des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, comme il est indiqué ci-dessus.

1. Incidence des marchés

L'incidence des marchés au premier semestre de 2020 par rapport au premier semestre de 2019 reflète principalement les reculs des marchés des actions et les variations de la juste valeur des immeubles de placement, partiellement contrebalancés par l'incidence des taux d'intérêt découlant surtout des variations des écarts de taux. L'incidence défavorable des marchés des actions de 301 M\$ pour 2020 comprend les résultats défavorables liés au risque de corrélation et les pertes d'évaluation liées aux titres de capitaux propres d'entités non cotées d'environ 103 M\$ et 40 M\$, respectivement. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de l'incidence des marchés.

2. Modifications des hypothèses et mesures de la direction

L'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction est venue diminuer le bénéfice net de 48 M\$ au premier semestre de 2020, comparativement à une diminution de 31 M\$ pour le premier semestre de 2019.

3. Autres ajustements

Les autres ajustements sont venus diminuer le bénéfice net déclaré de 71 M\$ au premier semestre de 2020, comparativement à une diminution de 41 M\$ pour la période correspondante de 2019. La variation par rapport à l'exercice précédent reflète l'augmentation des coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations.

4. Éléments relatifs aux résultats

Par rapport au premier semestre de 2019, les variations importantes d'éléments relatifs aux résultats s'établissent comme suit :

- une hausse des activités de placement au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni au sein de l'Organisation internationale;
- des résultats défavorables enregistrés au chapitre du crédit pour toutes nos compagnies d'assurance, sauf en Asie. Nos résultats enregistrés au chapitre du crédit s'établissent comme suit :

(en millions de dollars, après impôt)	Cumul annuel	
	2020	2019
Modifications apportées aux notations	(99)	(54)
Pertes de valeur, déduction faite des reprises	(25)	(12)
Reprise du crédit la plus probable	51	49
Résultats enregistrés au chapitre du crédit	(73)	(17)

- des résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité aux États-Unis, partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au Royaume-Uni pour l'Organisation internationale et en Asie;
- des résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité à l'échelle de l'organisation;
- des résultats défavorables enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat dans la plupart des secteurs d'activité;
- des résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges par les GC au Canada.

5. Impôt sur le résultat

Notre taux d'imposition prévu par la loi est habituellement réduit par divers avantages fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, différentes sources de produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables qui devraient diminuer notre taux d'imposition effectif. Au premier semestre de 2020, nos taux d'imposition effectifs sur le bénéfice net déclaré et sur le bénéfice net sous-jacent¹⁾ se sont établis à 24,7 % et à 22,4 %, respectivement, comparativement à 11,4 % et à 16,7 %, respectivement, pour le premier semestre de 2019. Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net déclaré reflète l'incidence défavorable des produits sur les placements exonérés d'impôt comprise dans l'incidence des marchés. Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent se situe au-dessus de la fourchette prévue de 15 % à 20 %, principalement en raison d'un ajustement défavorable lié aux déclarations fiscales de l'exercice précédent au Canada et de la diminution des produits tirés des placements exonérés d'impôt. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 9 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2020.

¹⁾ Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent est calculé en fonction du bénéfice net sous-jacent et de la charge d'impôt liée à celui-ci, ce qui exclut les sommes attribuables aux titulaires de contrat avec participation.

6. Incidence du change

Au cours du premier semestre de 2020, l'incidence du change a augmenté le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 24 M\$ et de 28 M\$, respectivement.

D. Croissance

1. Souscriptions et valeur des affaires nouvelles

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 20	T1 20	T2 19	2020	2019
Souscriptions d'assurance par secteur d'activité ¹⁾					
Canada	151	295	194	446	556
États-Unis	228	163	225	391	385
Asie	240	318	238	558	496
Total des souscriptions d'assurance ¹⁾	619	776	657	1 395	1 437
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine par secteur d'activité ¹⁾					
Canada	2 608	5 629	3 248	8 237	6 073
Asie	2 455	2 321	1 799	4 776	3 680
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine, excluant Gestion d'actifs ¹⁾	5 063	7 950	5 047	13 013	9 753
Souscriptions de Gestion d'actifs ¹⁾	51 575	51 954	31 929	103 529	63 216
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine ¹⁾	56 638	59 904	36 976	116 542	72 969
Valeur des affaires nouvelles ¹⁾	206	380	235	586	617

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Au deuxième trimestre de 2020, les souscriptions d'assurance pour l'ensemble de la Compagnie ont diminué de 38 M\$, ou 6 % (50 M\$, ou 8 %, en excluant l'incidence du change), par rapport à la période correspondante de 2019.

- Les souscriptions d'assurance au Canada ont diminué de 22 %, reflétant la baisse des souscriptions aux GC et des souscriptions d'assurance individuelle.
- Les souscriptions d'assurance enregistrées aux États-Unis sont demeurées stables d'une période à l'autre, en excluant l'incidence favorable du change de 8 M\$.
- Les souscriptions d'assurance en Asie sont demeurées stables d'une période à l'autre, en excluant l'incidence favorable du change de 4 M\$, en raison de la hausse des souscriptions enregistrées par la division Carrefours internationaux, ainsi qu'en Chine et au Vietnam, qui a été contrebalancée par la diminution des souscriptions enregistrées dans d'autres marchés de l'assurance.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine pour l'ensemble de la Compagnie pour le deuxième trimestre de 2020 ont augmenté de 19,7 G\$, ou 53 % (17,9 G\$, ou 48 %, en excluant l'incidence du change), par rapport à la période correspondante de 2019.

- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées au Canada ont diminué de 20 %, reflétant la diminution des souscriptions enregistrées par les Régimes collectifs de retraite (les « RCR ») et la Gestion de patrimoine de l'Individuelle.
- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées en Asie ont augmenté de 36 %, en excluant l'incidence favorable du change de 13 M\$, en raison des souscriptions enregistrées en Inde et aux Philippines.
- Les souscriptions de Gestion d'actifs ont augmenté de 56 %, en excluant l'incidence favorable du change de 1,8 G\$, en raison de la hausse des souscriptions de titres de fonds communs de placement et de parts de fonds gérés à la MFS ainsi que de la hausse des souscriptions réalisées par Gestion SLC.

Au deuxième trimestre de 2020, la valeur des affaires nouvelles s'est chiffrée à 206 M\$ pour l'ensemble de la Compagnie, en baisse de 12 % par rapport à la période correspondante de 2019, en grande partie en raison de la diminution des souscriptions enregistrées au Canada et en Asie attribuable aux répercussions de la COVID-19, partiellement contrebalancée par la combinaison favorable des produits.

2. Primes et versements

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 20	T1 20	T2 19	2020	2019
Produits tirés des primes nets	5 521	5 146	4 480	10 667	8 850
Versements liés aux fonds distincts	2 492	3 277	2 872	5 769	5 936
Souscriptions de titres de fonds communs de placement ¹⁾	35 697	38 089	23 703	73 786	47 367
Souscriptions de parts de fonds gérés ¹⁾	18 810	16 878	10 539	35 688	20 515
Équivalents de primes et de versements SAS ¹⁾	1 774	1 811	1 681	3 585	3 388
Total des primes et versements ¹⁾	64 294	65 201	43 275	129 495	86 056
Total des primes et versements ajustés ^{1), 2)}	62 540	65 199	43 423	127 329	86 347

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

²⁾ Les primes et versements ajustés constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui exclut des primes et versements l'incidence de l'ajustement au titre du change et de l'ajustement au titre de la réassurance aux Garanties collectives du Canada, comme il est décrit à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Au deuxième trimestre de 2020, les primes et les versements ont augmenté de 19,1 G\$, ou 44 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en excluant l'incidence favorable du change de 1,9 G\$, en raison de la hausse des souscriptions de titres de fonds communs de placement, des souscriptions de parts de fonds gérés et des produits tirés des primes nets, partiellement contrebalancée par la diminution des versements liés aux fonds distincts. Au premier semestre de 2020, les primes et les versements ont augmenté de 41,0 G\$, ou 48 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en excluant l'incidence favorable du change de 2,5 G\$, en raison de la hausse des souscriptions de titres de fonds communs de placement et des souscriptions de parts de fonds gérés. Au deuxième trimestre de 2020, les primes et les versements ajustés ont augmenté de 19,1 G\$, ou 44 %, par rapport à la période correspondante de 2019. Au premier semestre de 2020, les primes et les versements ajustés ont augmenté de 41,0 G\$, ou 47 %, par rapport à la période correspondante de 2019.

Au deuxième trimestre de 2020, les produits tirés des primes nets ont augmenté de 945 M\$, ou 21 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en excluant l'incidence favorable du change de 96 M\$, principalement en raison de la hausse enregistrée en Asie et au Canada. Au premier semestre de 2020, les produits tirés des primes nets ont augmenté de 1,7 G\$, ou 19 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en excluant l'incidence favorable du change de 119 M\$, principalement en raison de la hausse enregistrée en Asie et au Canada.

Au deuxième trimestre de 2020, les versements liés aux fonds distincts ont diminué de 391 M\$, ou 14 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en excluant l'incidence favorable du change de 11 M\$, ce qui reflète la diminution des versements au Canada. Au premier semestre de 2020, les versements liés aux fonds distincts ont diminué de 185 M\$, ou 3 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en excluant l'incidence favorable du change de 18 M\$, ce qui reflète la diminution des versements au Canada.

Au deuxième trimestre de 2020, les souscriptions de titres de fonds communs de placement ont augmenté de 10,8 G\$, ou 46 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en excluant l'incidence favorable du change de 1,2 G\$. Au premier semestre de 2020, les souscriptions de titres de fonds communs de placement ont augmenté de 24,9 G\$, ou 52 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en excluant l'incidence favorable du change de 1,6 G\$. L'augmentation des souscriptions de titres de fonds communs de placement au deuxième trimestre de 2020 et au premier semestre de 2020 s'explique principalement par les souscriptions enregistrées à la MFS.

Au deuxième trimestre de 2020, les souscriptions de parts de fonds gérés ont augmenté de 7,6 G\$, ou 72 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en excluant l'incidence favorable du change de 0,6 G\$, en raison des souscriptions enregistrées par la MFS et par Gestion SLC. Au premier semestre de 2020, les souscriptions de parts de fonds gérés ont augmenté de 14,4 G\$, ou 70 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en excluant l'incidence favorable du change de 0,8 G\$, en raison des souscriptions enregistrées par la MFS et par Gestion SLC, ainsi que de celles enregistrées à Hong Kong.

Au deuxième trimestre de 2020, les équivalents de primes et de versements SAS ont augmenté de 89 M\$, ou 5 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en excluant l'incidence favorable du change de 4 M\$, en raison des résultats enregistrés au Canada. Au premier semestre de 2020, les équivalents de primes et de versements SAS ont augmenté de 192 M\$, ou 6 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en excluant l'incidence favorable du change de 5 M\$, en raison des résultats enregistrés au Canada et à Hong Kong.

3. Actif géré

L'actif géré est constitué du fonds général, des fonds distincts et des autres éléments de l'actif géré. Les autres éléments de l'actif géré comprennent les fonds communs de placement et les fonds gérés, qui sont composés d'actifs institutionnels et d'autres actifs de tiers dont la gestion est assurée par la Compagnie.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels				
	T2 20	T1 20	T4 19	T3 19	T2 19
Actif géré¹⁾					
Actif du fonds général	195 489	188 366	180 229	180 206	174 325
Actif des fonds distincts	112 944	102 824	116 973	112 806	111 684
Actif des fonds communs de placement, actif des fonds gérés et autres éléments de l'actif géré ¹⁾	813 140	732 130	802 145	769 920	738 767
Total de l'actif géré¹⁾	1 121 573	1 023 320	1 099 347	1 062 932	1 024 776

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

L'actif géré a augmenté de 22,2 G\$, ou 2 %, au 30 juin 2020 par rapport au 31 décembre 2019, principalement en raison :

- d'une augmentation de 30,1 G\$ découlant de l'incidence du change (excluant l'incidence de l'actif du fonds général);
- d'une augmentation de l'actif géré de l'actif du fonds général de 15,3 G\$;
- des rentrées nettes de 8,0 G\$ des fonds communs de placement, des fonds gérés et des fonds distincts;
- d'une augmentation de 3,9 G\$ découlant des autres activités; ces éléments ont été partiellement contrebalancés par :
- une diminution de 35,1 G\$ découlant des fluctuations défavorables du marché, qui ont influé sur la valeur des titres de fonds communs de placement, des parts de fonds gérés et des unités de fonds distincts.

Pour le deuxième trimestre de 2020, les rentrées nettes des fonds communs de placement, fonds gérés et fonds distincts se sont chiffrées à 8,5 G\$, principalement en raison des rentrées nettes de 7,4 G\$, de 0,7 G\$ et de 0,6 G\$ à la MFS, en Asie et au Canada, respectivement, partiellement contrebalancées par les sorties nettes de 0,2 G\$ à Gestion SLC.

E. Solidité financière

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels				
	T2 20	T1 20	T4 19	T3 19	T2 19
Ratio du TSAV					
Financière Sun Life inc.	146 %	143 %	143 %	146 %	144 %
Sun Life du Canada	126 %	130 %	130 %	133 %	133 %
Ratio de levier financier¹⁾	23,2 %	20,7 %	21,2 %	22,8 %	20,4 %
Dividendes					
Ratio de distribution ¹⁾	44 %	42 %	41 %	38 %	42 %
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	0,550	0,550	0,550	0,525	0,525
Capital					
Titres de créance subordonnés et instruments de capital novateurs ²⁾	4 734	3 739	3 738	4 238	3 491
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et participations ne donnant pas le contrôle	1 200	1 090	1 110	1 045	974
Capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés	2 257	2 257	2 257	2 257	2 257
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	21 962	21 921	21 141	20 896	21 427
Total du capital	30 153	29 007	28 246	28 436	28 149

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

²⁾ Les instruments de capital novateurs désignent les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life, et ils sont considérés comme du capital réglementaire. Ils sont cependant présentés à titre de débentures de premier rang dans nos états financiers consolidés en vertu des normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités - 1 - Capital », de notre rapport de gestion annuel de 2019.

Le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF ») a établi pour le Canada le cadre de capital réglementaire appelé le « Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie ». Le TSAV mesure la suffisance du capital des assureurs en ayant recours à une approche fondée sur le risque, et il comprend des éléments qui contribuent à la santé financière de l'assureur en période de crise, de même que des éléments qui contribuent à la protection des souscripteurs et des créanciers en cas de liquidation.

Le 9 avril 2020, le BSIF a annoncé certaines modifications aux exigences en matière de capital prévues par la ligne directrice TSAV afin d'agir face à la pandémie de COVID-19. Ces modifications visent le traitement du capital à l'égard i) des reports de paiements liés aux prêts hypothécaires, aux contrats de location et aux autres prêts, ii) des reports de paiements de primes d'assurance pour les titulaires de contrats et iii) des exigences en matière de risque de taux d'intérêt pour les secteurs d'activité avec participation.

En ce qui a trait aux reports accordés en raison de la pandémie de COVID-19, le BSIF autorise que les prêts, les contrats de location et les créances continuent d'être traités comme des actifs performants en vertu de la ligne directrice TSAV. Ce qui signifie que ces actifs n'entreront pas dans la catégorie des actifs dépréciés ou restructurés et donc qu'ils ne seront pas assujettis à une augmentation de l'exigence de capital. Le traitement du capital lié à ces reports demeurera en vigueur jusqu'à la fin du report du paiement, à concurrence de six mois. En ce qui a trait à notre ratio du TSAV au 30 juin 2020, l'incidence de la modification de traitement du capital lié aux reports de paiement demeure mineure.

La modification des exigences en matière de risque de taux d'intérêt pour les secteurs d'activité avec participation vient réduire l'incidence d'une discontinuité du ratio du TSAV causée par une modification des scénarios de taux d'intérêt appliqués, en atténuant l'incidence du risque de taux d'intérêt pour les secteurs d'activité avec participation sur une période de six trimestres. Conformément à l'annonce du BSIF, ce nouveau traitement demeurera en vigueur jusqu'à ce que le BSIF nous avise du contraire.

La FSL inc. et la Sun Life du Canada ont toutes deux été touchées par une modification des scénarios de taux d'intérêt en Amérique du Nord au cours du trimestre considéré. Par le passé, nous avons indiqué que l'incidence d'une discontinuité causée par une modification de scénario pouvait aller jusqu'à 4 points de pourcentage du ratio du TSAV. En raison de la nouvelle méthode de calcul du risque de taux d'intérêt adoptée par le BSIF pour les secteurs d'activité avec participation, cette discontinuité a été abaissée à moins d'un point de pourcentage au cours du trimestre et la variation restante de trois points de pourcentage sera appliquée au cours des cinq prochains trimestres, si le scénario actuel demeure inchangé. Ce lissage correspond à une moyenne mobile et il ne s'agit donc pas de diviser simplement la discontinuité par six trimestres.

La FSL inc. est une société d'assurance inactive et elle est assujettie à la ligne directrice TSAV. Le ratio du TSAV était de 146 % au 30 juin 2020, comparativement à 143 % au 31 décembre 2019. L'incidence favorable de l'émission de titres de créance subordonnés a été partiellement contrebalancée par l'incidence au cours du trimestre du lissage relatif à la modification du scénario de taux d'intérêt en Amérique du Nord et par les fluctuations défavorables du marché en raison de ce nouveau scénario.

La Sun Life du Canada, principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc., est également assujettie à la ligne directrice TSAV. Au 30 juin 2020, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada était de 126 %, comparativement à 130 % au 31 décembre 2019. L'incidence défavorable est attribuable à l'incidence au cours du trimestre du lissage relatif à la modification du scénario de taux d'intérêt en Amérique du Nord et aux fluctuations défavorables du marché en raison de ce nouveau scénario.

La modification du scénario a changé l'orientation des sensibilités aux écarts de taux, de sorte que la hausse des écarts de taux est favorable et que la baisse des écarts de taux est défavorable.

Pour les deux périodes, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada était largement supérieur au ratio de surveillance de 100 % et au ratio réglementaire minimal de 90 % prévus par le BSIF.

Notre capital total se compose des titres de créance subordonnés et des autres instruments de capital, des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, lequel comprend les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés, et des participations ne donnant pas le contrôle. Au 30 juin 2020, notre capital total s'établissait à 30,2 G\$, comparativement à 28,2 G\$ au 31 décembre 2019. L'augmentation du capital total comprend l'émission d'un montant en capital de 1 G\$ en débetures non garanties subordonnées de série 2020-1 à taux variable différé de 2,58 % (les « débetures de série 2020-1 ») décrite ci-après, le bénéfice net déclaré attribuable aux actionnaires ordinaires de 910 M\$, l'incidence du change de 557 M\$ incluse dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale), les profits latents nets de 196 M\$ sur les actifs disponibles à la vente et la variation de 76 M\$ des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation, partiellement contrebalancés par le paiement de dividendes de 647 M\$ sur les actions ordinaires de la FSL inc. (les « actions ordinaires ») et par la diminution de 200 M\$ découlant du rachat et de l'annulation d'actions ordinaires.

Notre situation de capital et notre liquidité demeurent excellentes, soutenues par un faible ratio de levier financier de 23,2 % et un solide ratio du TSAV de 146 % pour la FSL inc., ainsi qu'un montant de 3,5 G\$ en trésorerie et en autres actifs liquides¹⁾ au 30 juin 2020 pour l'entité juridique, la FSL inc. (la société mère ultime), et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive (2,3 G\$ au 31 décembre 2019), qui comprend l'incidence de l'émission d'un montant de 1 G\$ en débetures subordonnées en mai 2020.

Après le 30 juin 2020, nous avons conclu notre acquisition d'une participation majoritaire dans la société InfraRed Capital Partners (« InfraRed ») pour un montant d'environ 510 M\$. Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, nous prévoyons de rembourser la totalité du montant en capital de 500 M\$ en débetures non garanties subordonnées de série 2015-1 à taux variable différé de 2,60 % remboursables par anticipation le 25 septembre 2020 en vertu des modalités de remboursement prévues par ces débetures. Ces opérations n'auront aucune incidence sur la Sun Life du Canada, mais elles viendront cependant abaisser le ratio du TSAV d'environ 5 % de la FSL inc., et elles devraient être financées à partir de notre trésorerie et de nos autres actifs liquides de 3,5 G\$.

¹⁾ Les autres actifs liquides comprennent les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les titres négociés sur le marché.

Opérations sur les capitaux propres

Le 8 mai 2020, la FSL inc. a émis des débetures non garanties subordonnées de série 2020-1 à taux variable différé de 2,58 % arrivant à échéance en 2032 d'un montant en capital de 1 G\$. Le produit net de cette émission sera utilisé pour les besoins généraux de la FSL inc., ce qui pourrait comprendre des investissements dans des filiales et le remboursement de dettes.

Le 30 juin 2020, une tranche de 0,1 million d'actions sur les 5,2 millions d'actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux rajusté de catégorie A, série 8R (les « actions de série 8R ») a été convertie en actions privilégiées à dividende non cumulatif à taux variable de catégorie A, série 9QR (les « actions de série 9QR »), à raison de une contre une, et une tranche de 1,1 million d'actions sur les 6,0 millions d'actions de série 9QR a été convertie en actions de série 8R, à raison de une contre une. Par conséquent, au 30 juin 2020, la FSL inc. comptait environ 6,2 millions d'actions de série 8R et 5,0 millions d'actions de série 9QR émises et en circulation.

Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités

Le 14 août 2019, la FSL inc. a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui demeurera en vigueur jusqu'au 13 août 2020, ou plus tôt à une date choisie par la FSL inc., ou encore avant cette date dans l'éventualité où la FSL inc. aura racheté un total de 15,0 millions d'actions ordinaires en vertu de celle-ci. Aucune action ordinaire n'a été rachetée au cours du deuxième trimestre de 2020. Au cours du premier semestre de 2020, la FSL inc. a racheté environ 3,5 millions d'actions ordinaires pour un coût total de 200 M\$. Toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la FSL inc. ont été par la suite annulées. Au 30 juin 2020, le nombre total d'actions annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la FSL inc., ainsi que le coût total connexe, s'établissaient à 6,3 M\$ et à 347 M\$, respectivement.

Le 13 mars 2020, le BSIF a indiqué qu'il s'attendait à ce que toutes les institutions financières réglementées en vertu des lois fédérales interrompent tout processus d'augmentation de dividendes et de rachat d'actions.

F. Rendement des différents secteurs d'activité

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 20	T1 20	T2 19	2020	2019
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)					
Canada	117	(42)	148	75	385
États-Unis	118	164	94	282	218
Gestion d'actifs	223	239	229	462	448
Asie	126	100	134	226	214
Organisation internationale	(65)	(70)	(10)	(135)	(47)
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale)	519	391	595	910	1 218
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ¹⁾					
Canada	281	256	243	537	480
États-Unis	123	161	110	284	260
Gestion d'actifs	259	242	245	501	472
Asie	144	155	147	299	269
Organisation internationale	(68)	(44)	(6)	(112)	(25)
Bénéfice net sous-jacent total (perte nette sous-jacente totale) ¹⁾	739	770	739	1 509	1 456

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

L'information décrivant les différents secteurs d'activité et leurs divisions respectives est incluse dans notre rapport de gestion annuel de 2019. Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

1. Canada

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 20	T1 20	T2 19	2020	2019
Assurance individuelle et gestion de patrimoine	(13)	(144)	(3)	(157)	103
Garanties collectives	73	63	80	136	154
Régimes collectifs de retraite	57	39	71	96	128
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	117	(42)	148	75	385
À déduire : Incidence des marchés ¹⁾	(161)	(275)	(72)	(436)	(73)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ¹⁾	(3)	(22)	(20)	(25)	(20)
Autres ajustements ^{1), 2)}	—	(1)	(3)	(1)	(2)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ³⁾	281	256	243	537	480
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ³⁾	6,5 %	(2,4) %	8,5 %	2,1 %	11,0 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ³⁾	15,6 %	14,3 %	13,8 %	15,0 %	13,7 %
Souscriptions d'assurance ³⁾	151	295	194	446	556
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ³⁾	2 608	5 629	3 248	8 237	6 073

¹⁾ Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

²⁾ Principalement constitués de certaines couvertures au Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture ainsi que de coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

³⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle - entre le T2 2020 et le T2 2019

Le bénéfice net déclaré au Canada a diminué de 31 M\$, ou 21 %, au deuxième trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019, reflétant l'incidence défavorable des marchés, partiellement contrebalancée par l'incidence plus favorable des hypothèses et mesures de la direction. L'incidence défavorable des marchés reflétait principalement l'incidence des taux d'intérêt et les variations de la juste valeur des immeubles de placement, partiellement contrebalancées par la hausse des marchés des actions. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 38 M\$, ou 16 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de l'augmentation de 62 M\$ des activités de placement, partiellement contrebalancée par les résultats enregistrés au chapitre du crédit de 22 M\$. En outre, le bénéfice net sous-jacent comprend l'incidence favorable de la croissance des affaires, partiellement contrebalancée par les résultats défavorables enregistrés par les GC. Les résultats défavorables enregistrés aux GC reflétaient les résultats enregistrés au chapitre de l'invalidité et l'incidence des résultats enregistrés au chapitre des charges liées aux SAS, partiellement contrebalancés par la diminution des règlements de frais dentaires et paramédicaux.

Comparaison du cumul annuel - entre le T2 2020 et le T2 2019

Le bénéfice net déclaré au Canada a diminué de 310 M\$, ou 81 %, au premier semestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019, reflétant l'incidence défavorable des marchés, principalement attribuable au recul des marchés des actions. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 57 M\$, ou 12 %, en raison de la hausse de 100 M\$ des activités de placement et de la croissance des affaires, partiellement contrebalancées par les résultats défavorables enregistrés par les GC, par la baisse du rendement net des placements sur les surplus et par les résultats enregistrés au chapitre du crédit. Les résultats défavorables enregistrés aux GC reflétaient les résultats enregistrés au chapitre de l'invalidité et l'incidence des résultats enregistrés au chapitre des charges liées aux SAS, partiellement contrebalancés par la diminution des règlements de frais dentaires et paramédicaux.

Croissance

Comparaison trimestrielle - entre le T2 2020 et le T2 2019

Les souscriptions d'assurance enregistrées au Canada ont diminué de 43 M\$, ou 22 %, au deuxième trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019. Les souscriptions d'assurance individuelle se sont établies à 77 M\$, en baisse de 17 M\$, ou 18 %, en raison des répercussions liées à la COVID-19. Les souscriptions enregistrées par les GC se sont chiffrées à 74 M\$, en baisse de 26 M\$, ou 26 %, reflétant la diminution des ventes de contrats importants.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées au Canada ont diminué de 640 M\$ ou 20 % au deuxième trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019. Les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine se sont établies à 1,4 G\$, une diminution de 53 M\$, ou 4 %. Les souscriptions enregistrées par les RCR se sont chiffrées à 1,2 G\$, en baisse de 587 M\$, ou 33 %, en raison du moment des ventes de contrats importants.

Comparaison du cumul annuel - entre le T2 2020 et le T2 2019

Les souscriptions d'assurance enregistrées au Canada ont diminué de 110 M\$, ou 20 %, au premier semestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019. Les souscriptions d'assurance individuelle se sont établies à 160 M\$, en baisse de 27 M\$, ou 14 %. Les souscriptions enregistrées par les GC se sont chiffrées à 286 M\$, en baisse de 83 M\$, ou 22 %, reflétant la diminution des ventes de contrats importants.

Pour le premier semestre de 2020, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées au Canada ont augmenté de 2,2 G\$, ou 36 %, comparativement à la période correspondante de 2019. Les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine se sont établies à 3,5 G\$, en hausse de 479 M\$, ou 16 %, en raison des solides souscriptions de titres de fonds communs de placement. Les souscriptions enregistrées par les RCR se sont établies à 4,7 G\$, en hausse de 1,7 G\$, ou 56 %, en raison de l'augmentation des affaires conservées sur le marché des contrats importants.

2. États-Unis

(en millions de dollars américains)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 20	T1 20	T2 19	2020	2019
Garanties collectives	80	78	41	158	127
Gestion des affaires en vigueur	6	46	29	52	36
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	86	124	70	210	163
À déduire : Incidence des marchés ¹⁾	(3)	21	(8)	18	(19)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ¹⁾	—	(17)	1	(17)	(1)
Acquisitions, intégrations et restructurations ¹⁾	(1)	(1)	(4)	(2)	(10)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	90	121	81	211	193
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ²⁾	12,1 %	17,5 %	9,9 %	14,8 %	11,8 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ²⁾	12,6 %	17,1 %	11,6 %	14,8 %	13,9 %
Marge après impôt des Garanties collectives (en %) ^{2), 3)}	7,5 %	6,8 %	7,3 %	7,5 %	7,3 %
Souscriptions d'assurance ²⁾	165	122	168	287	288
(en millions de dollars canadiens)					
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	118	164	94	282	218
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	123	161	110	284	260

¹⁾ Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

³⁾ En fonction du bénéfice net sous-jacent des quatre derniers trimestres, comme il est décrit à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle - entre le T2 2020 et le T2 2019

Le bénéfice net déclaré aux États-Unis a augmenté de 16 M\$ US (24 M\$), ou 23 % (26 %), au deuxième trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de l'amélioration de l'incidence des marchés et de la baisse des coûts d'intégration. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 9 M\$ US (13 M\$), ou 11 % (12 %), en raison de la croissance des affaires, des résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité et d'un profit découlant de la résolution d'une question d'ordre juridique, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité et par les résultats enregistrés au chapitre du crédit. Les résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité reflètent les résultats enregistrés au chapitre des soins dentaires et de l'invalidité de courte durée, partiellement contrebalancés par les résultats moins favorables enregistrés au chapitre des règlements d'invalidité de longue durée. L'incidence du change a augmenté le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 4 M\$.

La marge après impôt des Garanties collectives s'est établie à 7,5 % au deuxième trimestre de 2020, comparativement à 7,3 % au deuxième trimestre de 2019.

Comparaison du cumul annuel - entre le T2 2020 et le T2 2019

Le bénéfice net déclaré aux États-Unis a augmenté de 47 M\$ US (64 M\$), ou 29 % (29 %), au premier semestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de l'incidence favorable des marchés et de la baisse des coûts d'intégration, partiellement contrebalancées par l'incidence défavorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction. L'incidence des marchés comprend les variations favorables des taux d'intérêt, partiellement contrebalancées par les variations de la juste valeur des immeubles de placement. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 18 M\$ US (24 M\$), ou 9 % (9 %), en raison des activités de placement favorables, des profits tirés des actifs disponibles à la vente, de la croissance des affaires et d'un profit découlant de la résolution d'une question d'ordre juridique, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la mortalité. L'incidence du change a augmenté le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 5 M\$.

Croissance

Comparaison trimestrielle - entre le T2 2020 et le T2 2019

Les souscriptions d'assurance enregistrées aux États-Unis au deuxième trimestre de 2020 sont demeurées stables par rapport à la période correspondante de 2019, reflétant le rendement durable enregistré par l'ensemble de nos activités dans un contexte difficile.

Comparaison du cumul annuel - entre le T2 2020 et le T2 2019

Les souscriptions d'assurance enregistrées aux États-Unis au premier semestre de 2020 sont demeurées stables par rapport à la période correspondante de 2019, reflétant la hausse des souscriptions d'assurance collective, contrebalancée par la diminution des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes.

3. Gestion d'actifs

Gestion d'actifs (en millions de dollars canadiens)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 20	T1 20	T2 19	2020	2019
Bénéfice net déclaré	223	239	229	462	448
À déduire : Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS ¹⁾	(24)	10	(11)	(14)	(19)
Acquisitions, intégrations et restructurations ¹⁾	(12)	(13)	(5)	(25)	(5)
Bénéfice net sous-jacent ²⁾	259	242	245	501	472
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	779,1	702,9	708,1	779,1	708,1
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	51,6	51,9	31,9	103,5	63,2
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	7,2	0,4	(7,9)	7,6	(14,4)
MFS (en millions de dollars canadiens)					
Bénéfice net déclaré	205	240	225	445	440
À déduire : Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS ¹⁾	(24)	10	(11)	(14)	(19)
Bénéfice net sous-jacent ²⁾	229	230	236	459	459
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	690,2	613,5	639,9	690,2	639,9
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	47,6	49,7	30,3	97,3	59,3
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	7,4	2,4	(8,1)	9,8	(15,9)
MFS (en millions de dollars américains)					
Bénéfice net déclaré	147	180	168	327	330
À déduire : Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS ¹⁾	(18)	8	(8)	(10)	(14)
Bénéfice net sous-jacent ²⁾	165	172	176	337	344
Ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt ²⁾	36 %	36 %	37 %	36 %	37 %
Actif net moyen (en milliards de dollars américains) ²⁾	479,1	504,5	480,2	491,8	468,5
Actif géré (en milliards de dollars américains) ^{2), 3)}	508,5	436,4	488,8	508,5	488,8
Souscriptions brutes (en milliards de dollars américains) ²⁾	34,3	37,1	22,6	71,4	44,4
Souscriptions nettes (en milliards de dollars américains) ²⁾	5,4	1,8	(6,1)	7,1	(12,0)
Augmentation (perte) de valeur de l'actif (en milliards de dollars américains)	66,7	(92,8)	22,0	26,0	72,4
Indice S&P 500 (moyenne quotidienne)	2 927	3 068	2 884	2 997	2 803
Indice MSCI EAFE (moyenne quotidienne)	1 681	1 865	1 888	1 773	1 861
Gestion SLC (en millions de dollars canadiens)					
Bénéfice net déclaré	18	(1)	4	17	8
À déduire : Acquisitions, intégrations et restructurations ¹⁾	(12)	(13)	(5)	(25)	(5)
Bénéfice net sous-jacent ²⁾	30	12	9	42	13
Actif géré (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	88,9	89,4	68,2	88,9	68,2
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	4,0	2,2	1,6	6,2	3,9
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens) ²⁾	(0,2)	(2,0)	0,2	(2,2)	1,5

¹⁾ Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

³⁾ La MFS présente des renseignements mensuels sur son actif géré à la rubrique « Corporate Fact Sheet » de son site Web, qu'on peut consulter à l'adresse www.mfs.com/CorpFact. La rubrique « Corporate Fact Sheet » présente également l'actif et le passif de la MFS en fonction des PCGR des États-Unis au 30 juin 2020.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle - entre le T2 2020 et le T2 2019

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs a diminué de 6 M\$, ou 3 %, au deuxième trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019, en raison des ajustements défavorables de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, ainsi que des coûts liés à l'acquisition de BGO. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 14 M\$, ou 6 %, en raison de l'augmentation des honoraires en fonction du rendement de Gestion SLC et du bénéfice net tiré de l'acquisition de BGO conclue en juillet 2019, partiellement contrebalancés par la hausse des charges liées aux souscriptions à la MFS. L'incidence du change a augmenté le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 7 M\$ et de 9 M\$, respectivement.

Exprimé en dollars américains, le bénéfice net déclaré de la MFS a diminué de 21 M\$ US, ou 13 %, au deuxième trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019 en raison des ajustements défavorables de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Le bénéfice net sous-jacent a diminué de 11 M\$ US, ou 6 %, en raison de l'augmentation des charges liées aux souscriptions. Le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS a été de 36 % au deuxième trimestre de 2020 comparativement à 37 % au deuxième trimestre de 2019.

Le bénéfice net déclaré de Gestion SLC s'est établi à 18 M\$ au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 14 M\$ par rapport à la période correspondante de 2019, en raison du bénéfice net sous-jacent, partiellement contrebalancé par les coûts liés à l'acquisition de BGO. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 21 M\$, en raison de l'augmentation des honoraires en fonction du rendement et du bénéfice net tiré de l'acquisition de BGO conclue en juillet 2019.

Comparaison du cumul annuel - entre le T2 2020 et le T2 2019

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs a augmenté de 14 M\$, ou 3 %, au premier semestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019, en raison du bénéfice net sous-jacent, partiellement contrebalancé par les coûts liés à l'acquisition de BGO. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 29 M\$, ou 6 %, en raison de l'augmentation de l'actif net moyen à la MFS, du bénéfice net tiré de l'acquisition de BGO conclue en juillet 2019 et de l'augmentation des honoraires en fonction du rendement de Gestion SLC, partiellement contrebalancés par la variation du rendement net des placements et par la hausse des charges liées aux souscriptions à la MFS. L'incidence du change a augmenté le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 9 M\$ et de 11 M\$, respectivement.

Exprimé en dollars américains, le bénéfice net déclaré de la MFS au premier semestre de 2020 est demeuré stable par rapport à la période correspondante de 2019. Le bénéfice net sous-jacent a diminué de 7 M\$ US, ou 2 %, en raison de la variation du rendement net des placements et de la hausse des charges liées aux souscriptions, partiellement contrebalancées par l'incidence de la hausse de l'actif net moyen.

Le bénéfice net déclaré de Gestion SLC s'est établi à 17 M\$ au premier semestre de 2020, en hausse de 9 M\$ par rapport à la période correspondante de 2019, en raison du bénéfice net sous-jacent, partiellement contrebalancé par les coûts liés à l'acquisition de BGO. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 29 M\$, en raison du bénéfice net tiré de l'acquisition de BGO en juillet 2019 et de l'augmentation des honoraires en fonction du rendement.

Croissance

L'actif géré de Gestion d'actifs a augmenté de 10,3 G\$ au 30 juin 2020 par rapport au 31 décembre 2019, en raison de l'incidence du change de 30,0 G\$, des rentrées nettes de 7,6 G\$ et d'autres hausses de 2,1 G\$, partiellement contrebalancées par la perte de valeur de l'actif de 29,4 G\$.

L'actif géré de la MFS a diminué de 18,9 G\$ US, ou 4 %, au 30 juin 2020 par rapport au 31 décembre 2019, en raison de la perte de valeur de l'actif de 26,0 G\$, partiellement contrebalancée par des rentrées nettes de 7,1 G\$ US. Au deuxième trimestre de 2020, la MFS a déclaré des rentrées nettes de 5,4 G\$ US (7,4 G\$), incluant des rentrées positives liées aux produits individuels aux États-Unis pour un sixième trimestre consécutif.

Au deuxième trimestre de 2020, 86 %, 88 % et 80 % de l'actif s'inscrivant dans les fonds communs de placement de la MFS offerts aux particuliers aux États-Unis se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Lipper pour ce qui est du rendement sur dix, cinq et trois ans, respectivement.

L'actif géré de Gestion SLC a augmenté de 4,9 G\$, ou 6 %, au 30 juin 2020 par rapport au 31 décembre 2019, en raison de l'incidence du change de 2,7 G\$, de l'augmentation de la valeur de l'actif de 2,3 G\$ et d'autres éléments d'une valeur de 2,1 G\$, partiellement contrebalancés par des sorties de 2,2 G\$. Les sorties comprennent un montant de 1,6 G\$ lié aux distributions versées à des Clients en raison de la vente à profit d'actifs sous-jacents d'un fonds à capital fixe ainsi que des sorties liées aux services de rééquilibrage. Au deuxième trimestre de 2020, Gestion SLC a enregistré des sorties nettes de 0,2 G\$.

4. Asie

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 20	T1 20	T2 19	2020	2019
Marchés locaux ^{1), 2)}	66	65	86	131	150
Carrefours internationaux ^{1), 2)}	60	35	48	95	64
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	126	100	134	226	214
À déduire : Incidence des marchés ³⁾	(24)	(47)	(14)	(71)	(56)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ³⁾	7	(9)	1	(2)	1
Acquisitions, intégrations et restructurations ³⁾	(1)	1	—	—	—
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ⁴⁾	144	155	147	299	269
Rendement des capitaux propres déclaré (en %) ⁴⁾	8,7 %	7,3 %	9,9 %	8,0 %	7,9 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %) ⁴⁾	9,9 %	11,2 %	10,9 %	10,6 %	10,0 %
Souscriptions d'assurance ⁴⁾	240	318	238	558	496
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine ⁴⁾	2 455	2 321	1 799	4 776	3 680

¹⁾ Avant le premier trimestre de 2020, ces secteurs d'activité étaient désignés par les appellations Assurance et gestion de patrimoine et Division International respectivement, dans nos rapports de gestion intermédiaires et annuels. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2020, la division Assurance et gestion de patrimoine a été renommée Marchés locaux, et nous avons regroupé les activités de notre Division international et nos activités à Hong Kong dans une nouvelle structure de gestion appelée Carrefours internationaux. Nous avons mis à jour les montants présentés pour les périodes précédentes afin de refléter ce changement de présentation.

²⁾ La division Marchés locaux comprend les Philippines, l'Indonésie, l'Inde, la Chine, la Malaisie et le Vietnam. La division Carrefours internationaux comprend la Division International et Hong Kong.

³⁾ Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

⁴⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Au cours du premier trimestre de 2020, nous avons regroupé les activités de notre Division International et nos activités à Hong Kong dans une nouvelle structure de gestion appelée Carrefours internationaux afin de tirer parti des occasions relatives aux Clients fortunés en Asie et d'offrir à nos Clients et à nos partenaires de distribution des produits et services de premier ordre dans l'ensemble des régions.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle - entre le T2 2020 et le T2 2019

Le bénéfice net déclaré en Asie a diminué de 8 M\$, ou 6 %, pour le deuxième trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de l'incidence défavorable des marchés, principalement attribuable à l'incidence des taux d'intérêt, partiellement contrebalancée par l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction. Le bénéfice net sous-jacent a diminué de 3 M\$, ou 2 %, en raison des résultats défavorables enregistrés au chapitre du crédit et de la baisse des profits tirés des actifs disponibles à la vente, en grande partie contrebalancés par le profit lié au remboursement anticipé d'un placement hypothécaire et par les résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité. L'incidence du change a augmenté le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 5 M\$ et de 7 M\$, respectivement.

Comparaison du cumul annuel - entre le T2 2020 et le T2 2019

Le bénéfice net déclaré en Asie a augmenté de 12 M\$, ou 6 %, pour le premier semestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019, en raison du bénéfice net sous-jacent, décrit ci-après, partiellement contrebalancé par l'incidence défavorable des marchés. L'incidence défavorable des marchés désigne l'incidence défavorable des marchés des actions, partiellement contrebalancée par une incidence plus favorable des taux d'intérêt. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 30 M\$, ou 11 %, en raison de la croissance des affaires, des profits tirés des affaires nouvelles, principalement pour la division Carrefours internationaux, des résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité et de l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre de la mortalité, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat. L'incidence du change a augmenté le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 9 M\$ et de 11 M\$, respectivement.

Croissance

Comparaison trimestrielle - entre le T2 2020 et le T2 2019

Les souscriptions d'assurance enregistrées en Asie au deuxième trimestre de 2020 sont demeurées stables par rapport à la période correspondante de 2019. Les souscriptions d'assurance individuelle se sont établies à 231 M\$, un résultat stable par rapport à la période correspondante, en excluant l'incidence favorable du change de 4 M\$, en raison des hausses enregistrées par la division Carrefours internationaux, ainsi qu'en Chine et au Vietnam, qui ont été contrebalancées par la diminution des souscriptions enregistrées dans d'autres marchés de l'assurance en raison des répercussions liées à la COVID-19.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées en Asie ont augmenté de 643 M\$, ou 36 %, au deuxième trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019, en excluant l'incidence favorable du change de 13 M\$, en raison des souscriptions de titres à revenu fixe enregistrées en Inde et des souscriptions enregistrées sur le marché monétaire aux Philippines.

Comparaison du cumul annuel - entre le T2 2020 et le T2 2019

Les souscriptions d'assurance enregistrées en Asie ont augmenté de 62 M\$, ou 13 %, au premier semestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019. Les souscriptions d'assurance individuelle se sont chiffrées à 535 M\$, en hausse de 55 M\$, ou 11 %, en excluant l'incidence favorable du change de 6 M\$, en raison des souscriptions enregistrées par la division Carrefours internationaux, partiellement contrebalancées par les souscriptions enregistrées aux Philippines et en Inde.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées en Asie ont augmenté de 1 053 M\$, ou 29 %, au premier semestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019, en excluant l'incidence favorable du change de 43 M\$, en raison des souscriptions enregistrées sur le marché monétaire aux Philippines.

5. Organisation internationale

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 20	T1 20	T2 19	2020	2019
Royaume-Uni	45	51	39	96	68
Services de soutien généraux	(110)	(121)	(49)	(231)	(115)
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	(65)	(70)	(10)	(135)	(47)
À déduire : Incidence des marchés ¹⁾	2	1	—	3	(9)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction ¹⁾	1	1	(2)	2	(11)
Acquisitions, intégrations et restructurations ¹⁾	—	(28)	(2)	(28)	(2)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) ²⁾	(68)	(44)	(6)	(112)	(25)

¹⁾ Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

²⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle - entre le T2 2020 et le T2 2019

La perte nette déclarée de l'Organisation internationale s'est établie à 65 M\$ au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 55 M\$ par rapport à la période correspondante de 2019, principalement en raison des incidences sur le bénéfice net sous-jacent. La perte nette sous-jacente s'est établie à 68 M\$, en hausse de 62 M\$, principalement en raison d'un ajustement défavorable lié aux déclarations fiscales de l'exercice précédent au Canada, de la baisse des produits tirés des placements exonérés d'impôt, ainsi que des résultats enregistrés au chapitre du crédit au Royaume-Uni, partiellement contrebalancés par la hausse du rendement net des placements sur le surplus de 23 M\$, principalement attribuable aux profits découlant des capitaux de lancement et aux résultats enregistrés au chapitre de la mortalité au Royaume-Uni.

Comparaison du cumul annuel - entre le T2 2020 et le T2 2019

La perte nette déclarée de l'Organisation internationale s'est établie à 135 M\$ au premier semestre de 2020, en hausse de 88 M\$ par rapport à la période correspondante de 2019, en raison des coûts de restructuration, partiellement contrebalancés par l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction et par l'incidence des marchés. La perte nette sous-jacente s'est établie à 112 M\$, en hausse de 87 M\$, principalement en raison d'un ajustement défavorable lié aux déclarations fiscales de l'exercice précédent au Canada, de la baisse des produits tirés des placements exonérés d'impôt, ainsi que des résultats enregistrés au chapitre du crédit au Royaume-Uni, partiellement contrebalancés par les activités de placement favorables au Royaume-Uni et par les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité.

G. Placements

Le total de nos placements liés au fonds général se chiffrait à 176,5 G\$ au 30 juin 2020, comparativement à 161,6 G\$ au 31 décembre 2019. L'augmentation des placements liés au fonds général s'explique principalement par la hausse de la juste valeur nette liée au recul des taux d'intérêt, par les activités d'exploitation, notamment l'émission de titres de créance subordonnés, ainsi que par l'incidence favorable du change. Nos placements liés au fonds général sont bien diversifiés en ce qui touche les types de placements et les secteurs, ainsi que sur le plan géographique, et notre portefeuille est en majeure partie investi dans des titres à revenu fixe de grande qualité.

Le tableau suivant présente la composition de nos placements liés au fonds général¹⁾.

(en millions de dollars)	30 juin 2020		31 décembre 2019	
	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur comptable totale	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur comptable totale
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	11 792	7 %	9 575	6 %
Titres de créance	90 038	51 %	81 606	50 %
Titres de capitaux propres	5 530	3 %	4 787	3 %
Prêts hypothécaires et autres prêts	49 858	28 %	48 222	30 %
Actifs dérivés	2 914	2 %	1 548	1 %
Autres placements	5 658	3 %	5 357	3 %
Avances sur contrats	3 308	2 %	3 218	2 %
Immeubles de placement	7 404	4 %	7 306	5 %
Total des placements	176 502	100 %	161 619	100 %

¹⁾ Les valeurs et les ratios présentés sont fondés sur la valeur comptable des catégories d'actifs respectives. Généralement, les valeurs comptables des placements à la juste valeur par le biais du résultat net et des placements disponibles à la vente sont égales à leur juste valeur; cependant, nos prêts hypothécaires et autres prêts sont habituellement comptabilisés au coût amorti. En ce qui a trait aux placements soutenant les contrats d'assurance, dans l'éventualité d'un défaut de paiement, si les montants recouverts sont insuffisants pour couvrir les flux de trésorerie liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance connexes que les actifs doivent soutenir, l'exposition au risque de crédit pourrait être supérieure à la valeur comptable des actifs.

Expositions à souligner découlant de la pandémie de COVID-19 et autres éléments connexes

En tant qu'institution de services financiers d'envergure mondiale, nous détenons un portefeuille bien diversifié et harmonisé avec les passifs relatifs aux contrats d'assurance au chapitre de la durée et qui comprend plusieurs types de placements couvrant un vaste ensemble de secteurs et d'emplacements géographiques. Au 30 juin 2020, notre exposition directe et indirecte aux secteurs les plus directement touchés par la pandémie de COVID-19 comprenait les secteurs du pétrole et du gaz, des transports, des hôtels, restaurants et loisirs, ainsi que les immeubles de bureaux, les immeubles de détail et les immeubles d'habitation collective. Nous surveillons de près l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur notre portefeuille de placement. Bien que les secteurs mentionnés ci-après aient été touchés de façon importante par la pandémie de COVID-19, d'autres secteurs de notre portefeuille de placement pourraient également subir l'incidence défavorable de cette pandémie.

Pétrole et gaz

Au 30 juin 2020, notre exposition directe au secteur du pétrole et du gaz, par l'entremise de nos titres de créance et de nos prêts aux entreprises, se chiffrait à environ 5,5 G\$, soit 3 % du total des placements, et 95 % de ces placements étaient de catégorie investissement, y compris 65 % dont la notation était de BBB (4,9 G\$, dont 98 % étaient de catégorie investissement, y compris 66 % dont la notation était de BBB, au 31 décembre 2019)¹⁾. Environ 59 % de notre portefeuille du secteur du pétrole et du gaz étaient investis dans des sociétés pipelinaires, d'entreposage et de transport, 13 % étaient investis individuellement dans des sociétés pétrolières et gazières et des sociétés de prospection et de production intégrées et la tranche restante était investie dans des sociétés exerçant des activités de raffinage et de forage et d'entretien, dont aucune n'excédait 12 % de notre portefeuille global du secteur du pétrole et du gaz sur une base individuelle. Au 31 décembre 2019, ces pourcentages s'élevaient à 58 % et à 12 %, respectivement.

Notre portefeuille de prêts hypothécaires et de biens immobiliers comprend des immeubles de bureaux, des immeubles industriels, des immeubles de détail et des immeubles d'habitation collective occupés par des locataires provenant de divers secteurs. Au 30 juin 2020, notre exposition indirecte au secteur du pétrole et du gaz, par l'entremise de nos prêts hypothécaires et de nos biens immobiliers, se chiffrait à environ 2,4 G\$²⁾, soit un montant de 1,1 G\$ en prêts hypothécaires et un montant de 1,3 G\$ en biens immobiliers. Exprimée en pourcentage du total de notre portefeuille de prêts hypothécaires et de biens immobiliers, notre exposition indirecte au secteur du pétrole et du gaz s'élève à 7 % et à 17 %, respectivement.

Transports

Au 30 juin 2020, notre exposition directe au secteur des transports, par l'entremise de nos titres de créance et de nos prêts aux entreprises, se chiffrait à environ 3,8 G\$, soit 2 % du total des placements, et 91 % de ces placements étaient de catégorie investissement, y compris 34 % dont la notation était de BBB (3,6 G\$, dont 99 % étaient de catégorie investissement, y compris 30 % dont la notation était de BBB, au 31 décembre 2019)¹⁾. Sur notre exposition directe de 3,8 G\$, une tranche de 2,1 G\$, ou 55 %, est assortie d'une garantie (2,0 G\$, ou 56 %, au 31 décembre 2019). Au 30 juin 2020, nous n'avons pas d'exposition directe ou indirecte importante au secteur de l'aviation par l'entremise de nos prêts hypothécaires et de nos biens immobiliers, et nous avons une exposition indirecte limitée au secteur de l'automobile par l'entremise de nos prêts hypothécaires et de nos biens immobiliers bien diversifiés.

¹⁾ Les notations ont été établies conformément au processus décrit à la rubrique « Catégories de risque – Gouvernance et contrôle de la gestion du risque de crédit », de notre rapport de gestion annuel.

²⁾ L'exposition indirecte par l'entremise des prêts hypothécaires et des biens immobiliers comprend le portefeuille de biens immobiliers et les prêts hypothécaires non garantis en Alberta et au Texas.

Hôtels, restaurants et loisirs

Au 30 juin 2020, notre exposition directe au secteur des hôtels, restaurants et loisirs, par l'entremise de nos titres de créance et de nos prêts aux entreprises, se chiffrait à environ 1,1 G\$, soit 1 % du total des placements, et 79 % de ces placements étaient de catégorie investissement, y compris 40 % dont la notation était de BBB (1,0 G\$, dont 99 % étaient de catégorie investissement, y compris 59 % dont la notation était de BBB, au 31 décembre 2019)¹⁾. Sur notre exposition directe de 1,1 G\$, une tranche de 0,6 G\$, ou 56 %, est assortie d'une garantie (0,6 G\$, ou 62 %, au 31 décembre 2019). Au 30 juin 2020, nous n'avions pas d'exposition directe ou indirecte importante à des hôtels par l'entremise de nos prêts hypothécaires et de nos biens immobiliers, et nous avons une exposition indirecte limitée aux restaurants et aux loisirs par l'entremise de notre portefeuille de prêts hypothécaires et de biens immobiliers bien diversifiés.

Immeubles de bureaux, immeubles de détail et immeubles d'habitation collective

Au 30 juin 2020, nous avons une exposition de 14,8 G\$ au secteur des immeubles de bureaux, immeubles de détail et immeubles d'habitation collective par l'entremise de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés et d'immeubles de placement. Notre portefeuille de titres de créance et de prêts aux sociétés se traduisait par une exposition de 2,5 G\$, sur laquelle une tranche de 96 % était de catégorie investissement, y compris 45 % dont la notation était de BBB (2,5 G\$, dont 100 % étaient de catégorie investissement, y compris 43 % dont la notation était de BBB, au 31 décembre 2019)¹⁾. Notre portefeuille dans ces types d'immeubles totalisait 7,2 G\$ pour les immeubles de bureaux, 6,4 G\$ pour les immeubles de détail et 3,7 G\$ pour les immeubles d'habitation collective, soit 4 %, 4 % et 2 % du total des placements, respectivement.

Notre portefeuille de prêts hypothécaires est bien garanti, avec un quotient de financement moyenne pondérée d'environ 54 % et un ratio de couverture de la dette moyen pondéré de 1,81 fois au 30 juin 2020. Notre portefeuille d'immeubles de placement est diversifié sur le plan géographique et couvre une vaste gamme de secteurs.

1. Titres de créance

Notre portefeuille de titres de créance fait l'objet d'une gestion active reposant sur notre programme courant d'achats et de ventes, qui vise à optimiser le rendement ainsi que la qualité et la liquidité des placements, tout en faisant en sorte que le portefeuille demeure bien diversifié et harmonisé avec les passifs relatifs aux contrats d'assurance au chapitre de la durée. Notre exposition aux titres de créance d'un seul pays ne dépassait pas 1 % du total des placements présenté dans nos états financiers consolidés intermédiaires au 30 juin 2020, excepté en ce qui a trait à certains pays où nous exerçons des activités, notamment le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni et les Philippines.

Titres de créance par emplacement géographique

Le tableau suivant présente la valeur comptable des titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente, classés selon leur emplacement géographique.

(en millions de dollars)	30 juin 2020				31 décembre 2019			
	Titres de créance - à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance - disponibles à la vente	Total	Pourcentage du total	Titres de créance - à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance - disponibles à la vente	Total	Pourcentage du total
Titres de créance								
Canada	32 629	4 865	37 494	42 %	28 221	5 031	33 252	41 %
États-Unis	27 299	5 642	32 941	37 %	24 224	5 822	30 046	37 %
Europe	8 971	1 252	10 223	11 %	8 827	1 178	10 005	12 %
Asie	4 982	680	5 662	6 %	4 074	573	4 647	6 %
Autres	2 580	1 138	3 718	4 %	2 548	1 108	3 656	4 %
Total des titres de créance	76 461	13 577	90 038	100 %	67 894	13 712	81 606	100 %

La proportion de nos titres de créance dotés de la notation A ou d'une notation supérieure s'établissait à 73 % du total des titres de créance au 30 juin 2020, comparativement à 74 % au 31 décembre 2019. La proportion des titres de créance dotés de la notation BBB ou d'une notation supérieure était de 99 % du total des titres de créance au 30 juin 2020, soit un niveau stable par rapport au 31 décembre 2019.

Nos pertes latentes brutes sur les titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net et sur les titres de créance disponibles à la vente se chiffraient à 0,2 G\$ et à 0,1 G\$, respectivement, au 30 juin 2020, comparativement à 0,1 G\$ et à 0,1 G\$, respectivement, au 31 décembre 2019. L'augmentation des pertes latentes brutes est en grande partie attribuable à l'incidence de l'augmentation des écarts de taux.

¹⁾ Les notations ont été établies conformément au processus décrit à la rubrique « Catégories de risque – Gouvernance et contrôle de la gestion du risque de crédit », de notre rapport de gestion annuel.

Titres de créance par émetteur et par secteur

Le tableau suivant présente la valeur comptable des titres de créance par émetteur et par secteur.

(en millions de dollars)	30 juin 2020			31 décembre 2019		
	Titres de créance - à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance - disponibles à la vente	Total	Titres de créance - à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance - disponibles à la vente	Total
Titres de créance émis ou garantis par :						
Gouvernement du Canada	3 902	2 240	6 142	3 890	2 556	6 446
Gouvernements provinciaux et municipalités du Canada	16 855	1 260	18 115	13 826	1 139	14 965
Gouvernements et organismes américains	1 425	785	2 210	1 748	1 363	3 111
Autres gouvernements étrangers	5 503	823	6 326	5 181	736	5 917
Total des titres de créance émis ou garantis par des gouvernements	27 685	5 108	32 793	24 645	5 794	30 439
Titres de créance de sociétés par secteur d'activité ¹⁾ :						
Secteur financier	10 408	1 632	12 040	9 341	1 585	10 926
Services publics	7 635	643	8 278	6 693	565	7 258
Produits industriels	5 443	683	6 126	4 800	629	5 429
Énergie	4 292	443	4 735	3 867	365	4 232
Services de communication	3 549	554	4 103	3 075	471	3 546
Immobilier	2 542	395	2 937	2 595	368	2 963
Soins de santé	2 088	244	2 332	1 886	236	2 122
Produits de consommation courante	2 005	258	2 263	1 703	221	1 924
Produits de consommation discrétionnaire	1 434	289	1 723	1 268	219	1 487
Matériaux	1 461	201	1 662	1 331	212	1 543
Technologie de l'information	1 346	236	1 582	1 122	213	1 335
Total des titres de créance de sociétés	42 203	5 578	47 781	37 681	5 084	42 765
Titres adossés à des créances	6 573	2 891	9 464	5 568	2 834	8 402
Total des titres de créance	76 461	13 577	90 038	67 894	13 712	81 606

¹⁾ Notre classement des titres de créance par secteur est fondé sur la classification industrielle mondiale standard et sur les indications de S&P Dow Jones Indices.

Titres de créance par notation

Les titres de créance de catégorie investissement sont ceux dotés de la notation BBB ou d'une notation supérieure. Notre portefeuille de titres de créance était composé de 99 % de titres de catégorie investissement, d'après leur valeur comptable, au 30 juin 2020 (99 % au 31 décembre 2019). Les notations ont été établies selon le processus de notation interne décrit à la rubrique « Gouvernance et contrôle de la gestion du risque de crédit » de notre rapport de gestion annuel.

Le tableau suivant présente un sommaire de nos titres de créance, par qualité du crédit.

(en millions de dollars)	30 juin 2020			31 décembre 2019		
	Titres de créance - à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance - disponibles à la vente	Total	Titres de créance - à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance - disponibles à la vente	Total
Titres de créance par notation :						
AAA	11 663	5 865	17 528	11 097	6 630	17 727
AA	12 111	1 708	13 819	10 503	1 670	12 173
A	30 823	3 270	34 093	27 341	3 037	30 378
BBB	20 711	2 549	23 260	18 339	2 248	20 587
BB et moins	1 153	185	1 338	614	127	741
Total des titres de créance	76 461	13 577	90 038	67 894	13 712	81 606

2. Prêts hypothécaires et autres prêts

Les prêts hypothécaires et autres prêts dont il est question dans la présente rubrique sont présentés à la valeur comptable dans nos états financiers consolidés intermédiaires. Notre portefeuille de prêts hypothécaires était constitué presque entièrement de prêts de premier rang, et notre portefeuille de prêts était constitué de prêts liés à des placements privés.

Prêts hypothécaires et autres prêts par emplacement géographique

Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts hypothécaires et des autres prêts, classés selon leur emplacement géographique¹⁾.

(en millions de dollars)	30 juin 2020			31 décembre 2019		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Canada	9 231	13 141	22 372	9 310	13 249	22 559
États-Unis	7 005	13 192	20 197	6 915	11 994	18 909
Europe	—	4 938	4 938	—	4 561	4 561
Asie	—	406	406	—	352	352
Autres	—	1 945	1 945	—	1 841	1 841
Total	16 236	33 622	49 858	16 225	31 997	48 222
Pourcentage du total des placements	9 %	19 %	28 %	10 %	20 %	30 %

¹⁾ L'emplacement géographique correspond à l'emplacement de l'immeuble pour les prêts hypothécaires, et au pays de la société mère du créancier pour les autres prêts.

Au 30 juin 2020, notre portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 16,2 G\$, soit un niveau stable par rapport au 31 décembre 2019. Notre portefeuille de prêts hypothécaires se compose entièrement de prêts hypothécaires commerciaux, consentis sur des immeubles de détail, des immeubles de bureaux, des immeubles d'habitation collective, des biens immobiliers industriels et des terrains. Au 30 juin 2020, une tranche de 36 % de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux se composait de prêts hypothécaires sur des immeubles d'habitation collective. Le portefeuille ne compte aucun prêt hypothécaire sur des maisons individuelles. Au 30 juin 2020, la quotité de financement moyenne pondérée de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés était d'environ 56 %, par rapport à 55 % au 31 décembre 2019. Bien que nous limitons généralement la quotité de financement à 75 % à l'émission, nous pouvons, au Canada, investir dans des prêts hypothécaires à quotité de financement plus élevée, à condition que ces prêts soient assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL »). Le ratio de couverture de la dette moyen pondéré estimatif pour notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés est de 1,78 fois. Des 4,0 G\$ de prêts hypothécaires sur des immeubles d'habitation collective que comporte notre portefeuille canadien de prêts hypothécaires commerciaux, 92 % sont assurés par la SCHL.

Au 30 juin 2020, nous détenions des prêts autres que les prêts hypothécaires totalisant 33,6 G\$, comparativement à 32,0 G\$ au 31 décembre 2019. Les prêts liés à des placements privés assurent la diversification selon le type de prêts, le secteur de marché et la qualité du crédit de l'emprunteur. Le portefeuille de prêts liés à des placements privés se compose de prêts garantis et non garantis de premier rang accordés à de moyennes et grandes entreprises, d'obligations titrisées au titre de contrats de location et de prêts garantis au moyen de divers actifs, ainsi que de prêts destinés au financement de projets dans des secteurs comme l'énergie et les infrastructures.

Prêts hypothécaires et autres prêts par notation

La qualité du crédit des prêts hypothécaires et autres prêts est évaluée à l'interne par la surveillance régulière des expositions au risque de crédit. Nous avons recours à notre jugement et à notre expérience pour déterminer quels facteurs doivent être pris en compte pour attribuer à chacun des prêts hypothécaires et prêts aux entreprises une notation à l'interne, qui est validée au moyen de modèles d'évaluation du crédit. Les notations internes reflètent la qualité du crédit de l'emprunteur et la valeur de toute garantie. Les notations ont été établies selon le processus de notation interne décrit à la rubrique « Gouvernance et contrôle de la gestion du risque de crédit » de notre rapport de gestion annuel.

Les tableaux suivants présentent un sommaire de nos prêts hypothécaires et autres prêts, par indicateur de la qualité du crédit.

(en millions de dollars)	30 juin 2020	31 décembre 2019
Prêts hypothécaires par notation :		
Assurés	3 991	3 966
AAA	—	1
AA	1 863	2 087
A	5 486	5 481
BBB	3 907	3 943
BB et moins	923	670
Dépréciés	66	77
Total des prêts hypothécaires	16 236	16 225

(en millions de dollars)	30 juin 2020	31 décembre 2019
Autres prêts par notation :		
AAA	227	224
AA	4 781	5 044
A	12 584	12 516
BBB	13 668	12 920
BB et moins	2 311	1 207
Dépréciés	51	86
Total des autres prêts	33 622	31 997

Prêts hypothécaires et autres prêts échus ou dépréciés

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute et la provision pour pertes relatives aux prêts hypothécaires et autres prêts échus ou dépréciés.

(en millions de dollars)	30 juin 2020					
	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Non échus	16 170	33 571	49 741	—	—	—
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	—	—	—	—	—	—
Échus depuis 90 jours ou plus	—	—	—	—	—	—
Dépréciés	142	110	252	76	59	135
Total	16 312	33 681	49 993	76	59	135

(en millions de dollars)	31 décembre 2019					
	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Non échus	16 148	31 911	48 059	—	—	—
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	—	—	—	—	—	—
Échus depuis 90 jours ou plus	—	—	—	—	—	—
Dépréciés	147	133	280	70	47	117
Total	16 295	32 044	48 339	70	47	117

Le montant de nos prêts hypothécaires et autres prêts dépréciés, déduction faite de la provision pour pertes, s'élevait à 117 M\$ au 30 juin 2020, comparativement à 163 M\$ au 31 décembre 2019.

3. Instruments financiers dérivés

Les valeurs relatives à nos instruments dérivés sont présentées dans le tableau suivant. Les montants notionnels servent au calcul des paiements aux termes des contrats dérivés et ne sont pas généralement échangés.

(en millions de dollars)	30 juin 2020	31 décembre 2019
Actif (passif) à la juste valeur nette	(399)	(492)
Montant notionnel total	66 340	62 131
Montant en équivalent-crédit ¹⁾	735	796
Montant en équivalent-crédit pondéré en fonction des risques ¹⁾	16	17

¹⁾ Les montants présentés n'incluent pas les garanties reçues.

La juste valeur nette des dérivés constituait un passif de 399 M\$ au 30 juin 2020, comparativement à un passif de 492 M\$ au 31 décembre 2019. L'augmentation de la juste valeur nette des dérivés est principalement attribuable à l'incidence des variations à la baisse des courbes de rendement, partiellement contrebalancée par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les contrats de change.

Le montant notionnel total des dérivés de notre portefeuille a augmenté pour s'établir à 66,3 G\$ au 30 juin 2020, comparativement à 62,1 G\$ au 31 décembre 2019. La variation du montant notionnel est principalement attribuable à la hausse de 3,1 G\$ des contrats de change couvrant des actifs en monnaie étrangère et à la hausse de 1,8 G\$ des contrats de taux d'intérêt, principalement aux fins de l'harmonisation des durées.

4. Immeubles de placement

Les immeubles de bureaux, les immeubles de détail et les biens immobiliers industriels constituent les composantes principales de notre portefeuille immobilier, représentant environ 77 % des placements immobiliers au 30 juin 2020. L'augmentation de notre portefeuille immobilier s'explique principalement par les achats nets et par l'incidence du change, partiellement contrebalancés par les pertes liées à l'évaluation du marché au cours de l'exercice. Les immeubles de placement sont présentés par type et par emplacement géographique dans le tableau suivant.

(en millions de dollars)	30 juin 2020						Total	Pourcentage du total
	Immeubles de bureaux	Biens immobiliers industriels	Immeubles de détail	Immeubles d'habitation collective	Autres			
Canada	1 975	1 506	930	1 016	565	5 992	81 %	
États-Unis	710	303	254	—	85	1 352	18 %	
Europe	20	12	26	—	2	60	1 %	
Total	2 705	1 821	1 210	1 016	652	7 404	100 %	

(en millions de dollars)	31 décembre 2019						Total	Pourcentage du total
	Immeubles de bureaux	Biens immobiliers industriels	Immeubles de détail	Immeubles d'habitation collective	Autres			
Canada	1 958	1 405	967	1 064	460	5 854	80 %	
États-Unis	772	269	273	—	72	1 386	19 %	
Europe	22	13	30	—	1	66	1 %	
Total	2 752	1 687	1 270	1 064	533	7 306	100 %	

5. Provision pour insuffisance de l'actif

Nous constituons des provisions au titre des incidents de crédit futurs éventuels dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance. Le montant de la provision pour insuffisance de l'actif, inclus dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance, est fondé sur une diminution possible du rendement futur des placements, qui peut varier en fonction de facteurs comme les catégories d'actifs, la qualité de crédit de l'actif (notation), la durée et le pays d'origine. Lorsqu'un actif est radié ou cédé, toute somme mise de côté dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance pour couvrir une éventuelle insuffisance de cet actif est libérée.

Notre provision pour insuffisance de l'actif tient compte de la provision pour incidents de crédit futurs liés aux actifs à revenu fixe actuellement détenus par la Compagnie et soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Notre provision pour insuffisance de l'actif s'élevait à 3 034 M\$ au 30 juin 2020, comparativement à 2 637 M\$ au 31 décembre 2019. L'augmentation de 397 M\$ est principalement due aux hausses des provisions pour actifs achetés, déduction faite des cessions, aux changements de notation et à l'incidence du change, partiellement contrebalancés par la reprise de provisions pour actifs à revenu fixe soutenant nos passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Une diminution d'un échelon de la notation attribuée à 25 % de notre portefeuille de placement à revenu fixe¹⁾ se traduirait par une augmentation de 125 M\$, après impôt, des passifs relatifs aux contrats d'assurance en raison des modifications apportées aux notations et par une diminution de notre bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires. Ces variations ne tiennent pas compte de l'incidence de la reprise du crédit la plus probable et du fait que les placements dans des titres à revenu fixe n'ont aucune incidence sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires, notamment dans le cas des actifs soutenant des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation. Une proportion de 55 % de ce montant se rapporte à notre portefeuille doté d'une notation de BBB.

¹⁾ En excluant les titres fédéraux et provinciaux, les titres adossés à des créances, les titres adossés à des prêts hypothécaires et les prêts hypothécaires assurés par la SCHL.

H. Gestion du risque

Le texte et les tableaux en grisé de la présente rubrique mettent en lumière l'information que nous présentons à l'égard du risque de marché, conformément à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, et font partie intégrante de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités pour le trimestre clos le 30 juin 2020. Le grisé n'indique en aucun cas que ces informations sont plus importantes que l'information présentée dans des tableaux ou dans le texte qui ne sont pas en grisé. Les informations présentées à l'égard de la gestion du risque doivent être lues dans leur intégralité.

La Compagnie a élaboré un cadre de gestion du risque afin de faciliter l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques, ainsi que la communication de l'information s'y rapportant. Le cadre de gestion du risque couvre tous les risques, et ceux-ci ont été regroupés en six catégories principales : les risques de marché, les risques d'assurance, les risques de crédit, les risques d'entreprise et les risques stratégiques, les risques opérationnels et les risques de liquidité. La pandémie de COVID-19 pourrait avoir des répercussions défavorables sur les six catégories principales simultanément. L'horizon de temps et l'ampleur de ces répercussions sont incertains pour le moment. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique H, « Gestion du risque - 8 - Risques liés à la pandémie de COVID-19 ».

Par l'intermédiaire de nos processus de gestion des risques d'entreprise, nous surveillons les divers facteurs de risque établis dans le cadre de gestion du risque et en faisons rapport à la haute direction et aux comités du conseil d'administration au moins une fois par trimestre. Nos processus de gestion des risques d'entreprise et les facteurs de risque sont décrits dans notre rapport de gestion annuel et notre notice annuelle.

Les références aux fonds distincts dans la présente rubrique incluent les garanties liées aux fonds distincts, les rentes à capital variable et les produits de placement, ainsi que le portefeuille fermé de réassurance de l'Organisation internationale.

1. Sensibilités au risque de marché

Notre bénéfice net¹⁾ subit l'incidence de l'évaluation de nos obligations envers les titulaires de contrat aux termes des contrats d'assurance et de rentes. Ces montants sont déterminés d'après des modèles d'évaluation internes et sont comptabilisés dans nos états financiers consolidés principalement comme passifs relatifs aux contrats d'assurance. L'évaluation de ces obligations exige de la direction qu'elle pose des hypothèses en ce qui concerne le niveau futur du rendement des marchés des actions, des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap ainsi que d'autres facteurs pour la durée de ces contrats. Les états financiers consolidés tiennent compte des différences entre nos résultats réels et nos hypothèses les plus probables. Se reporter à la rubrique « Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités » de la présente section pour obtenir des renseignements additionnels importants concernant ces estimations.

La valeur de marché de nos placements dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres varie en fonction des fluctuations des taux d'intérêt et des marchés des actions. La valeur de marché des titres à revenu fixe désignés comme étant disponibles à la vente et détenus principalement dans notre excédent augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent et diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La valeur de marché des titres de capitaux propres désignés comme étant disponibles à la vente et détenus principalement dans notre excédent augmente en fonction de la hausse des marchés des actions et diminue en fonction de la baisse de ces derniers. Les variations de la valeur de marché des actifs disponibles à la vente sont inscrites dans les autres éléments du résultat global et ne sont comptabilisées dans le bénéfice net qu'à leur réalisation au moment de la vente, ou lorsque les actifs sont considérés comme s'étant dépréciés. Le montant du profit réalisé (de la perte réalisée) comptabilisé dans le bénéfice net pour une période donnée correspond au montant du profit latent (de la perte latente) ou au montant inscrit dans les autres éléments du résultat global au début de la période, augmenté de la variation de la valeur de marché au cours de la période considérée, et ce, jusqu'au moment de la vente pour les titres qui ont été vendus au cours de la période. La vente ou la dépréciation d'actifs disponibles à la vente détenus dans l'excédent peut par conséquent donner lieu à une modification de la sensibilité du bénéfice net.

Au deuxième trimestre de 2020, nous avons réalisé un profit net (avant impôt) de 43 M\$ à la vente d'actifs disponibles à la vente (33 M\$ avant impôt au deuxième trimestre de 2019). Le profit net latent (la perte nette latente) ou le montant inscrit dans les autres éléments du résultat global à l'égard des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres disponibles à la vente se sont établis à 460 M\$ et à 48 M\$ après impôt, respectivement, au 30 juin 2020 (251 M\$ et 62 M\$ après impôt, respectivement, au 31 décembre 2019).

¹⁾ Le bénéfice net présenté à la rubrique H, « Gestion du risque », du présent document s'entend du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires.

Sensibilités aux marchés des actions

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des cours des marchés des actions sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global de la Compagnie ainsi que sur le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada, au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

Il est important de noter que ces estimations sont présentées à titre indicatif et que le rendement de notre programme de couverture dynamique pour les contrats de fonds distincts pourrait en différer étant donné que les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs) et que les niveaux de volatilité peuvent être plus ou moins élevés que prévu.

Au 30 juin 2020				
(en millions de dollars, sauf indication contraire)				
Variation des marchés des actions ¹⁾	Diminution de 25 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Augmentation de 25 %
Incidence possible sur le bénéfice net ^{2), 3)}	(350) \$	(150) \$	100 \$	250 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global ³⁾	(50) \$	— \$	50 \$	50 \$
Incidence possible sur le ratio du TSAV ^{2), 4)}	Diminution de 1,0 %	Diminution de 0,5 %	Augmentation de 0,0 %	Augmentation de 0,0 %

Au 31 décembre 2019				
(en millions de dollars, sauf indication contraire)				
Variation des marchés des actions ¹⁾	Diminution de 25 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Augmentation de 25 %
Incidence possible sur le bénéfice net ^{2), 3)}	(350) \$	(150) \$	100 \$	250 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global ³⁾	(50) \$	(50) \$	50 \$	50 \$
Incidence possible sur le ratio du TSAV ^{2), 4)}	Diminution de 0,5 %	Diminution de 0,0 %	Augmentation de 0,0 %	Augmentation de 0,0 %

¹⁾ Variation respective sur tous les marchés des actions au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019. En présumant que les placements réels en actions suivent de façon constante et précise l'ensemble des marchés des actions. Étant donné que, en pratique, les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs), les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures des actions pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 2 % (pour les fluctuations de 10 % des marchés des actions) et à des intervalles de 5 % (pour les fluctuations de 25 % des marchés des actions).

²⁾ Les sensibilités au risque de marché tiennent compte de l'effet d'atténuation estimatif de nos programmes de couverture en vigueur au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019. Elles tiennent également compte des affaires nouvelles réalisées et des modifications apportées aux produits avant ces dates.

³⁾ Les sensibilités du bénéfice net et des autres éléments du résultat global ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche. Les sensibilités ne tiennent pas compte de l'incidence des marchés sur le bénéfice tiré des coentreprises et des entreprises associées, qui est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

⁴⁾ Les sensibilités du TSAV illustrent l'incidence pour la Sun Life du Canada au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019. Les ratios du TSAV sont arrondis au multiple de 0,5 % le plus proche.

Sensibilités aux taux d'intérêt

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des taux d'intérêt sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global de la Compagnie ainsi que sur le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada, au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

Nos sensibilités relatives au TSAV pourraient être non linéaires, et elles pourraient varier en raison de l'interdépendance entre les cours et les écarts du marché, les hypothèses actuarielles et les calculs du TSAV.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 30 juin 2020		Au 31 décembre 2019	
Variation des taux d'intérêt ¹⁾	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base
Incidence possible sur le bénéfice net ^{2), 3), 4)}	(100) \$	50 \$	(150) \$	50 \$
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global ³⁾	250 \$	(250) \$	250 \$	(250) \$
Incidence possible sur le ratio du TSAV ^{2), 5)}	Augmentation de 3,0 %	Diminution de 1,5 %	Augmentation de 2,0 %	Diminution de 3,0 %

¹⁾ Les sensibilités aux taux d'intérêt supposent une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019 et aucune variation du taux de réinvestissement ultime publié par le Conseil des normes actuarielles (le « CNA »). Les variations des rendements réalisés découlant de facteurs comme les différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance et des emplacements géographiques pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures de taux d'intérêt pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 10 points de base (pour les variations de 50 points de base des taux d'intérêt).

²⁾ Les sensibilités au risque de marché tiennent compte de l'effet d'atténuation estimatif de nos programmes de couverture en vigueur au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019. Elles tiennent également compte des affaires nouvelles réalisées et des modifications apportées aux produits avant ces dates.

³⁾ Les sensibilités du bénéfice net et des autres éléments du résultat global ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche. Les sensibilités ne tiennent pas compte de l'incidence des marchés sur le bénéfice tiré des coentreprises et des entreprises associées, qui est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

⁴⁾ La majeure partie de la sensibilité aux taux d'intérêt, après couverture, est attribuée aux produits d'assurance individuelle. Nous avons également une sensibilité aux taux d'intérêt, après couverture, attribuable à nos produits de rentes à capital fixe et de fonds distincts.

⁵⁾ Les sensibilités du TSAV illustrent l'incidence pour la Sun Life du Canada au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019. Les sensibilités supposent qu'une modification du scénario ne se produit pas au cours du trimestre. Les sensibilités au 30 juin 2020 sont calculées en fonction d'un scénario nord-américain qui diffère de celui utilisé au 31 décembre 2019. Les ratios du TSAV sont arrondis au multiple de 0,5 % le plus proche.

Nous avons utilisé une variation de 50 points de base des taux d'intérêt et une variation de 10 % des marchés des actions pour déterminer les sensibilités présentées dans le tableau ci-dessus, parce que nous sommes d'avis que ces perturbations des marchés étaient raisonnables au 30 juin 2020. Nous avons également présenté l'incidence d'une variation de 25 % des marchés des actions pour illustrer que des variations importantes des marchés des actions pourraient avoir une incidence autre que la variation proportionnelle sur nos sensibilités.

2. Sensibilités aux écarts de taux et aux écarts de swap

Les sensibilités aux écarts de taux représentent l'incidence des variations des écarts de taux sur les évaluations de nos actifs et de nos passifs (y compris les placements à revenu fixe non souverains, les obligations des provinces, les obligations de sociétés et les autres placements à revenu fixe). Les sensibilités aux écarts de swap représentent l'incidence des variations des écarts de taux sur les positions en dérivés fondés sur des swaps et sur les évaluations des passifs.

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des écarts de taux et des écarts de swap sur notre bénéfice net et sur le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada, au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 30 juin 2020		Au 31 décembre 2019	
Variation des écarts de taux ¹⁾	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base
Incidence potentielle sur le bénéfice net ²⁾	(75) \$	50 \$	(75) \$	50 \$
Incidence potentielle sur le ratio du TSAV ³⁾	Diminution de 0,5 %	Augmentation de 0,5 %	Augmentation de 0,0 %	Diminution de 0,5 %

¹⁾ Dans la plupart des cas, il est supposé que les écarts de taux reviennent à ceux retenus dans les hypothèses à long terme liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, généralement sur une période de cinq ans.

²⁾ Les sensibilités ont été arrondies au multiple de 25 M\$ le plus proche.

³⁾ Les sensibilités du TSAV illustrent l'incidence pour la Sun Life du Canada au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019. Les sensibilités supposent qu'une modification du scénario ne se produit pas au cours du trimestre. Les sensibilités au 30 juin 2020 sont calculées en fonction d'un scénario nord-américain qui diffère de celui utilisé au 31 décembre 2019. Les ratios du TSAV sont arrondis au multiple de 0,5 % le plus proche.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 30 juin 2020		Au 31 décembre 2019	
Variation des écarts de taux	Diminution de 20 points de base	Augmentation de 20 points de base	Diminution de 20 points de base	Augmentation de 20 points de base
Incidence potentielle sur le bénéfice net ¹⁾	50 \$	(50) \$	50 \$	(50) \$

¹⁾ Les sensibilités ont été arrondies au multiple de 25 M\$ le plus proche.

Les sensibilités aux écarts de taux et aux écarts de swap présument une variation uniforme des écarts indiqués sur l'ensemble de la structure par terme. Les variations des écarts réalisés découlant de différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance, des emplacements géographiques, des catégories d'actifs et des types de dérivés, des fluctuations des taux d'intérêt sous-jacents et des notations de crédit pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les estimations au chapitre de la sensibilité aux écarts de taux excluent l'incidence des écarts de taux associés aux actifs détenus dans les fonds distincts. Les sensibilités aux écarts sont présentées pour l'entité consolidée, et elles pourraient ne pas être proportionnelles dans tous les secteurs à présenter. Se reporter à la rubrique « Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités » de la présente section pour obtenir des renseignements additionnels importants concernant ces estimations.

Modification du scénario de taux d'intérêt du TSAV

Le risque de taux d'intérêt du TSAV est évalué en fonction de quatre scénarios de taux d'intérêt différents, et le scénario se traduisant par les exigences en matière de capital les plus rigoureuses est choisi à titre de pire scénario. Des variations de l'interaction entre le niveau et les mouvements à terme des taux d'intérêt et des écarts de taux pourraient venir modifier le scénario de taux d'intérêt appliqué à la formule du TSAV et entraîner une discontinuité se traduisant par des changements importants des exigences en matière de capital. Cependant, le BSIF a récemment mis à jour la ligne directrice TSAV en matière de risque de taux d'intérêt pour les contrats avec participation en vue d'un lissage sur une période de six trimestres. Par conséquent, l'incidence réelle sur le ratio du TSAV pour les contrats avec participation de chaque trimestre reflétera les scénarios des six trimestres précédents, et un changement, par rapport à un scénario défavorable ou avantageux, viendrait contrebalancer l'incidence antérieure au fil du temps. Il convient de noter qu'une modification du scénario peut également venir modifier l'orientation des sensibilités aux écarts de taux. Avant le 30 juin 2020, en vertu du scénario le plus défavorable utilisé pour déterminer les exigences relatives au risque de taux d'intérêt du TSAV, les augmentations des écarts de taux avaient été défavorables à l'égard de la Sun Life, tandis que les diminutions des écarts de taux lui avaient été favorables. Cependant, après la modification de scénario, en vertu du nouveau scénario le plus défavorable, les sensibilités changent d'orientation, de telle façon que les augmentations d'écarts de taux sont désormais favorables, tandis que les diminutions d'écarts de taux sont défavorables.

La FSL inc. et la Sun Life du Canada ont toutes deux été touchées par une modification des scénarios de taux d'intérêt en Amérique du Nord au cours du trimestre considéré. Par le passé, nous avons indiqué que l'incidence d'une discontinuité causée par une modification de scénario pouvait aller jusqu'à quatre points de pourcentage du ratio du TSAV. En raison de la nouvelle méthode de calcul du risque de taux d'intérêt adoptée par le BSIF pour les secteurs d'activité avec participation, cette discontinuité a été abaissée à moins de un point de pourcentage au cours du trimestre et la variation restante de trois points de pourcentage sera appliquée au cours des cinq prochains trimestres, si le scénario actuel demeure inchangé.

3. Produits d'assurance et de rentes liés au fonds général

La majeure partie de notre sensibilité attendue aux fluctuations des taux d'intérêt et environ les deux tiers de notre sensibilité attendue aux fluctuations des marchés des actions ont trait à nos produits d'assurance et de rentes liés au fonds général. Nous avons adopté des stratégies de gestion du risque de marché afin d'atténuer une partie du risque de marché lié à nos produits d'assurance et de rentes liés au fonds général.

Les produits d'assurance individuelle comprennent l'assurance-vie universelle et d'autres produits d'assurance-vie et d'assurance-maladie à long terme. L'exposition des produits d'assurance individuelle au risque de marché découle en grande partie du risque de réinvestissement lié aux primes futures des contrats à primes périodiques, du risque de réinvestissement des actifs pour les contrats à primes périodiques et à prime unique ainsi que du coût garanti de l'assurance. Le risque de taux d'intérêt visant les produits d'assurance individuelle est habituellement géré en fonction de la durée et de fourchettes de tolérance énoncées dans la politique ou les lignes directrices applicables en matière de placement. Les cibles et les limites sont établies de façon à ce que le niveau d'exposition résiduelle tienne compte de notre appétence pour le risque. Les expositions au risque font l'objet d'un suivi régulier, et, au besoin, les actifs sont rééquilibrés au moyen d'une combinaison d'actifs et d'instruments dérivés afin que les limites établies soient respectées. Une partie des flux de trésorerie à long terme est adossée à des titres de capitaux propres et à des immeubles.

Dans le cas des produits d'assurance avec participation et d'autres produits d'assurance assortis de caractéristiques d'ajustabilité, la stratégie de placement a pour objectif de procurer un taux de rendement global en fonction d'un profil de risque constant à long terme.

Les produits de rentes à capital fixe offrent généralement au titulaire de contrat un taux de rendement garanti. Le risque de taux d'intérêt associé à ces produits est habituellement géré en fonction de la durée et de fourchettes de tolérance énoncées dans les lignes directrices applicables en matière de placement. Les cibles et les limites sont établies de façon à ce que le niveau d'exposition résiduelle tienne compte de notre appétence pour le risque. Les expositions font l'objet d'un suivi régulier et sont rééquilibrées, au besoin, au moyen d'une combinaison d'actifs à revenu fixe et d'instruments dérivés afin de demeurer conformes aux seuils de tolérance prescrits.

Certains produits d'assurance et de rentes sont assortis de garanties de taux d'intérêt minimaux. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières pouvant découler de baisses des taux de rendement des actifs associés aux garanties contractuelles. Ces stratégies prévoient généralement l'application de stratégies de couverture reposant sur des dérivés de taux d'intérêt, comme des garanties de taux plancher, des swaps et des swaptions.

Certains produits d'assurance et de rentes sont assortis de caractéristiques permettant aux titulaires de contrat de racheter leur contrat à sa valeur comptable. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières pouvant découler des fluctuations des taux d'intérêt et des changements de comportement des titulaires de contrat. Ces stratégies prévoient généralement l'application de stratégies de couverture telles que la reproduction dynamique d'options et l'achat de swaptions de taux d'intérêt.

Certains produits offrent des taux de conversion en rente minimaux garantis. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières éventuelles, et elles prévoient généralement le recours à des actifs à revenu fixe, à des swaps de taux d'intérêt et à des swaptions.

4. Garanties liées aux fonds distincts

Environ le tiers de notre sensibilité au risque lié aux marchés des actions et une petite partie de notre sensibilité au risque de taux d'intérêt au 30 juin 2020 avaient trait aux produits de fonds distincts. Ces produits fournissent des garanties liées au rendement des fonds sous-jacents qui peuvent s'appliquer en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de conversion en rente. Le coût que nous assumons pour offrir ces garanties est incertain et dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment les conditions générales des marchés financiers, nos stratégies de couverture, le comportement des titulaires de contrat et les résultats au chapitre de la mortalité, et chacun de ces facteurs pourrait avoir une incidence négative sur le bénéfice net et le capital.

Le tableau suivant présente de l'information sur les garanties fournies relativement aux produits de fonds distincts par secteur d'activité.

Au 30 juin 2020

(en millions de dollars)	Valeur des fonds	Montant du risque ¹⁾	Valeur des garanties ²⁾	Passifs relatifs aux contrats d'assurance ³⁾
Canada	11 501	689	10 813	1 082
Asie	2 107	291	2 274	162
Organisation internationale ⁴⁾	2 272	227	1 069	270
Total	15 880	1 207	14 156	1 514

Au 31 décembre 2019

(en millions de dollars)	Valeur des fonds	Montant du risque ¹⁾	Valeur des garanties ²⁾	Passifs relatifs aux contrats d'assurance ³⁾
Canada	12 131	362	10 678	505
Asie	2 337	212	2 380	99
Organisation internationale ⁴⁾	2 302	207	1 063	228
Total	16 770	781	14 121	832

¹⁾ Le montant du risque correspond à l'excédent de la valeur des garanties sur la valeur des fonds pour tous les contrats pour lesquels la valeur des garanties excède la valeur des fonds. Le montant du risque n'est pas exigible puisque les garanties sont payables seulement en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de conversion en rente si la valeur des fonds demeure inférieure à la valeur des garanties.

²⁾ Pour les garanties de retrait à vie, la valeur des garanties correspond à la valeur actualisée des retraits futurs maximaux, en présumant que les conditions des marchés demeurent inchangées par rapport aux conditions actuelles. La valeur de toutes les autres garanties est déterminée en présumant que la totalité des règlements est effectuée à la date d'évaluation.

³⁾ Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les provisions de la direction pour les coûts futurs liés à ces garanties et comprennent une provision pour écart défavorable conformément aux normes de pratique actuarielle canadiennes.

⁴⁾ L'Organisation internationale comprend les activités liées au portefeuille fermé de réassurance, soit un portefeuille de contrats de réassurance ayant cessé d'être offerts. Les activités de réassurance fermées comprennent les risques pris en charge au moyen de la réassurance de produits de rentes à capital variable émis par différentes compagnies d'assurance d'Amérique du Nord entre 1997 et 2001.

Les variations des éléments présentés dans le tableau ci-dessus entre le 31 décembre 2019 et le 30 juin 2020 s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

- i) la valeur totale des fonds a diminué en raison du recul des marchés des actions, partiellement contrebalancé par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain;
- ii) le montant total du risque a augmenté en raison du recul des marchés des actions;
- iii) la valeur totale des garanties a augmenté en raison de la baisse des taux d'intérêt, partiellement contrebalancée par des rachats nets liés aux produits ayant cessé d'être offerts;
- iv) le total des passifs relatifs aux contrats d'assurance a augmenté en raison du recul des marchés des actions et de la baisse des taux d'intérêt.

5. Programme de couverture pour les contrats de fonds distincts

Nos programmes de couverture font appel à des instruments dérivés afin d'atténuer l'exposition de nos contrats de fonds distincts aux risques liés aux taux d'intérêt et aux marchés des actions. Au 30 juin 2020, plus de 90 % de nos contrats de fonds distincts, évalués selon les valeurs des fonds associés, étaient couverts par un programme de couverture. Une part importante des contrats est couverte par le programme de couverture, mais notre exposition au risque de marché sur ces contrats n'est pas entièrement couverte. Pour les contrats de fonds distincts faisant partie du programme de couverture, nous couvrons généralement la valeur des coûts nets futurs prévus des règlements et les marges afférentes.

Le tableau suivant illustre l'incidence de notre programme de couverture relativement à notre sensibilité à une diminution de 50 points de base des taux d'intérêt ainsi qu'à des diminutions de 10 % et de 25 % des marchés des actions pour les contrats de fonds distincts, au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019.

Il est important de noter que ces estimations sont présentées à titre indicatif et que le rendement de notre programme de couverture dynamique pour les contrats de fonds distincts pourrait en différer étant donné que les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs) et que les niveaux de volatilité peuvent être plus ou moins élevés que prévu.

Incidence du programme de couverture pour les contrats de fonds distincts

30 juin 2020

(en millions de dollars)	Variations des taux d'intérêt ³⁾		Variations des marchés des actions ⁴⁾	
	Diminution de 50 points de base	Diminution de 10 %	Diminution de 25 %	
Sensibilité du bénéfice net ^{1), 2)}				
Avant couverture	(250)	(200)	(500)	
Incidence de la couverture	250	150	400	
Après couverture	—	(50)	(100)	

31 décembre 2019

(en millions de dollars)	Variations des taux d'intérêt ³⁾		Variations des marchés des actions ⁴⁾	
	Diminution de 50 points de base	Diminution de 10 %	Diminution de 25 %	
Sensibilité du bénéfice net ^{1), 2)}				
Avant couverture	(150)	(150)	(400)	
Incidence de la couverture	150	100	300	
Après couverture	—	(50)	(100)	

¹⁾ Les sensibilités du bénéfice net ont été arrondies au multiple de 50 M\$ le plus proche.

²⁾ Comme la juste valeur des prestations couvertes diffère généralement de la valeur inscrite aux états financiers (en raison des différentes méthodes d'évaluation et de l'inclusion des marges d'évaluation relativement aux valeurs inscrites aux états financiers), cela donnera lieu à l'inscription au bénéfice net et dans le capital d'une valeur correspondant à la volatilité résiduelle découlant de perturbations des taux d'intérêt et des marchés des actions. La disponibilité générale et le coût de ces instruments de couverture peuvent subir l'incidence défavorable de certains facteurs, notamment la volatilité, la détérioration des marchés des actions et la diminution des taux d'intérêt.

³⁾ Représente une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019 et aucune variation du taux de réinvestissement ultime publié par le CNA. Les variations des rendements réalisés découlant de facteurs comme les différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance et des emplacements géographiques pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures de taux d'intérêt pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 10 points de base (pour les variations de 50 points de base des taux d'intérêt).

⁴⁾ Variation sur tous les marchés des actions au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019. En présumant que les placements réels en actions suivent de façon constante et précise l'ensemble des marchés des actions. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures des actions pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 2 % (pour les fluctuations de 10 % des marchés des actions) et à des intervalles de 5 % (pour les fluctuations de 25 % des marchés des actions).

6. Risque immobilier

Le risque immobilier est la possibilité que nous subissions des pertes financières en raison des fluctuations de la valeur de nos placements immobiliers ou des flux de trésorerie futurs qui y sont associés. Nous sommes exposés au risque immobilier et nous pourrions subir des pertes financières en raison de la propriété directe de placements immobiliers, ou de telles pertes pourraient découler indirectement de placements dans des titres à revenu fixe garantis par des biens immobiliers, de droits de tenure à bail, de loyers fonciers et d'opérations d'achat et de cession-bail. Le risque de prix lié aux biens immobiliers peut découler de conditions des marchés externes, d'une analyse inadéquate d'un immeuble, d'une couverture d'assurance insuffisante, de l'évaluation inappropriée des biens immobiliers ou de l'exposition au risque environnemental. Nous détenons des placements immobiliers directs qui soutiennent le passif du fonds général et l'excédent, et les fluctuations de valeur influenceront sur notre rentabilité et sur notre situation financière. Une hausse importante et soutenue des taux d'intérêt pourrait entraîner une détérioration de la valeur des biens immobiliers. Une diminution instantanée de 10 % de la valeur de nos placements immobiliers directs au 30 juin 2020 diminuerait notre bénéfice net¹⁾ d'environ 275 M\$ (diminution de 275 M\$ au 31 décembre 2019). À l'inverse, une augmentation instantanée de 10 % de la valeur de nos placements immobiliers directs au 30 juin 2020 viendrait augmenter notre bénéfice net d'environ 275 M\$ (augmentation de 275 M\$ au 31 décembre 2019).

¹⁾ Les sensibilités du bénéfice net ont été arrondies au multiple de 25 M\$ le plus proche.

7. Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités

Nos sensibilités au risque de marché constituent des mesures de la variation estimative de notre bénéfice net et des autres éléments de notre résultat global qui tiennent compte des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions présentées ci-dessus, en fonction des taux d'intérêt, des cours des marchés des actions et de la répartition des affaires aux dates de calcul respectives. Ces sensibilités sont évaluées séparément pour chaque facteur de risque, en présupposant généralement que toutes les autres variables liées aux risques demeurent constantes. Les sensibilités ne tiennent pas compte des incidences indirectes, comme les incidences potentielles sur la dépréciation du goodwill ou les réductions de valeur applicables aux actifs d'impôt différé. Les sensibilités sont présentées pour l'entité consolidée, et elles pourraient ne pas être proportionnelles dans tous les secteurs à présenter. Les résultats réels peuvent différer de façon significative de ces estimations pour plusieurs raisons, notamment les différences dans la structure et la distribution des perturbations du marché, l'interaction entre ces facteurs de risque, les erreurs de modélisation ou les modifications des autres hypothèses, comme la répartition des affaires, les taux d'imposition effectifs, le comportement des titulaires de contrat, les taux de change et les autres variables du marché liées à ces hypothèses sous-jacentes au calcul de ces sensibilités. L'écart entre les résultats réels et les fourchettes indicatives présentées est généralement accentué par des fluctuations plus importantes des marchés financiers. Nos sensibilités au 31 décembre 2019 ont été incluses à des fins comparatives seulement.

Nous avons également fourni des mesures de la sensibilité de notre bénéfice net aux variations instantanées des écarts de taux, des écarts de swap et des prix des biens immobiliers, ainsi que des sensibilités du capital aux variations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions. Les sensibilités liées aux biens immobiliers sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document. Les mises en garde de la présente rubrique s'appliquent également aux sensibilités relatives aux écarts de taux, aux écarts de swap, aux biens immobiliers et au ratio du TSAV. Plus particulièrement, ces sensibilités sont fondées sur les taux d'intérêt, les écarts de taux et les écarts de swap, les cours des marchés des actions et les prix des biens immobiliers aux dates de calcul respectives, en présupposant que toutes les autres variables liées aux risques demeurent constantes. Des fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap, des cours des marchés des actions et des prix des biens immobiliers au-delà des variations présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Ces sensibilités au risque de marché reflètent une incidence immédiate sur le bénéfice net, les autres éléments du résultat global et le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada; elles ne tiennent pas compte des incidences à plus long terme, telles que l'effet sur les produits tirés des honoraires provenant de nos affaires de gestion d'actifs.

Les sensibilités reflètent la composition de nos actifs et de nos passifs au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019, respectivement. Des changements de ces positions par suite de nouvelles souscriptions ou d'échéances, de l'achat ou de la vente d'actifs ou d'autres mesures de la direction pourraient donner lieu à des écarts significatifs par rapport aux sensibilités présentées. Plus particulièrement, ces sensibilités reflètent l'incidence prévue des activités de couverture en fonction des programmes de couverture en place aux dates de calcul, le 30 juin et le 31 décembre. L'incidence réelle des activités de couverture peut différer considérablement de l'incidence prévue lors de la détermination des sensibilités indicatives en raison des activités continues de rééquilibrage des couvertures, des modifications de l'envergure et de la portée des activités de couverture, des variations du coût ou de la disponibilité générale des instruments de couverture, du risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), du risque de modèle et des autres risques opérationnels associés à la gestion continue des programmes de couverture ou encore de l'incapacité potentielle des contreparties d'obtenir les résultats prévus.

Les sensibilités sont évaluées en fonction de méthodes et d'hypothèses en vigueur en date du 30 juin 2020 et du 31 décembre 2019, selon le cas. Des modifications apportées à l'environnement de réglementation, aux méthodes d'évaluation comptable ou actuarielle, aux modèles ou aux hypothèses (y compris les modifications du taux de réinvestissement ultime publié par le CNA) après ces dates pourraient donner lieu à des écarts significatifs par rapport aux sensibilités présentées. Des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions au-delà des fourchettes présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Nos programmes de couverture peuvent eux-mêmes nous exposer à d'autres risques, incluant le risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), le risque de volatilité et le risque de contrepartie lié aux dérivés, et à une augmentation des risques de liquidité, de modèle et des autres risques opérationnels. Ces facteurs peuvent avoir une incidence défavorable sur l'efficacité nette, les coûts et la viabilité financière du maintien de ces programmes de couverture et, par conséquent, une incidence défavorable sur notre rentabilité et notre situation financière. Bien que nos programmes de couverture visent à atténuer ces effets (par exemple, le risque de contrepartie sur les couvertures est géré en assurant une grande diversification, en faisant affaire principalement avec des contreparties très bien notées et en négociant des contrats de gré à gré compensés par l'intermédiaire de chambres de compensation centrales, des contrats négociés en Bourse ou des contrats de gré à gré bilatéraux conclus directement entre les parties, assortis d'annexes sur le soutien au crédit), un risque résiduel ainsi que la volatilité du résultat déclaré et du capital sont toujours possibles.

Pour les raisons susmentionnées, nos sensibilités devraient être perçues uniquement comme des estimations directionnelles quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs de ces hypothèses spécialisées et ne devraient pas être interprétées comme des prévisions de notre bénéfice net, des autres éléments de notre résultat global et de notre capital futurs. Étant donné la nature de ces calculs, nous ne pouvons donner aucune garantie que l'incidence réelle correspondra aux estimations présentées.

L'information concernant la sensibilité au risque de marché ainsi que les garanties liées aux produits de fonds distincts doit être lue en parallèle avec l'information figurant à la rubrique M, « Questions liées à la comptabilité et au contrôle - 1 - Méthodes et estimations comptables critiques », de notre rapport de gestion annuel de 2019. Des renseignements supplémentaires sur le risque de marché sont présentés à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2019 et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle.

8. Risques liés à la pandémie de COVID-19

Il est actuellement impossible de déterminer la durée et les répercussions de la pandémie de COVID-19, qui varient selon les pays où nous exerçons nos activités. Dans l'éventualité où la pandémie se prolongerait, son incidence défavorable sur l'économie mondiale pourrait s'accroître et se traduire par des reculs et une volatilité accrue des marchés des capitaux, des risques d'insolvabilité des entreprises élevés et des conséquences importantes sur l'avenir des ménages. Un prolongement ou une détérioration des conditions de l'économie et des marchés attribuables à la pandémie ainsi que l'incidence de celle-ci sur les Clients, les secteurs et les pays pourraient nuire à nos activités, notamment au chapitre des ventes, des produits tirés des honoraires, du rendement des placements, des résultats d'exploitation, de la réputation et de la situation financière. Des répercussions défavorables prolongées pourraient également entraver notre accès aux marchés financiers, précariser nos liquidités ou notre situation financière ou entraîner l'abaissement de nos notations. Dans l'éventualité où la pandémie nuirait à nos activités, à nos résultats d'exploitation, à notre réputation et à notre situation financière, elle pourrait également accroître de nombreux autres risques décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle et à la rubrique J, « Gestion du risque » de notre rapport de gestion annuel, notamment, sans s'y limiter :

- les risques de marché, comme le risque actions, le risque de taux d'intérêt et le risque de corrélation, le risque lié aux biens immobiliers et le risque de change, y compris leur incidence sur les produits tirés des honoraires;
- le risque d'assurance, y compris des règlements plus élevés que prévu au chapitre de la mortalité et de la morbidité, ainsi qu'un comportement défavorable des titulaires de contrat, notamment des déchéances, retraits et rachats plus élevés que prévu au chapitre des contrats;
- le risque de crédit, y compris les risques liés aux défauts, aux baisses de valeur et aux révisions à la baisse;
- le risque commercial et stratégique, y compris le risque économique et politique, le risque lié à la mise en œuvre de notre stratégie d'affaires, le risque lié à la distribution, le risque lié aux charges, l'évolution du comportement des Clients, les souscriptions, le rendement des placements et les modifications du cadre juridique et réglementaire;
- le risque opérationnel, y compris le risque lié à la sécurité de l'information et à l'atteinte à la vie privée, le risque lié aux ressources humaines, le risque lié à la conformité réglementaire, le risque juridique et le risque lié à la conduite commerciale, le risque lié à la technologie de l'information, le risque lié au traitement, le risque lié aux relations avec des tiers, le risque lié à l'interruption des activités et le risque lié à la gestion des changements, lorsqu'il est nécessaire de mettre en œuvre et d'exécuter rapidement de nouveaux programmes et de nouvelles procédures afin de soutenir des Clients, des conseillers, des employés ainsi que des gammes de produits et services;
- le risque de liquidité, y compris les garanties, et l'incidence des reports de paiement accordés notamment pour les placements et les primes d'assurance des titulaires de contrat.

L'incidence globale de la pandémie de COVID-19 demeure incertaine et dépend de la progression du virus, des traitements et thérapies potentiels, de la disponibilité d'un vaccin et des mesures prises par les gouvernements, les entreprises et les particuliers, qui pourraient varier d'un pays à l'autre et se traduire par des résultats différents. En raison de l'ampleur des circonstances, il est difficile d'évaluer ou de prévoir de manière fiable l'incidence potentielle de cette incertitude sur nos résultats financiers futurs.

I. Information financière supplémentaire

1. Produits

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 20	T1 20	T2 19	2020	2019
Primes					
Montant brut	6 160	5 739	5 088	11 899	10 030
Primes cédées	(639)	(593)	(608)	(1 232)	(1 180)
Primes nettes	5 521	5 146	4 480	10 667	8 850
Produits nets tirés des placements					
Produits d'intérêts et autres produits tirés des placements	1 403	1 424	1 465	2 827	2 863
Variations de la juste valeur ¹⁾ et des taux de change touchant les actifs et les passifs	6 623	(1 809)	2 626	4 814	6 780
Profits nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente	43	70	33	113	56
Produits tirés des honoraires	1 596	1 639	1 542	3 235	2 989
Total des produits	15 186	6 470	10 146	21 656	21 538
Produits ajustés ²⁾	8 564	8 347	7 668	16 957	15 049

¹⁾ Représente la variation de la juste valeur des actifs et des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net.

²⁾ Les produits ajustés constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui exclut des produits l'incidence de l'ajustement au titre du change, de l'ajustement au titre de la juste valeur et de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC du Canada, comme il est décrit à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Les produits se sont chiffrés à 15,2 G\$ au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 5,0 G\$, ou 50 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de l'augmentation de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net et de la hausse des produits tirés des primes nets en Asie et au Canada. Les produits se sont établis à 21,7 G\$ pour le semestre clos le 30 juin 2020, soit un niveau stable par rapport à la période correspondante de 2019. L'incidence du change au deuxième trimestre de 2020 et au cours du premier semestre de 2020 est venue augmenter les produits de 252 M\$ et de 263 M\$, respectivement.

Les produits ajustés se sont chiffrés à 8,6 G\$ au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 0,9 G\$, ou 12 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de la hausse des produits tirés des primes nets en Asie et au Canada. Les produits ajustés se sont chiffrés à 17,0 G\$ pour le semestre clos le 30 juin 2020, en hausse de 1,9 G\$, ou 13 %, par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de la hausse des produits tirés des primes nets en Asie et au Canada.

2. Changements des états de la situation financière et des capitaux propres attribuables aux actionnaires

L'actif du fonds général totalisait 195,5 G\$ au 30 juin 2020, par rapport à 180,2 G\$ au 31 décembre 2019, en raison des autres activités de 7,2 G\$, de la variation de la valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net de 4,8 G\$ et de l'incidence du change de 3,3 G\$.

Les soldes des passifs relatifs aux contrats d'assurance excluant les autres passifs relatifs aux contrats se chiffraient à 134,3 G\$ au 30 juin 2020, en hausse de 10,4 G\$ par rapport au 31 décembre 2019, principalement en raison de l'incidence de la variation des soldes liés aux contrats en vigueur (incluant la variation de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance), partiellement contrebalancée par l'augmentation des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance.

Le total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, qui comprennent les actions privilégiées, se chiffrait à 24,2 G\$ au 30 juin 2020, comparativement à 23,4 G\$ au 31 décembre 2019. La variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires comprenait :

- i) un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 958 M\$, avant les dividendes privilégiés de 48 M\$;
- ii) une augmentation de 562 M\$ découlant de l'incidence du change;
- iii) des profits latents nets sur les actifs disponibles à la vente de 196 M\$ comptabilisés dans les autres éléments du résultat global;
- iv) un montant de 10 M\$ découlant de l'exercice d'options sur actions et un montant de 3 M\$ découlant de la rémunération à base d'actions. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par
- v) des dividendes de 647 M\$ versés sur les actions ordinaires;
- vi) une diminution de 200 M\$ découlant du rachat et de l'annulation d'actions ordinaires;
- vii) la variation de 30 M\$ liée à la réévaluation des régimes à prestations déterminées.

Au 24 juillet 2020, la FSL inc. avait 584 758 786 actions ordinaires, 3 404 071 options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la FSL inc. et 92 200 000 actions de catégorie A en circulation.

3. Flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		Cumul annuel	
	T2 20	T2 19	2020	2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, au début	6 340	5 252	6 685	7 194
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Activités d'exploitation	3 056	1 901	3 139	674
Activités d'investissement	(94)	(55)	(191)	(92)
Activités de financement	607	(696)	(81)	(1 297)
Variations attribuables aux fluctuations des taux de change	(163)	(81)	194	(158)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3 406	1 069	3 061	(873)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, à la fin	9 746	6 321	9 746	6 321
Titres à court terme, à la fin	2 045	1 859	2 045	1 859
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets et titres à court terme, à la fin	11 791	8 180	11 791	8 180

Les activités d'exploitation de la Compagnie génèrent des flux de trésorerie qui comprennent les produits tirés des primes nets, les produits nets tirés des placements, les produits tirés des honoraires, ainsi que les ventes de placements et les placements arrivés à échéance. Elles constituent la principale source de fonds utilisée aux fins des règlements et prestations versés aux titulaires de contrat, des commissions, des charges d'exploitation et de l'acquisition de placements. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement comprennent principalement les transactions liées aux entreprises associées, aux coentreprises et aux acquisitions. Les flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement reflètent en grande partie les opérations sur capitaux propres, y compris les paiements de dividendes, l'émission et le rachat d'actions, ainsi que l'émission et le retrait d'instruments de créance et d'actions privilégiées.

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont augmenté au deuxième trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'émission de titres de créance et de l'absence de rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation.

4. Résultats financiers trimestriels

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos résultats des huit trimestres les plus récents. Une analyse plus détaillée des résultats trimestriels historiques figure dans nos rapports de gestion intermédiaires et annuels pour les périodes visées.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels							
	T2 20	T1 20	T4 19	T3 19	T2 19	T1 19	T4 18	T3 18
Total des produits	15 186	6 470	8 525	9 616	10 146	11 392	8 180	5 998
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires								
Bénéfice déclaré	519	391	719	681	595	623	580	567
Bénéfice sous-jacent ¹⁾	739	770	792	809	739	717	718	730
Bénéfice dilué par action (en dollars)								
Bénéfice déclaré	0,88	0,67	1,22	1,15	1,00	1,04	0,96	0,93
Bénéfice sous-jacent ¹⁾	1,26	1,31	1,34	1,37	1,24	1,20	1,19	1,20
Bénéfice de base par action déclaré (en dollars)								
Bénéfice déclaré	0,89	0,67	1,22	1,15	1,00	1,04	0,96	0,94
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) par secteur								
Canada	117	(42)	275	223	148	237	96	335
États-Unis	118	164	131	(186)	94	124	118	(267)
Gestion d'actifs	223	239	228	221	229	219	244	241
Asie	126	100	136	170	134	80	125	164
Organisation internationale	(65)	(70)	(51)	253	(10)	(37)	(3)	94
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale)	519	391	719	681	595	623	580	567
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) par secteur ¹⁾								
Canada	281	256	264	268	243	237	245	251
États-Unis	123	161	137	135	110	150	121	139
Gestion d'actifs	259	242	281	251	245	227	227	251
Asie	144	155	143	138	147	122	140	110
Organisation internationale	(68)	(44)	(33)	17	(6)	(19)	(15)	(21)
Bénéfice net sous-jacent total (perte nette sous-jacente totale) ¹⁾	739	770	792	809	739	717	718	730

¹⁾ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Premier trimestre de 2020

Le bénéfice net déclaré a diminué de 232 M\$, ou 37 %, au premier trimestre de 2020 par rapport à la période correspondante de 2019, en raison de l'incidence défavorable des marchés et des modifications des hypothèses et mesures de la direction et de l'augmentation des coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations, contrebalancées partiellement par les ajustements favorables de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. L'incidence des marchés est principalement attribuable au recul des marchés des actions, partiellement contrebalancé par l'incidence des écarts de taux. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 53 M\$, ou 7 %, en raison de la hausse des activités de placement au Canada et aux États-Unis, de la croissance des affaires, de la hausse des profits tirés des actifs disponibles à la vente, de la hausse des profits tirés des affaires nouvelles et de l'amélioration des résultats enregistrés au chapitre du crédit par rapport au premier trimestre de 2019. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse du rendement net des placements sur le surplus au Canada et à l'Organisation internationale, par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges et de la mortalité, par les résultats moins favorables enregistrés au chapitre de la morbidité et par les autres résultats défavorables.

Quatrième trimestre de 2019

Le bénéfice net déclaré pour le quatrième trimestre de 2019 a augmenté de 139 M\$, ou 24 %, par rapport à la période correspondante de 2018, en raison de l'incidence favorable des marchés, principalement attribuable aux marchés des actions, partiellement contrebalancée par la hausse des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, par l'incidence défavorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction et par l'augmentation des coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 74 M\$, ou 10 %, en raison de la croissance des affaires, des avantages fiscaux dont bénéficie l'Organisation internationale et des résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité au Canada et par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges, découlant en grande partie de l'augmentation des coûts liés à la rémunération incitative à l'Organisation internationale.

Troisième trimestre de 2019

Le bénéfice net déclaré pour le troisième trimestre de 2019 a augmenté de 114 M\$, ou 20 %, par rapport à la période correspondante de 2018, en raison de l'incidence plus favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction, partiellement contrebalancée par l'incidence défavorable des marchés, principalement attribuable aux taux d'intérêt, et par la hausse des coûts d'acquisition liés à notre acquisition d'une participation majoritaire dans BentallGreenOak. Le bénéfice net sous-jacent du troisième trimestre de 2019 a augmenté de 79 M\$, ou 11 %, par rapport à la période correspondante de 2018, reflétant l'incidence favorable de la résolution de litiges d'ordre fiscal d'exercices précédents, qui s'est établie à 78 M\$, soit 58 M\$ à l'Organisation internationale et 20 M\$ au Canada. Le bénéfice net sous-jacent reflétait également la croissance des affaires, les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit, le profit lié au remboursement anticipé d'un placement hypothécaire aux États-Unis et l'augmentation des profits tirés des actifs disponibles à la vente, contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité au Canada et aux États-Unis et par la baisse des profits tirés des activités de placement.

Deuxième trimestre de 2019

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 595 M\$ pour le deuxième trimestre de 2019, en baisse de 111 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2018, principalement en raison de l'incidence défavorable des marchés et des modifications des hypothèses et mesures de la direction. Le bénéfice net sous-jacent du deuxième trimestre de 2019 s'est établi à 739 M\$, en hausse de 10 M\$ par rapport à la période correspondante de 2018, principalement en raison de la croissance des affaires, des résultats favorables enregistrés au chapitre des charges et des avantages liés aux éléments fiscaux, principalement aux États-Unis, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre de la morbidité au Canada et aux États-Unis, par la diminution des profits liés aux affaires nouvelles à la Division International en Asie et par la diminution des profits tirés des actifs disponibles à la vente aux États-Unis.

Premier trimestre de 2019

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 623 M\$ pour le premier trimestre de 2019, en baisse de 46 M\$ par rapport au premier trimestre de 2018, tandis que le bénéfice net sous-jacent a diminué de 53 M\$ pour s'établir à 717 M\$. Cette variation est principalement attribuable aux intérêts de 110 M\$ sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation pour le premier trimestre de 2018 et aux résultats défavorables enregistrés au chapitre du crédit, partiellement contrebalancés par les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité et des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat, par les profits tirés des activités de placement, par les résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et par les autres résultats.

Quatrième trimestre de 2018

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 580 M\$ au quatrième trimestre de 2018, en hausse par rapport au trimestre correspondant de 2017, ce qui tient compte de la charge de 251 M\$ en 2017 liée à la Tax Cuts and Jobs Act des États-Unis, de l'incidence favorable des autres ajustements et des modifications des hypothèses et mesures de la direction, partiellement contrebalancées par l'incidence des marchés. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté par rapport à 2017 pour se chiffrer à 718 M\$ pour le quatrième trimestre de 2018, en raison de l'incidence de la baisse du taux d'imposition aux États-Unis, des résultats favorables enregistrés au chapitre des charges découlant de la gestion continue des dépenses et de la baisse des coûts liés à la rémunération incitative et des autres résultats, partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité.

Troisième trimestre de 2018

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 567 M\$ au troisième trimestre de 2018, ce qui tient compte de l'incidence défavorable de 269 M\$ des modifications des hypothèses et mesures de la direction par rapport au trimestre correspondant de 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 730 M\$, principalement en raison de la solide croissance des affaires, de la baisse du taux d'imposition aux États-Unis et de la hausse des produits tirés des placements sur les actifs excédentaires, partiellement contrebalancés par les pressions exercées par les affaires nouvelles.

J. Questions d'ordre juridique et réglementaire

Des renseignements concernant les questions d'ordre juridique et réglementaire sont fournis dans nos états financiers consolidés annuels, notre rapport de gestion annuel et la notice annuelle, dans tous les cas, pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que dans nos états financiers consolidés intermédiaires pour le trimestre clos le 30 juin 2020.

La Sun Life est assujettie à la réglementation et à la supervision des autorités gouvernementales compétentes dans les territoires où elle exerce ses activités. Divers organismes de réglementation ont introduit de nouvelles mesures ou des ajustements afin de répondre à la situation en constante évolution relative à la pandémie de COVID-19. Le BSIF, qui supervise les activités de la Sun Life, a annoncé diverses mesures visant à renforcer la résilience des institutions financières qu'il réglemente. Le 27 mars 2020, le BSIF a annoncé qu'en vertu des exigences en matière de capital réglementaire des assureurs, les prêts hypothécaires assurés ne seront pas traités comme étant en souffrance ou en retard en cas de reports de paiements. Le BSIF a également suspendu la production des rapports d'étape semestriels conformément à IFRS 17, Contrats d'assurance (« IFRS 17 »). Ces rapports doivent être déposés auprès du BSFI par les assureurs. Le 13 mars 2020, le BSIF a indiqué qu'il s'attendait à ce que toutes les institutions financières réglementées en vertu des lois fédérales interrompent tout processus d'augmentation de dividendes et de rachat d'actions. Le 9 avril 2020, le BSIF a annoncé d'autres mesures de souplesse réglementaire, notamment : 1) la détermination selon laquelle, en vertu du TSAV, les assureurs-vie qui accordent des reports de paiement en raison de la pandémie de COVID-19 ne seront pas assujettis à des exigences de capital accrues au titre des prêts hypothécaires, des prêts et des contrats de location connexes; 2) la détermination selon laquelle les sociétés d'assurance-vie, d'assurance multirisque et d'assurance prêt hypothécaire qui approuvent le report du paiement des primes par les souscripteurs ne seront pas assujetties à des exigences de capital accrues en raison de ces paiements de primes différés; 3) l'instauration d'un mécanisme de lissage des exigences en matière de risque de taux d'intérêt TSAV afin de réduire la volatilité accrue et injustifiée du capital exigé. Aux États-Unis, la National Association of Insurance Commissioners a publié, le 27 mars 2020, des lignes directrices à l'égard des assureurs américains afin d'encourager les assureurs à collaborer avec les emprunteurs qui pourraient être incapables de respecter leurs obligations en raison de l'incidence de la pandémie de COVID-19, et elle a adopté, le 15 avril 2020, des interprétations relatives aux principes comptables prévus par la loi applicables aux assureurs américains et concernant, entre autres, des prêts hypothécaires directs et des prêts hypothécaires déclarés à l'Annexe BA. Aux fins des états financiers prévus par la loi pour le premier et le deuxième trimestres de 2020 et du calcul du capital fondé sur les risques préparé par les assureurs pour ces trimestres, si l'assureur choisit (ou est tenu par le gouvernement) d'accorder une exemption en raison de la pandémie de COVID-19, ces prêts hypothécaires ne doivent pas obligatoirement être reclassés comme ayant subi une perte de valeur et, par conséquent, reclassés dans une charge de capital fondé sur les risques autre que celle utilisée dans le cadre du dépôt relatif au capital fondé sur le risque au 31 décembre 2019 et qui aurait autrement nécessité une exigence de capital plus élevée pour ces prêts hypothécaires.

K. Changements de méthodes comptables

Nous avons adopté au cours de l'exercice considéré plusieurs normes IFRS modifiées. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence significative sur nos états financiers consolidés. En outre, les nouvelles modifications apportées aux normes IFRS ont été publiées au cours de l'exercice considéré et nous devrions les adopter en 2022 ou par la suite. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2020.

En 2017, une nouvelle norme comptable portant sur les contrats d'assurance, IFRS 17, a été publiée, et elle remplace la norme actuelle traitant des contrats d'assurance (IFRS 4, *Contrats d'assurance*). En juin 2020, l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») a publié des modifications d'IFRS 17, qui comprennent un report de la date d'entrée en vigueur aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, alors que la date d'entrée en vigueur initiale était le 1^{er} janvier 2021. L'IASB a également prolongé l'option de report d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), pour les assureurs jusqu'à cette même date. Nous évaluerons l'incidence de ces modifications au moment où nous évaluerons l'incidence de la norme dans son ensemble sur nos états financiers ainsi que sur nos activités.

L. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de mettre en place et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière communiquée par la Compagnie est fiable et que ses états financiers ont été établis conformément aux normes IFRS.

Au cours de la période allant du 1^{er} avril 2020 au 30 juin 2020, aucun changement concernant le contrôle interne de la Compagnie à l'égard de l'information financière n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur celui-ci.

M. Mesures financières non conformes aux normes IFRS

1. Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent

Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les mesures financières fondées sur celui-ci, y compris le bénéfice par action sous-jacent (la perte par action sous-jacente) et le rendement des capitaux propres sous-jacent, sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) exclut du bénéfice net déclaré (de la perte nette déclarée) l'incidence des éléments suivants, qui viennent créer de la volatilité dans nos résultats en vertu des normes IFRS et qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer nos résultats d'une période à l'autre :

- a) l'incidence des marchés qui diffère de nos hypothèses les plus probables, qui comprend : i) l'incidence des rendements des marchés des actions, déduction faite des couvertures, pour lesquels nos hypothèses les plus probables sont d'environ 2 % par trimestre; l'incidence comprend également l'incidence du risque de corrélation inhérent à notre programme de couverture, qui correspond à l'écart entre le rendement des fonds sous-jacents de produits offrant des garanties et le rendement des actifs dérivés servant à couvrir ces garanties; ii) l'incidence des variations des taux d'intérêt au cours de la période de présentation de l'information financière et des variations des taux d'intérêt sur la valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre de nos programmes de couverture, y compris les variations des écarts de taux et des écarts de swap, ainsi que des variations des taux de réinvestissement présumés des placements à revenu fixe utilisés dans la détermination des provisions techniques; et iii) l'incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement pour la période de présentation de l'information financière;
- b) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui comprennent : i) l'incidence des révisions des méthodes et des hypothèses utilisées pour déterminer nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement; et ii) l'incidence des mesures prises par la direction au cours de la période considérée, désignées par le terme « mesures de la direction », sur les contrats d'assurance et les contrats de placement, qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les ententes de réassurance nouvelles ou révisées relatives à des affaires en vigueur, et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs;
- c) d'autres ajustements :
 - i) certaines couvertures au Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture - cet ajustement améliore la comparabilité de notre bénéfice net d'une période à l'autre étant donné qu'il réduit la volatilité dans la mesure où celle-ci sera contrebalancée sur la durée des couvertures;
 - ii) les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS réglés à même les actions de la MFS, comptabilisés à titre de passifs et évalués à la juste valeur pour chaque période de présentation de l'information financière jusqu'à ce qu'ils soient acquis, exercés et rachetés – ces ajustements améliorent la comparabilité des résultats de la MFS avec ceux des gestionnaires d'actifs inscrits en Bourse aux États-Unis;
 - iii) les coûts liés aux acquisitions, intégrations et restructurations (incluant les incidences liées à l'acquisition et à l'intégration des entités acquises);
 - iv) d'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle.

Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

Dans le présent document, tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire. Comme il est indiqué ci-dessous, le bénéfice par action sous-jacent exclut l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Le tableau ci-après présente les montants exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) et de notre bénéfice par action sous-jacent, ainsi qu'un rapprochement entre ces montants et notre bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) et notre bénéfice par action déclaré selon les normes IFRS.

Rapprochements de certaines mesures du bénéfice net

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 20	T1 20	T2 19	2020	2019
Bénéfice net déclaré	519	391	595	910	1 218
Incidence des marchés					
Incidence des marchés des actions					
Incidence des variations des marchés des actions	105	(303)	14	(198)	82
Incidence du risque de corrélation	(46)	(57)	6	(103)	(4)
Incidence des marchés des actions	59	(360)	20	(301)	78
Incidence des taux d'intérêt ¹⁾					
Incidence des variations des taux d'intérêt	(123)	(87)	(99)	(210)	(221)
Incidence des variations des écarts de taux	(72)	127	(22)	55	(49)
Incidence des variations des écarts de swap	(10)	39	7	29	23
Incidence des taux d'intérêt	(205)	79	(114)	(126)	(247)
Incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement	(41)	(12)	(3)	(53)	3
À déduire : Incidence des marchés	(187)	(293)	(97)	(480)	(166)
À déduire : Modifications des hypothèses et mesures de la direction	5	(53)	(20)	(48)	(31)
Autres ajustements					
Certaines couvertures au Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture	—	(1)	(5)	(1)	(4)
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	(24)	10	(11)	(14)	(19)
Acquisitions, intégrations et restructurations ²⁾	(14)	(42)	(11)	(56)	(18)
À déduire : Total des autres ajustements	(38)	(33)	(27)	(71)	(41)
Bénéfice net sous-jacent	739	770	739	1 509	1 456
Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars)	0,88	0,67	1,00	1,55	2,04
À déduire : Incidence des marchés (en dollars)	(0,32)	(0,50)	(0,16)	(0,82)	(0,27)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (en dollars)	0,01	(0,09)	(0,03)	(0,08)	(0,05)
Certaines couvertures au Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture (en dollars)	—	—	(0,01)	—	(0,01)
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS (en dollars)	(0,04)	0,02	(0,02)	(0,02)	(0,03)
Acquisitions, intégrations et restructurations (en dollars)	(0,03)	(0,07)	(0,02)	(0,10)	(0,03)
Incidence des titres convertibles sur le bénéfice dilué par action (en dollars)	—	—	—	—	(0,01)
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) (en dollars)	1,26	1,31	1,24	2,57	2,44

¹⁾ Notre exposition aux taux d'intérêt varie en fonction du type de produit, de la branche d'activité et de l'emplacement géographique. Étant donné la nature à long terme de nos activités, notre sensibilité aux taux d'intérêt à long terme est plus élevée.

²⁾ Les montants comprennent les coûts d'acquisition liés à l'acquisition de BGO, notamment la désactualisation de l'option de vente et du passif au titre des paiements différés de 11 M\$ et de 10 M\$ au deuxième et au premier trimestres de 2020, respectivement. En raison de divers projets en cours lancés au quatrième trimestre de 2019 en vue de simplifier notre structure organisationnelle et de réaliser des gains d'efficacité, avons également comptabilisé une charge de restructuration de 28 M\$ au premier trimestre de 2020.

2. Mesures additionnelles non conformes aux normes IFRS

La direction a également recours aux mesures financières non conformes aux normes IFRS suivantes :

Rendement des capitaux propres. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS. Pour déterminer le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent, respectivement, le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) et le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) sont divisés par le total moyen pondéré des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Le rendement des capitaux propres trimestriels est annualisé.

Ratio de levier financier. Ce ratio de la dette totale sur le total du capital représente le ratio de la dette et des actions privilégiées sur le total du capital, où la dette se compose de tous les titres de créance admissibles en tant que capital. Les titres de créance admissibles en tant que capital se composent pour leur part des titres de créance subordonnés et des instruments de capital novateurs.

Ratio de distribution. Ce ratio représente le ratio des dividendes versés par action sur le bénéfice par action sous-jacent dilué de la période.

Souscriptions. Au Canada, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et de garanties collectives; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine et les souscriptions enregistrées par les RCR. Aux États-Unis, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions des Garanties collectives. En Asie, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et collective réalisées par nos filiales, ainsi que par nos coentreprises et entreprises associées, en fonction de notre pourcentage de participation, aux Philippines, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Malaisie et au Vietnam, ainsi que les souscriptions enregistrées par la Division International et à Hong Kong; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits de gestion de patrimoine à Hong Kong, les souscriptions de titres de fonds communs de placement aux Philippines, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par nos coentreprises et entreprises associées en Inde et en Chine, et les souscriptions d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited au chapitre des fonds communs de placement d'actions et de titres à revenu fixe, en fonction de notre pourcentage de participation, y compris les souscriptions réalisées par nos partenaires de distribution du secteur bancaire. Les souscriptions de Gestion d'actifs comprennent les souscriptions (retrées) brutes provenant des particuliers et des Clients institutionnels; les engagements non provisionnés ne sont pas compris dans les souscriptions. Les souscriptions sont également exprimées à un taux de change constant, ce qui constitue une mesure permettant des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes, en excluant l'incidence des variations des taux de change découlant de la conversion des monnaies fonctionnelles en dollars canadiens. Il n'y a aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable.

Valeur des affaires nouvelles. La valeur des affaires nouvelles représente la valeur actualisée de nos meilleures estimations des bénéfices distribuables futurs, déduction faite du coût du capital, des contrats relatifs aux affaires nouvelles conclus au cours d'une période donnée, exception faite des affaires nouvelles réalisées par notre pilier Gestion d'actifs. Les hypothèses utilisées aux fins de ces calculs sont généralement conformes à celles utilisées lors de l'évaluation de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance, hormis le fait que les taux d'actualisation utilisés se rapprochent des attentes théoriques en matière de rendement que pourrait avoir un investisseur en capitaux propres. Le capital requis est fondé sur la valeur la plus élevée entre le ratio d'exploitation cible du TSAV de la Sun Life du Canada et le ratio d'exploitation cible en matière de capital local (propre à un pays). La valeur des affaires nouvelles est une mesure utile pour évaluer la valeur actualisée générée par les contrats relatifs aux affaires nouvelles. Il n'y a aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable.

Produits ajustés. Cette mesure constitue une autre mesure des produits et elle permet de procéder à des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes en excluant l'incidence : i) des variations des taux de change découlant de la conversion des monnaies fonctionnelles en dollars canadiens aux fins de comparaison (l'« ajustement au titre du change »); ii) des variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs (l'« ajustement au titre de la juste valeur »); et iii) de la réassurance pour les activités assurées des GC du Canada (l'« ajustement au titre de la réassurance aux GC du Canada »).

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 20	T1 20	T2 19	2020	2019
Produits	15 186	6 470	10 146	21 656	21 538
À déduire : Ajustement au titre du change	165	88	—	207	—
Ajustement au titre de la juste valeur	6 623	(1 809)	2 626	4 814	6 780
Ajustement au titre de la réassurance aux GC du Canada	(166)	(156)	(148)	(322)	(291)
Produits ajustés	8 564	8 347	7 668	16 957	15 049

Primes et versements ajustés. Cette mesure constitue une autre mesure des primes et versements, et elle permet de procéder à des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes en excluant l'incidence i) de l'ajustement au titre du change et ii) de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC du Canada.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 20	T1 20	T2 19	2020	2019
Primes et versements	64 294	65 201	43 275	129 495	86 056
À déduire : Ajustement au titre du change	1 920	158	—	2 488	—
Ajustement au titre de la réassurance aux GC du Canada	(166)	(156)	(148)	(322)	(291)
Primes et versements ajustés	62 540	65 199	43 423	127 329	86 347

Ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS. Ce ratio sert à évaluer la rentabilité de la MFS, et il exclut l'incidence des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, les produits tirés des placements et certaines commissions versées qui sont de nature compensatoire. Ces commissions sont exclues afin de neutraliser leur incidence sur le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt, et elles n'ont aucune incidence sur la rentabilité de la MFS. Il n'y a aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable.

Marge après impôt des Garanties collectives des États-Unis. Ce ratio nous aide à expliquer nos résultats d'une période à l'autre, et il constitue une mesure de la rentabilité qui présente le bénéfice net sous-jacent lié aux affaires d'assurance collective et d'assurance-maladie en excédent de pertes des États-Unis en tant que pourcentage des primes nettes enregistrées. Ce ratio est calculé en divisant le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) par les primes nettes des quatre derniers trimestres. Il n'y a aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable.

Incidence du change. Les éléments ayant une incidence sur nos états consolidés du résultat net, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net total (la perte nette totale), sont convertis en dollars canadiens aux taux de change moyens pour chaque période. Dans le cas des éléments ayant une incidence sur nos états consolidés de la situation financière, comme l'actif et le passif, les taux de fin de période sont utilisés pour la conversion des devises.

Plusieurs mesures financières conformes aux normes IFRS sont présentées compte tenu de l'ajustement au titre du change afin d'exclure l'incidence du change. Ces mesures sont calculées en fonction du taux de change moyen ou du taux de change de clôture, selon le cas, en vigueur à la date de la période comparative.

Modifications des hypothèses et mesures de la direction. Dans le présent document, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires (après impôt) est incluse dans le bénéfice net déclaré, mais elle est exclue du calcul du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique C, « Rentabilité », du présent document.

La note 6.A de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2020 présente l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés aux actionnaires et aux titulaires de contrat avec participation, déduction faite des actifs au titre des cessions de réassurance, excluant les modifications des autres passifs et actifs relatifs aux contrats. Dans le présent document, les modifications des hypothèses et mesures de la direction représentent l'incidence sur le bénéfice net déclaré attribuable aux actionnaires (après impôt). Dans les états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2020, il s'agit d'une composante de la variation du total des passifs de la Compagnie.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels			Cumul annuel	
	T2 20	T1 20	T2 19	2020	2019
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance (avant impôt) ¹⁾	57	(69)	(27)	(12)	(33)
À déduire : titulaires de contrat avec participation ²⁾	49	(4)	—	45	—
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses, excluant les titulaires de contrat avec participation (avant impôt)	8	(65)	(27)	(57)	(33)
À déduire : impôt	—	(13)	(7)	(13)	(8)
Incidence des modifications des méthodes et hypothèses, excluant les titulaires de contrat avec participation (après impôt)	8	(52)	(20)	(44)	(25)
À ajouter : mesures de la direction (après impôt) ³⁾	(3)	—	—	(3)	(6)
Autres (après impôt) ⁴⁾	—	(1)	—	(1)	—
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (après impôt) ^{5), 6)}	5	(53)	(20)	(48)	(31)

¹⁾ La note 6.A de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2020 présente l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance liés aux actionnaires et aux titulaires de contrat avec participation, déduction faite des actifs au titre des cessions de réassurance, excluant les modifications des autres passifs et actifs relatifs aux contrats, tandis que les montants présentés dans le tableau ci-dessus représentent l'incidence sur le bénéfice attribuable aux actionnaires et aux titulaires de contrat avec participation liée au montant présenté à la note 6.A de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2020.

²⁾ Ajustement en vue d'éliminer l'incidence avant impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les montants attribués aux titulaires de contrat avec participation.

³⁾ Ajustement en vue d'inclure l'incidence après impôt des mesures de la direction sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les passifs relatifs aux contrats de placement et qui inclut, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les ententes de réassurance nouvelles ou révisées relatives à des affaires en vigueur et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs.

⁴⁾ Ajustements en vue d'inclure l'incidence après impôt des modifications des méthodes et hypothèses sur les contrats de placement et les autres passifs relatifs aux contrats.

⁵⁾ Inclut l'incidence fiscale des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et les passifs relatifs aux contrats de placement, qui reflète les taux d'imposition des territoires où nous exerçons nos activités.

⁶⁾ Les modifications des hypothèses et mesures de la direction sont incluses dans le bénéfice net déclaré, mais elles sont exclues du calcul du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique C, « Rentabilité », du présent document.

Sensibilités aux prix des biens immobiliers. Les sensibilités aux prix des biens immobiliers sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS pour lesquelles il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable. Il n'est donc pas possible de présenter un rapprochement entre ces montants et les mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables.

Autres. La direction utilise également les mesures financières non conformes aux normes IFRS suivantes pour lesquelles il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS qui soit comparable : i) les équivalents de primes et de versements SAS, les souscriptions de fonds communs de placement, les souscriptions de parts de fonds gérés, les souscriptions d'assurance et le total des primes et versements; ii) l'actif géré, l'actif des fonds communs de placement, l'actif des fonds gérés, les autres éléments de l'actif géré et l'actif administré; iii) la valeur des affaires nouvelles, qui est utilisée pour mesurer la rentabilité globale estimative des nouvelles souscriptions et qui est fondée sur des calculs actuariels; et iv) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui sont une composante de l'information fournie sur nos sources de bénéfices. Les sources de bénéfices constituent un choix de présentation de nos états consolidés du résultat net permettant de dégager et de quantifier les diverses sources de bénéfices. Le BSIF, principal organisme de réglementation de la Compagnie, oblige cette dernière à présenter ses sources de bénéfices.

N. Énoncés prospectifs

À l'occasion, la Compagnie présente, verbalement ou par écrit, des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent i) les énoncés se rapportant à nos stratégies; ii) les énoncés se rapportant à nos initiatives de croissance et autres objectifs d'affaires; iii) les énoncés se rapportant aux stratégies que nous avons mises en œuvre en réaction à la pandémie de COVID-19 et à la conjoncture économique connexe, ainsi qu'à leur incidence sur la Compagnie, iv) les énoncés se rapportant à notre remboursement prévu du montant en capital de 500 M\$ en débentures subordonnées non garanties de série 2015-1; v) les énoncés se rapportant à notre fourchette d'imposition prévue pour les exercices à venir; vi) les énoncés présentés à la rubrique H, « Gestion du risque - 1 - Sensibilités au risque de marché » et Sensibilités aux taux d'intérêt et 2 - Sensibilités aux écarts de taux et aux écarts de swap » du présent document; vii) les énoncés de nature prévisionnelle ou dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention de conditions ou d'événements futurs; et viii) les énoncés qui renferment des mots ou expressions tels que « atteindre », « viser », « ambition », « prévoir », « aspirer à », « hypothèse », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « but », « avoir l'intention de », « peut », « objectif », « initiatives », « perspectives », « planifier », « projeter », « chercher à », « devrait », « stratégie », « s'efforcer de », « cibler », « fera », ou d'autres expressions semblables. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés font état de nos attentes, estimations et prévisions actuelles en ce qui concerne les événements futurs, et non de faits passés, et ils pourraient changer, particulièrement en raison de la pandémie de COVID-19 qui sévit actuellement et qui évolue ainsi que de son incidence sur l'économie mondiale et de ses répercussions incertaines sur nos activités.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie des résultats futurs et comportent des risques et des incertitudes dont la portée est difficile à prévoir. Les résultats et la valeur pour l'actionnaire futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans les énoncés prospectifs en raison, notamment, de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et de la conjoncture économique connexe sur nos activités, notre liquidité, notre situation financière ou nos résultats financiers et des facteurs traités aux rubriques C, « Rentabilité - 5 - Impôt sur le résultat », E, « Solidité financière » et H, « Gestion du risque » du présent document et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2019 de la FSL inc., et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés par la FSL inc. auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, que l'on peut consulter au www.sedar.com et au www.sec.gov, respectivement.

Les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et estimations, ainsi que nos attentes et nos prévisions, soient inexacts et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs présentés dans le présent document sont indiqués ci-après. La réalisation de nos énoncés prospectifs dépend essentiellement de notre rendement, lequel est assujéti à plusieurs risques qui se sont accentués en raison de la pandémie de COVID-19 actuelle étant donné l'incertitude entourant sa durée et son incidence. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent notamment : **les risques de marché** - les risques liés au rendement des marchés des actions; à la fluctuation ou à la volatilité des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap; aux placements immobiliers; et aux fluctuations des taux de change; **les risques d'assurance** - les risques liés au comportement des titulaires de contrat, aux résultats enregistrés au chapitre de la mortalité, aux résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et à la longévité; à la conception des produits et à la fixation des prix; à l'incidence de dépenses futures plus élevées que prévu; et à la disponibilité, au coût et à l'efficacité de la réassurance; **les risques de crédit** - les risques liés aux émetteurs des titres de notre portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties, à d'autres institutions financières et à d'autres entités; **les risques d'entreprise et risques stratégiques** - les risques liés aux conjonctures économique et politique mondiales; à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise; aux changements se produisant dans les canaux de distribution ou le comportement des Clients, y compris les risques liés aux pratiques commerciales des intermédiaires et des agents; à l'incidence de la concurrence; au rendement de nos placements et des portefeuilles de placements qui sont gérés pour les Clients, tels que les fonds distincts et les fonds communs de placement; à l'évolution des environnements juridique et réglementaire, y compris les exigences en matière de capital et les lois fiscales; à l'environnement, ainsi qu'aux lois et aux règlements en matière environnementale; **les risques opérationnels** - les risques liés aux atteintes à la sécurité informatique et à la protection des renseignements personnels et aux défaillances à ces égards, y compris les cyberattaques; à notre capacité d'attirer et de fidéliser des employés; à l'observation des exigences réglementaires et prévues par la loi et aux pratiques commerciales, y compris l'incidence des demandes de renseignements et des enquêtes liées à la réglementation; à la réalisation des fusions, des acquisitions, des investissements stratégiques et des cessions, et aux activités d'intégration qui s'y rattachent; à notre infrastructure de technologies de l'information; aux défaillances des systèmes informatiques et des technologies fonctionnant sur Internet; à la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; à la poursuite des affaires; aux erreurs de modélisation; à la gestion de l'information; **les risques de liquidité** - la possibilité que nous soyons dans l'incapacité de financer la totalité de nos engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance; **et les autres risques** - aux questions d'ordre fiscal, y compris les estimations faites et le jugement exercé dans le calcul des impôts; à nos activités internationales, y compris nos coentreprises; aux conditions de marché ayant une incidence sur notre situation sur le plan du capital ou sur notre capacité à mobiliser des capitaux; à la révision à la baisse des notations de solidité financière ou de crédit; et à l'incidence des fusions, des acquisitions et des cessions.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ses énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

(non audité, en millions de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2020	30 juin 2019	30 juin 2020	30 juin 2019
Produits				
Primes				
Montant brut	6 160 \$	5 088 \$	11 899 \$	10 030 \$
À déduire : primes cédées	639	608	1 232	1 180
Primes nettes	5 521	4 480	10 667	8 850
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) :				
Produits d'intérêts et autres produits tirés des placements	1 403	1 465	2 827	2 863
Variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs (note 4)	6 623	2 626	4 814	6 780
Profits nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente	43	33	113	56
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	8 069	4 124	7 754	9 699
Produits tirés des honoraires (note 8)	1 596	1 542	3 235	2 989
Total des produits	15 186	10 146	21 656	21 538
Prestations et charges				
Montant brut des règlements et des prestations versés (note 6)	4 778	4 353	9 196	8 473
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 6)	8 603	3 268	8 372	7 908
Diminution (augmentation) des actifs au titre des cessions de réassurance (note 6)	(3)	(119)	(54)	(140)
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats de placement (note 6)	34	18	41	42
Charges (recouvrements) de réassurance (note 7)	(609)	(503)	(1 140)	(1 011)
Commissions	619	586	1 267	1 150
Transfert net aux (des) fonds distincts (note 11)	(922)	(96)	(1 308)	(181)
Charges d'exploitation	1 771	1 697	3 504	3 365
Taxes sur primes	112	104	220	204
Charges d'intérêts	90	84	180	172
Total des prestations et charges	14 473	9 392	20 278	19 982
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	713	754	1 378	1 556
À déduire : charge (économie) d'impôt sur le résultat (note 9)	61	90	340	178
Bénéfice net total (perte nette totale)	652	664	1 038	1 378
À déduire : bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation	105	45	70	112
bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	4	—	10	—
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	543	619	958	1 266
À déduire : dividendes aux actionnaires privilégiés	24	24	48	48
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	519 \$	595 \$	910 \$	1 218 \$
Taux de change moyens des périodes de présentation de l'information financière :				
Dollar américain	1,39	1,34	1,36	1,33
Bénéfice (perte) par action (note 13)				
De base	0,89 \$	1,00 \$	1,55 \$	2,05 \$
Dilué(e)	0,88 \$	1,00 \$	1,55 \$	2,04 \$
Dividendes par action ordinaire	0,550 \$	0,525 \$	1,100 \$	1,025 \$

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité, en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2020	30 juin 2019	30 juin 2020	30 juin 2019
Bénéfice net total (perte nette totale)	652 \$	664 \$	1 038 \$	1 378 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), nets d'impôt :				
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :				
Variation des profits (pertes) de change latent(e)s :				
Profits (pertes) latent(e)s	(482)	(259)	562	(539)
Variation des profits (pertes) latent(e)s sur les actifs disponibles à la vente :				
Profits (pertes) latent(e)s	519	166	279	435
Reclassements en résultat net	(27)	(17)	(83)	(35)
Variation des profits (pertes) latent(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie :				
Profits (pertes) latent(e)s	(14)	7	9	21
Reclassements en résultat net	21	(4)	(23)	(12)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des coentreprises et des entreprises associées :				
Profits (pertes) latent(e)s	(27)	(24)	37	4
Total des éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat	(10)	(131)	781	(126)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :				
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	(149)	(57)	(30)	(100)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	(149)	(57)	(30)	(100)
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(159)	(188)	751	(226)
Total du bénéfice global (de la perte globale)	493	476	1 789	1 152
À déduire : bénéfice global (perte globale) attribuable aux titulaires de contrat avec participation	103	44	76	110
bénéfice global (perte globale) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	4	—	10	—
Bénéfice global (perte globale) attribuable aux actionnaires	386 \$	432 \$	1 703 \$	1 042 \$

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT INCLUS DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL

(non audité, en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2020	30 juin 2019	30 juin 2020	30 juin 2019
Économie (charge) d'impôt sur le résultat :				
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :				
Profits (pertes) de change latent(s)	1 \$	— \$	— \$	— \$
Profits (pertes) latent(e)s sur les actifs disponibles à la vente	(127)	(40)	(82)	(102)
Reclassements en résultat net liés aux actifs disponibles à la vente	9	12	24	16
Profits (pertes) latent(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie	(4)	(3)	7	(8)
Reclassements en résultat net liés aux couvertures de flux de trésorerie	1	1	(2)	4
Total des éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat	(120)	(30)	(53)	(90)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :				
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	48	17	9	37
Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	48	17	9	37
Total de l'économie (de la charge) d'impôt sur le résultat incluse dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(72) \$	(13) \$	(44) \$	(53) \$

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(non audité, en millions de dollars canadiens)	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019
Actif		
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme (note 4)	11 792 \$	9 575 \$
Titres de créance (note 4)	90 038	81 606
Titres de capitaux propres (note 4)	5 530	4 787
Prêts hypothécaires et autres prêts	49 858	48 222
Actifs dérivés	2 914	1 548
Autres placements (note 4)	5 658	5 357
Avances sur contrats	3 308	3 218
Immeubles de placement (note 4)	7 404	7 306
Placements	176 502	161 619
Autres actifs	5 049	5 216
Actifs au titre des cessions de réassurance (note 6)	4 315	4 024
Actifs d'impôt différé	1 534	1 455
Immobilisations incorporelles	2 142	2 083
Goodwill	5 947	5 832
Total de l'actif du fonds général	195 489	180 229
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts (note 11)	112 944	116 973
Total de l'actif	308 433 \$	297 202 \$
Passif et capitaux propres		
Passif		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 6)	142 501 \$	131 184 \$
Passifs relatifs aux contrats de placement (note 6)	3 198	3 116
Passifs dérivés	3 313	2 040
Passifs d'impôt différé	391	406
Autres passifs	15 633	14 937
Débiteures de premier rang	500	500
Titres de créance subordonnés	4 534	3 538
Total du passif du fonds général	170 070	155 721
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts (note 11)	106 776	110 269
Contrats de placement pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts (note 11)	6 168	6 704
Total du passif	283 014 \$	272 694 \$
Capitaux propres		
Capital social émis et surplus d'apport	10 582 \$	10 619 \$
Bénéfices non distribués attribuables aux actionnaires et cumul des autres éléments du résultat global	13 637	12 779
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	24 219	23 398
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation	1 167	1 091
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	33	19
Total des capitaux propres	25 419 \$	24 508 \$
Total du passif et des capitaux propres	308 433 \$	297 202 \$

Taux de change à la clôture des périodes de présentation de l'information financière : Dollar américain 1,36 1,30

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé au nom du conseil d'administration le 6 août 2020.



Dean A. Connor
Président et chef de la direction



Sara Grootwassink Lewis
Administratrice

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Pour les semestres clos les

(non audité, en millions de dollars canadiens)	30 juin 2020	30 juin 2019
Actionnaires :		
Actions privilégiées		
Solde, au début et à la fin	2 257 \$	2 257 \$
Actions ordinaires (note 10)		
Solde, au début	8 289	8 419
Options sur actions exercées	14	16
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(50)	(107)
Solde, à la fin	8 253	8 328
Surplus d'apport		
Solde, au début	73	73
Paiements fondés sur des actions	3	4
Options sur actions exercées	(4)	(3)
Solde, à la fin	72	74
Bénéfices non distribués		
Solde, au début, selon la présentation antérieure	11 318	11 267
Ajustement découlant d'un changement de méthode comptable (note 2)	—	(22)
Solde, au début, compte tenu du changement de méthode comptable	11 318	11 245
Bénéfice net (perte nette)	958	1 266
Dividendes sur actions ordinaires	(647)	(611)
Dividendes sur actions privilégiées	(48)	(48)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 10)	(150)	(293)
Solde, à la fin	11 431	11 559
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), nets d'impôt (note 14)		
Solde, au début	1 461	1 690
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) pour la période	745	(224)
Solde, à la fin	2 206	1 466
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, à la fin	24 219 \$	23 684 \$
Titulaires de contrat avec participation :		
Solde, au début	1 091 \$	864 \$
Bénéfice net (perte nette)	70	112
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) pour la période (note 14)	6	(2)
Total des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation, à la fin	1 167 \$	974 \$
Participations ne donnant pas le contrôle :		
Solde, au début	19 \$	— \$
Bénéfice net (perte nette)	10	—
Apport additionnel	9	—
Distribution liée aux participations ne donnant pas le contrôle	(5)	—
Total des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, à la fin	33 \$	— \$
Total des capitaux propres	25 419 \$	24 658 \$

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité, en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2020	30 juin 2019	30 juin 2020	30 juin 2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	713 \$	754 \$	1 378 \$	1 556 \$
Ajustements :				
Charges d'intérêts liées aux activités de financement	55	62	110	128
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement	8 637	3 286	8 413	7 950
Diminution (augmentation) des actifs au titre des cessions de réassurance	(3)	(119)	(54)	(140)
(Profits réalisés et latents) pertes réalisées et latentes et variations des taux de change touchant les placements	(6 666)	(2 659)	(4 927)	(6 836)
Cessions, échéances et remboursements de placements	20 005	14 663	38 841	31 071
Achats de placements	(21 013)	(14 543)	(41 124)	(32 333)
Impôt sur le résultat reçu (payé)	(97)	(268)	(182)	(498)
Titrisation de prêts hypothécaires (note 4)	79	33	166	129
Autres activités d'exploitation	1 346	692	518	(353)
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	3 056	1 901	3 139	674
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
(Achat net) vente nette d'immobilisations corporelles	(37)	(21)	(74)	(52)
Investissements dans/transactions avec des coentreprises et des entreprises associées	3	—	9	14
Dividendes reçus de coentreprises et d'entreprises associées	—	17	20	31
Autres activités d'investissement	(60)	(51)	(146)	(85)
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'investissement	(94)	(55)	(191)	(92)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Augmentation des emprunts (remboursement d'emprunts)	26	161	(30)	164
Émission de titres de créance subordonnés, déduction faite des frais d'émission	995	—	995	—
Remboursement de débiteurs de premier rang et de titres de créance subordonnés (note 10)	—	(250)	—	(250)
Émission d'actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions	3	5	10	13
Transactions relatives à des participations ne donnant pas le contrôle	4	—	4	—
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 10)	—	(200)	(200)	(400)
Dividendes payés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées	(341)	(331)	(682)	(650)
Paiement d'obligations locatives	(35)	(31)	(72)	(60)
Charges d'intérêts payées	(45)	(50)	(106)	(114)
Entrées (sorties) nettes liées aux activités de financement	607	(696)	(81)	(1 297)
Variations attribuables aux fluctuations des taux de change	(163)	(81)	194	(158)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3 406	1 069	3 061	(873)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, au début	6 340	5 252	6 685	7 194
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, à la fin	9 746	6 321	9 746	6 321
Titres à court terme, à la fin	2 045	1 859	2 045	1 859
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets et titres à court terme, à la fin (note 4)	11 791 \$	8 180 \$	11 791 \$	8 180 \$

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Notes annexes résumées

(Non audité, montants en millions de dollars canadiens, à l'exception des montants par action et sauf indication contraire. Tous les montants présentés en dollars américains sont exprimés en millions de dollars.)

1. Principales méthodes comptables

Description des activités

La Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. »), qui est une société inscrite à la Bourse dont le siège social est situé au Canada, est la société de portefeuille qui chapeaute la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada »). La FSL inc. et ses filiales sont désignées collectivement par les expressions « nous » ou « la Compagnie ».

Nos états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiée et adoptée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Nous avons utilisé des méthodes comptables qui correspondent aux méthodes comptables utilisées pour nos états financiers consolidés annuels de 2019, sauf en ce qui touche les exceptions décrites à la note 2 ci-dessous. Les présents états financiers consolidés intermédiaires devraient être lus parallèlement à nos états financiers consolidés annuels de 2019 puisque les états financiers intermédiaires ne contiennent pas toutes les données contenues dans les états financiers consolidés annuels préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'IASB (les « normes IFRS »).

Éléments à considérer relativement à la pandémie de COVID-19

Au début de 2020, le monde a été frappé par la COVID-19, et l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré l'état de pandémie mondiale. L'incidence globale de la pandémie de COVID-19 demeure incertaine, et elle dépend de la progression du virus et des mesures prises par les gouvernements, les entreprises et les particuliers, des facteurs qui pourraient varier d'un pays à l'autre et se traduire par des résultats différents.

L'application de nos méthodes comptables nécessite des estimations, des hypothèses et des jugements, étant donné qu'elles concernent des éléments de nature incertaine. Nous avons établi des procédures afin de nous assurer que nos méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes d'établissement des estimations sont contrôlés et qu'ils sont mis en œuvre de façon appropriée et systématique. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 1 de nos états financiers consolidés annuels de 2019.

2. Changements de méthodes comptables

2.A Normes internationales d'information financière nouvelles et modifiées adoptées en 2020

Nous avons adopté les modifications suivantes le 1^{er} janvier 2020 :

En mars 2018, l'IASB a publié son *Cadre conceptuel de l'information financière révisé* (le « Cadre conceptuel »), qui a remplacé le Cadre conceptuel publié en 2010. Le Cadre conceptuel révisé renferme des définitions révisées d'un actif et d'un passif ainsi que de nouvelles indications sur l'évaluation, la décomptabilisation, la présentation et les informations à fournir, qui doivent être appliquées de manière prospective. L'adoption de ce cadre n'a eu aucune incidence significative sur nos états financiers consolidés.

En octobre 2018, l'IASB a publié *Définition d'une entreprise*, qui a modifié IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. Ces modifications clarifient la définition d'une entreprise afin d'aider les entités à déterminer si une transaction constitue un regroupement d'entreprises ou une acquisition d'actifs, et elles sont appliquées de manière prospective. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence significative sur nos états financiers consolidés.

En octobre 2018, l'IASB a publié *Définition du terme « significatif » (modifications d'IAS 1 et d'IAS 8)*. Ces modifications viennent clarifier la définition du terme « significatif », et leurs indications facilitent son application uniforme dans les normes IFRS. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence significative sur nos états financiers consolidés.

En septembre 2019, l'IASB a publié un projet sur la réforme des taux d'intérêt de référence, qui comprend des modifications d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, et à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). Ces modifications clarifient le fait que les entités peuvent continuer à appliquer certaines exigences de comptabilité de couverture en supposant que le taux d'intérêt de référence sur lequel les flux de trésorerie couverts et les flux de trésorerie liés à l'instrument de couverture sont fondés ne sera pas modifié par la réforme des taux d'intérêt de référence. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence significative sur nos états financiers consolidés.

Nous avons adopté la modification suivante le 1^{er} juin 2020 :

En mai 2020, l'IASB a publié *Allègements de loyer liés à la COVID-19*, qui vient modifier IFRS 16, *Contrats de location*. Cette modification permet aux preneurs de bénéficier d'une mesure de simplification afin de ne pas devoir comptabiliser un allègement au titre d'un loyer accordé en raison de la COVID-19 comme une modification du contrat de location. La modification n'a aucune incidence sur les bailleurs. L'adoption de cette modification n'a eu aucune incidence significative sur nos états financiers consolidés, et la modification a été appliquée de façon rétrospective.

2.B Normes internationales d'information financière modifiées qui devraient être adoptées en 2022 ou par la suite

Nous évaluons actuellement l'incidence que l'adoption de ces modifications aura sur nos états financiers consolidés :

En mai 2020, l'IASB a publié *Mise à jour des renvois au Cadre conceptuel*, qui comprend des modifications d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises* (« IFRS 3 »). Ces modifications viennent mettre à jour un renvoi désuet au Cadre conceptuel d'IFRS 3, sans modifier ses exigences de façon significative. Ces modifications s'appliquent aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition est le 1^{er} janvier 2022 ou après.

En mai 2020, l'IASB a publié *Immobilisations corporelles : produit antérieur à l'utilisation prévue*, qui comprend des modifications d'IAS 16, *Immobilisations corporelles*. Ces modifications interdisent à une entité de porter le produit de la vente d'éléments produits en diminution du coût d'une immobilisation corporelle pendant son transfert sur le site et pendant sa mise en état en vue de son exploitation de la manière prévue par la direction. Ces modifications s'appliquent de façon rétrospective aux immobilisations qui étaient prêtes à être utilisées au cours de la période comparative, et elles s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022.

En mai 2020, l'IASB a publié *Coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire*, qui comprend des modifications d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*. Ces modifications précisent que le « coût d'exécution » d'un contrat comprend les « coûts directement liés au contrat ». Les coûts directement liés au contrat peuvent être des coûts marginaux liés à l'exécution de ce contrat ou une affectation des autres coûts directement liés à l'exécution du contrat. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022.

En mai 2020, l'IASB a publié *Améliorations annuelles des normes IFRS – Cycle 2018–2020*, qui comprend des modifications mineures apportées à trois normes IFRS s'appliquant de façon prospective à nos états financiers consolidés. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022.

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »), qui remplacera IFRS 4, *Contrats d'assurance*. IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication de l'information relatifs aux contrats d'assurance. En juin 2020, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 17, qui comprennent un report de la date d'entrée en vigueur aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, alors que la date d'entrée en vigueur initiale était le 1^{er} janvier 2021. L'option de report d'IFRS 9 a également été prolongée jusqu'à cette même date. IFRS 17 aura une incidence sur notre comptabilisation des contrats d'assurance et sur la présentation de notre rendement financier dans nos états consolidés du résultat net.

3. Information sectorielle

La Compagnie compte cinq secteurs d'activité à présenter : Canada, États-Unis, Gestion d'actifs, Asie et Organisation internationale. Ces secteurs d'activité exercent leurs activités dans le domaine des services financiers et ils reflètent notre structure de gestion et notre information financière interne. Sous Organisation internationale sont groupés les résultats de notre division au Royaume-Uni et des Services de soutien généraux, qui comprennent les activités liées au portefeuille fermé de réassurance ainsi que les produits tirés des placements, les charges, le capital et les autres éléments qui ne sont pas attribués à nos autres organisations.

Les produits de nos secteurs d'activité proviennent surtout des affaires liées à l'assurance-vie et à l'assurance-maladie, à la gestion de placements et aux rentes, ainsi qu'aux fonds communs de placement. Les produits non attribués aux divisions stratégiques proviennent principalement des placements et du résultat sur le capital de l'Organisation internationale. Les opérations entre les secteurs sont réalisées dans des conditions de concurrence normale et les prix, établis en conséquence, comme c'est le cas pour les opérations avec des tiers.

Les charges de chaque secteur d'activité peuvent inclure des coûts directement engagés ou des services directement fournis au nom du secteur au niveau de l'entreprise. En ce qui a trait aux coûts qui ne sont pas directement imputables à l'un de nos secteurs d'activité, nous avons recours à un cadre de communication de l'information à la direction qui utilise des hypothèses, des jugements et des méthodes pour attribuer les coûts généraux et les charges indirectes à nos secteurs d'activité.

Les opérations intersectorielles se composent principalement de conventions de financement interne évaluées à la juste valeur en cours au moment de leur négociation, tandis que les produits intersectoriels tirés des placements se composent principalement d'intérêts versés par les États-Unis à l'Organisation internationale. Pour leur part, les produits intersectoriels tirés des honoraires se composent principalement d'honoraires de gestion d'actifs versés à Gestion d'actifs par nos secteurs d'activité. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020, Gestion SLC recueille les produits tirés des honoraires et engage les charges opérationnelles liées à la gestion de l'actif du fonds général. Les opérations intersectorielles sont éliminées dans la colonne Ajustements de consolidation des tableaux qui suivent.

La direction considère que les Clients externes sont des particuliers et des entreprises. Nous ne dépendons pas d'un Client en particulier, car aucun n'est important individuellement pour nos activités.

Les résultats par secteur pour les trimestres clos le 30 juin 2020 et le 30 juin 2019 s'établissent comme suit :

	Canada	États-Unis	Gestion d'actifs ¹⁾	Asie	Organisation internationale	Ajustements de consolidation ¹⁾	Total
2020							
Montant brut des primes :							
Rentes	533 \$	— \$	— \$	35 \$	3 \$	— \$	571 \$
Assurance-vie	1 307	402	—	1 074	22	—	2 805
Assurance-maladie	1 596	1 173	—	9	6	—	2 784
Montant brut total des primes	3 436	1 575	—	1 118	31	—	6 160
À déduire : primes cédées	402	180	—	53	4	—	639
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	4 823	1 165	32	1 534	525	(10)	8 069
Produits tirés des honoraires	306	21	1 176	134	26	(67)	1 596
Total des produits	8 163	2 581	1 208	2 733	578	(77)	15 186
À déduire :							
Total des prestations et charges	8 121	2 433	905	2 569	522	(77)	14 473
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(158)	30	76	16	97	—	61
Bénéfice net total (perte nette totale)	200 \$	118 \$	227 \$	148 \$	(41) \$	— \$	652 \$
À déduire :							
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation	83	—	—	22	—	—	105
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	4	—	—	—	4
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	117 \$	118 \$	223 \$	126 \$	(41) \$	— \$	543 \$
2019							
Montant brut des primes :							
Rentes	389 \$	— \$	— \$	— \$	7 \$	— \$	396 \$
Assurance-vie	1 277	401	—	510	22	—	2 210
Assurance-maladie	1 415	1 055	—	8	4	—	2 482
Montant brut total des primes	3 081	1 456	—	518	33	—	5 088
À déduire : primes cédées	381	170	—	52	5	—	608
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	2 096	932	19	855	219	3	4 124
Produits tirés des honoraires	323	23	1 103	133	29	(69)	1 542
Total des produits	5 119	2 241	1 122	1 454	276	(66)	10 146
À déduire :							
Total des prestations et charges	4 917	2 141	831	1 299	286	(82)	9 392
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	12	11	62	13	(8)	—	90
Bénéfice net total (perte nette totale)	190 \$	89 \$	229 \$	142 \$	(2) \$	16 \$	664 \$
À déduire :							
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation	42	(5)	—	8	—	—	45
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	148 \$	94 \$	229 \$	134 \$	(2) \$	16 \$	619 \$

Les résultats par secteur pour les semestres clos le 30 juin 2020 et le 30 juin 2019 s'établissent comme suit :

	Canada	États-Unis	Gestion d'actifs ¹⁾	Asie	Organisation internationale	Ajustements de consolidation ¹⁾	Total
2020							
Montant brut des primes :							
Rentes	960 \$	— \$	— \$	65 \$	6 \$	— \$	1 031 \$
Assurance-vie	2 583	800	—	1 975	44	—	5 402
Assurance-maladie	3 114	2 320	—	22	10	—	5 466
Montant brut total des primes	6 657	3 120	—	2 062	60	—	11 899
À déduire : primes cédées	776	346	—	102	8	—	1 232
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	4 080	1 823	18	1 380	474	(21)	7 754
Produits tirés des honoraires	647	41	2 361	270	54	(138)	3 235
Total des produits	10 608	4 638	2 379	3 610	580	(159)	21 656
À déduire :							
Total des prestations et charges	10 421	4 278	1 751	3 384	603	(159)	20 278
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	19	78	156	23	64	—	340
Bénéfice net total (perte nette totale)	168 \$	282 \$	472 \$	203 \$	(87) \$	— \$	1 038 \$
À déduire :							
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation	93	—	—	(23)	—	—	70
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	10	—	—	—	10
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	75 \$	282 \$	462 \$	226 \$	(87) \$	— \$	958 \$
2019							
Montant brut des primes :							
Rentes	787 \$	1 \$	— \$	— \$	13 \$	— \$	801 \$
Assurance-vie	2 525	808	—	906	45	—	4 284
Assurance-maladie	2 817	2 102	—	18	8	—	4 945
Montant brut total des primes	6 129	2 911	—	924	66	—	10 030
À déduire : primes cédées	743	325	—	102	10	—	1 180
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	5 339	1 824	47	1 869	618	2	9 699
Produits tirés des honoraires	631	44	2 134	259	57	(136)	2 989
Total des produits	11 356	4 454	2 181	2 950	731	(134)	21 538
À déduire :							
Total des prestations et charges	10 883	4 198	1 613	2 701	751	(164)	19 982
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(20)	43	120	26	9	—	178
Bénéfice net total (perte nette totale)	493 \$	213 \$	448 \$	223 \$	(29) \$	30 \$	1 378 \$
À déduire :							
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation	108	(5)	—	9	—	—	112
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	385 \$	218 \$	448 \$	214 \$	(29) \$	30 \$	1 266 \$

¹⁾ Reflète un changement de présentation de notre secteur Gestion d'actifs avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2020. Nous avons mis à jour les données de la période précédente afin de refléter ce changement de présentation.

4. Total des placements et produits nets tirés des placements connexes

4.A Classement des actifs

La valeur comptable des titres de créance, des titres de capitaux propres et des autres placements présentés dans nos états consolidés intermédiaires de la situation financière s'établit comme suit :

	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Autres ¹⁾	Total
Au 30 juin 2020				
Titres de créance	76 461 \$	13 577 \$	— \$	90 038 \$
Titres de capitaux propres	5 217 \$	313 \$	— \$	5 530 \$
Autres placements	3 090 \$	981 \$	1 587 \$	5 658 \$
Au 31 décembre 2019				
Titres de créance	67 894 \$	13 712 \$	— \$	81 606 \$
Titres de capitaux propres	4 474 \$	313 \$	— \$	4 787 \$
Autres placements	3 016 \$	813 \$	1 528 \$	5 357 \$

¹⁾ La colonne Autres regroupe principalement les placements comptabilisés suivant la méthode de la mise en équivalence.

4.B Variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs

Les variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs présentés dans nos états consolidés intermédiaires du résultat net s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2020	30 juin 2019	30 juin 2020	30 juin 2019
Variation de la juste valeur :				
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	(3) \$	(1) \$	(1) \$	(3) \$
Titres de créance	5 741	2 131	4 596	5 038
Titres de capitaux propres	533	86	(251)	507
Placements dérivés	766	547	434	1 353
Autres placements	(106)	(2)	(169)	47
Total de la variation de la valeur d'actifs et de passifs à la juste valeur par le biais du résultat net	6 931	2 761	4 609	6 942
Variations de la juste valeur des immeubles de placement	(63)	64	(61)	197
Profits (pertes) de change ¹⁾	(245)	(199)	266	(359)
Variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs	6 623 \$	2 626 \$	4 814 \$	6 780 \$

¹⁾ Principalement attribuables à la conversion des actifs disponibles à la vente et aux prêts hypothécaires et autres prêts libellés en monnaies étrangères. Les montants compensatoires liés aux dérivés de change sont inclus dans la variation de la juste valeur des instruments dérivés.

4.C Perte de valeur des actifs disponibles à la vente

Nous avons comptabilisé des pertes de valeur (reprises) de (2) \$ et de 1 \$ relativement à des actifs disponibles à la vente au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2020, respectivement (19 \$ et 34 \$ au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2019, respectivement).

4.D Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les titres à court terme présentés dans nos états consolidés intermédiaires de la situation financière ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie nets et les titres à court terme présentés dans nos tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie s'établissent comme suit :

	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2019
Trésorerie	2 560 \$	1 656 \$	1 928 \$
Équivalents de trésorerie	7 187	5 059	4 401
Titres à court terme	2 045	2 860	1 859
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	11 792	9 575	8 188
À déduire : découverts bancaires comptabilisés dans les autres passifs	1	30	8
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets et titres à court terme	11 791 \$	9 545 \$	8 180 \$

4.E Titrisation de prêts hypothécaires

Nous titrisons certains prêts hypothécaires commerciaux assurés à taux fixe comme expliqué à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2019.

La valeur comptable et la juste valeur des prêts hypothécaires titrisés s'établissaient à 1 757 \$ et à 1 831 \$, respectivement, au 30 juin 2020 (1 587 \$ et 1 592 \$, respectivement, au 31 décembre 2019). La valeur comptable et la juste valeur des passifs connexes s'établissaient à 1 881 \$ et à 2 010 \$, respectivement, au 30 juin 2020 (1 715 \$ et 1 734 \$, respectivement, au 31 décembre 2019). La valeur comptable des titres adossés à des créances du compte de réinvestissement du capital s'établissait à 137 \$ et à 124 \$ au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019, respectivement. Le compte de réinvestissement du capital ne comprenait pas de trésorerie ni d'équivalents de trésorerie au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019.

La juste valeur des emprunts garantis liés à la titrisation de prêts hypothécaires est calculée selon les méthodes et les hypothèses relatives aux titres adossés à des créances décrites à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2019. La juste valeur de ces passifs était classée au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019.

4.F Évaluation de la juste valeur

Se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2019 pour avoir des précisions sur les méthodes et hypothèses relatives à la juste valeur des actifs et des passifs comptabilisés à la juste valeur ainsi que de l'information sur les données d'entrée non observables, les sensibilités et les processus d'évaluation des actifs de niveau 3.

4.F.i Hiérarchie des justes valeurs

Les tableaux suivants présentent nos actifs et nos passifs comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente selon leur niveau de hiérarchie :

	Au 30 juin 2020				Au 31 décembre 2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif								
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	10 993 \$	799 \$	— \$	11 792 \$	9 044 \$	531 \$	— \$	9 575 \$
Titres de créance - à la juste valeur par le biais du résultat net	1 270	74 980	211	76 461	1 641	66 005	248	67 894
Titres de créance - disponibles à la vente	785	12 738	54	13 577	1 363	12 299	50	13 712
Titres de capitaux propres - à la juste valeur par le biais du résultat net	2 792	2 237	188	5 217	1 868	2 418	188	4 474
Titres de capitaux propres - disponibles à la vente	138	106	69	313	152	126	35	313
Actifs dérivés	26	2 888	—	2 914	20	1 528	—	1 548
Autres placements	1 109	397	2 565	4 071	1 000	384	2 445	3 829
Immeubles de placement	—	—	7 404	7 404	—	—	7 306	7 306
Total des placements	17 113 \$	94 145 \$	10 491 \$	121 749 \$	15 088 \$	83 291 \$	10 272 \$	108 651 \$
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	24 575	87 845	524	112 944	26 380	90 044	549	116 973
Total des actifs évalués à la juste valeur	41 688 \$	181 990 \$	11 015 \$	234 693 \$	41 468 \$	173 335 \$	10 821 \$	225 624 \$
Passif								
Passifs relatifs aux contrats de placement	— \$	— \$	2 \$	2 \$	— \$	— \$	2 \$	2 \$
Passifs dérivés	25	3 288	—	3 313	14	2 026	—	2 040
Passif au titre de l'option de vente	—	—	1 015	1 015	—	—	956	956
Total des passifs évalués à la juste valeur	25 \$	3 288 \$	1 017 \$	4 330 \$	14 \$	2 026 \$	958 \$	2 998 \$

Au poste Titres de créance - à la juste valeur par le biais du résultat net sont regroupés les titres suivants :

	Au 30 juin 2020				Au 31 décembre 2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Gouvernement du Canada	— \$	3 888 \$	14 \$	3 902 \$	— \$	3 875 \$	15 \$	3 890 \$
Gouvernements provinciaux et municipalités du Canada	—	16 855	—	16 855	—	13 811	15	13 826
Gouvernements et organismes américains	1 270	155	—	1 425	1 641	106	1	1 748
Autres gouvernements étrangers	—	5 503	—	5 503	—	5 172	9	5 181
Sociétés	—	42 025	178	42 203	—	37 508	173	37 681
Titres adossés à des créances :								
Titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux	—	2 023	4	2 027	—	1 753	6	1 759
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels	—	2 607	—	2 607	—	2 176	—	2 176
Titres garantis par des créances	—	214	—	214	—	157	—	157
Autres	—	1 710	15	1 725	—	1 447	29	1 476
Total des titres de créance - à la juste valeur par le biais du résultat net	1 270 \$	74 980 \$	211 \$	76 461 \$	1 641 \$	66 005 \$	248 \$	67 894 \$

Au poste Titres de créance - disponibles à la vente sont regroupés les titres suivants :

	Au 30 juin 2020				Au 31 décembre 2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Gouvernement du Canada	— \$	2 240 \$	— \$	2 240 \$	— \$	2 556 \$	— \$	2 556 \$
Gouvernements provinciaux et municipalités du Canada	—	1 260	—	1 260	—	1 139	—	1 139
Gouvernements et organismes américains	785	—	—	785	1 363	—	—	1 363
Autres gouvernements étrangers	—	822	1	823	—	735	1	736
Sociétés	—	5 529	49	5 578	—	5 039	45	5 084
Titres adossés à des créances :								
Titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux	—	841	—	841	—	777	—	777
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels	—	374	—	374	—	362	—	362
Titres garantis par des créances	—	740	—	740	—	730	—	730
Autres	—	932	4	936	—	961	4	965
Total des titres de créance - disponibles à la vente	785 \$	12 738 \$	54 \$	13 577 \$	1 363 \$	12 299 \$	50 \$	13 712 \$

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 pour le trimestre et le semestre clos les 30 juin 2020 et 2019.

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture des actifs et des passifs classés dans le niveau 3 :

Pour les trimestres clos les	Titres de créance - à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance - disponibles à la vente	Titres de capitaux propres - à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de capitaux propres - disponibles à la vente	Autres placements	Immeubles de placement	Total des placements évalués à la juste valeur	Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	Total des actifs évalués à la juste valeur	Passif au titre de l'option de vente
	30 juin 2020									
Solde d'ouverture	205 \$	53 \$	203 \$	38 \$	2 753 \$	7 359 \$	10 611 \$	535 \$	11 146 \$	1 043 \$
Inclus dans le résultat net ^{1), 2), 3)}	11	—	2	—	(221)	(73)	(281)	4	(277)	(9)
Inclus dans les autres éléments du résultat global ²⁾	—	3	—	(1)	(12)	—	(10)	—	(10)	—
Achats	21	—	1	33	118	169	342	2	344	—
Ventes/paiements	(1)	—	—	—	(43)	—	(44)	(2)	(46)	—
Règlements	(1)	—	(15)	—	—	—	(16)	—	(16)	—
Transferts hors du niveau 3 ⁴⁾	(22)	(1)	—	—	—	—	(23)	—	(23)	—
Conversion des monnaies étrangères ⁵⁾	(2)	(1)	(3)	(1)	(30)	(51)	(88)	(15)	(103)	(19)
Solde de clôture	211 \$	54 \$	188 \$	69 \$	2 565 \$	7 404 \$	10 491 \$	524 \$	11 015 \$	1 015 \$
Profits (pertes) inclus(es) dans le bénéfice relativement aux instruments encore détenus à la date de clôture ¹⁾	8 \$	— \$	2 \$	— \$	(220) \$	(73) \$	(283) \$	(11) \$	(294) \$	— \$
30 juin 2019										
Solde d'ouverture	301 \$	58 \$	195 \$	40 \$	2 260 \$	6 999 \$	9 853 \$	1 671 \$	11 524 \$	— \$
Inclus dans le résultat net ^{1), 2), 3)}	—	—	2	(22)	(37)	48	(9)	24	15	—
Inclus dans les autres éléments du résultat global ²⁾	—	2	—	2	7	—	11	—	11	—
Achats	28	13	1	16	111	402	571	32	603	—
Ventes/paiements	(2)	—	(4)	—	(34)	(190)	(230)	(14)	(244)	—
Règlements	(1)	—	—	—	—	—	(1)	—	(1)	—
Transferts hors du niveau 3 ⁴⁾	(18)	(14)	—	—	—	—	(32)	—	(32)	—
Conversion des monnaies étrangères ⁵⁾	(2)	—	(2)	(1)	(12)	(30)	(47)	(17)	(64)	—
Solde de clôture	306 \$	59 \$	192 \$	35 \$	2 295 \$	7 229 \$	10 116 \$	1 696 \$	11 812 \$	— \$
Profits (pertes) inclus(es) dans le bénéfice relativement aux instruments encore détenus à la date de clôture ¹⁾	2 \$	— \$	2 \$	— \$	(37) \$	49 \$	16 \$	16 \$	32 \$	— \$

Pour les semestres clos les	Titres de créance - à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance - disponibles à la vente	Titres de capitaux propres - à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de capitaux propres - disponibles à la vente	Autres placements	Immeubles de placement	Total des placements évalués à la juste valeur	Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	Total des actifs évalués à la juste valeur	Passif au titre de l'option de vente
30 juin 2020										
Solde d'ouverture	248 \$	50 \$	188 \$	35 \$	2 445 \$	7 306 \$	10 272 \$	549 \$	10 821 \$	956 \$
Inclus dans le résultat net ^{1), 2), 3)}	6	—	5	—	(125)	(102)	(216)	(32)	(248)	36
Inclus dans les autres éléments du résultat global ²⁾	—	3	—	—	(2)	—	1	—	1	—
Achats	21	—	6	33	314	235	609	17	626	—
Ventes/paiements	(10)	—	—	—	(98)	(96)	(204)	(11)	(215)	—
Règlements	(2)	—	(15)	—	—	—	(17)	—	(17)	—
Transferts hors du niveau 3 ⁴⁾	(59)	(1)	—	—	—	—	(60)	—	(60)	—
Conversion des monnaies étrangères ⁵⁾	7	2	4	1	31	61	106	1	107	23
Solde de clôture	211 \$	54 \$	188 \$	69 \$	2 565 \$	7 404 \$	10 491 \$	524 \$	11 015 \$	1 015 \$
Profits (pertes) inclus(es) dans le bénéfice relativement aux instruments encore détenus à la date de clôture ¹⁾	4 \$	— \$	5 \$	— \$	(124) \$	(97) \$	(212) \$	(34) \$	(246) \$	— \$
30 juin 2019										
Solde d'ouverture	373 \$	43 \$	202 \$	36 \$	2 241 \$	7 157 \$	10 052 \$	1 596 \$	11 648 \$	— \$
Inclus dans le résultat net ^{1), 2), 3)}	9	—	(1)	(22)	(61)	155	80	22	102	—
Inclus dans les autres éléments du résultat global ²⁾	—	4	—	2	9	—	15	—	15	—
Achats	45	27	4	22	191	454	743	117	860	—
Ventes/paiements	(11)	—	(5)	—	(61)	(471)	(548)	(18)	(566)	—
Règlements	(3)	—	—	—	—	—	(3)	—	(3)	—
Transferts hors du niveau 3 ⁴⁾	(102)	(14)	(4)	—	—	—	(120)	—	(120)	—
Conversion des monnaies étrangères ⁵⁾	(5)	(1)	(4)	(3)	(24)	(66)	(103)	(21)	(124)	—
Solde de clôture	306 \$	59 \$	192 \$	35 \$	2 295 \$	7 229 \$	10 116 \$	1 696 \$	11 812 \$	— \$
Profits (pertes) inclus(es) dans le bénéfice relativement aux instruments encore détenus à la date de clôture ¹⁾	6 \$	— \$	— \$	— \$	(61) \$	174 \$	119 \$	8 \$	127 \$	— \$

¹⁾ Inclus dans le poste Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) de nos états consolidés intermédiaires du résultat net pour le total des placements évalués à la juste valeur.

²⁾ Le calcul du total des profits et des pertes inclus dans le résultat net et dans les autres éléments du résultat global présume que les transferts au niveau 3 ou hors de celui-ci ont lieu au début de la période. Pour les actifs ou les passifs qui ont été transférés au niveau 3 au cours de la période de présentation de l'information financière, le tableau ci-dessus présente la totalité de la variation de la juste valeur pour la période. Pour les transferts hors du niveau 3 effectués au cours de la période de présentation de l'information financière, la variation de la juste valeur pour la période est exclue du tableau ci-dessus.

³⁾ Le poste Immeubles de placement inclus dans le résultat net comprend des variations de la juste valeur des immeubles de placement de (63) \$ et de (61) \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020, respectivement (64 \$ et 197 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2019, respectivement), déduction faite de l'amortissement des commissions de location et des avantages incitatifs liés à la prise à bail de 10 \$ et de 41 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020, respectivement (16 \$ et 42 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2019, respectivement). Pour une description des principales données d'entrée non observables utilisées pour évaluer les immeubles de placement, veuillez vous reporter à la note 5.A.iii, « Hiérarchie des justes valeurs », de nos états financiers consolidés annuels de 2019. Au 30 juin 2020, nous avons utilisé des hypothèses reflétant les variations connues de la valeur des immeubles, y compris la variation des flux de trésorerie futurs prévus.

⁴⁾ Les transferts hors du niveau 3 ont lieu lorsque les données d'entrée servant à la détermination des prix deviennent plus transparentes et qu'elles répondent aux critères du niveau 1 ou du niveau 2, et ils découlent donc principalement du fait que des données de marché observables sont disponibles à la date de clôture, nous libérant ainsi de l'obligation de nous fier à des données d'entrée non observables.

⁵⁾ Le poste Conversion des monnaies étrangères a trait à l'incidence de la conversion en dollars canadiens des actifs et des passifs de niveau 3 de filiales étrangères libellés dans la monnaie fonctionnelle de ces filiales.

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers et du risque d'assurance

Nos politiques et procédures de gestion des risques liés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance sont présentées aux notes 6 et 7, respectivement, de nos états financiers consolidés annuels de 2019.

Nos sensibilités au risque de marché lié aux instruments financiers sont décrites au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019 dans notre rapport de gestion. Le texte et les tableaux en grisé de la rubrique Gestion du risque du rapport de gestion constituent l'information que nous présentons relativement aux sensibilités au risque de marché conformément à IFRS 7, et ils incluent une analyse de l'évaluation de ce risque ainsi que de nos objectifs, politiques et méthodes de gestion de ce risque. Par conséquent, le texte et les tableaux en grisé du rapport de gestion font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Nous avons recours à la réassurance pour limiter les pertes, réduire au minimum notre exposition aux risques importants et accroître notre capacité de croissance. Nos principes directeurs en matière de gestion du risque d'assurance précisent les pleins de conservation globaux ainsi que les normes et pratiques de gestion connexes qui sont appliquées pour atténuer notre exposition aux règlements importants. Les montants en excédent du plein de conservation approuvé par le conseil d'administration sont réassurés. Notre plein de conservation à l'égard de l'assurance sur une seule tête et sur deux têtes payable au premier décès se chiffre à 40 \$ (40 \$ en 2019) au Canada et à 40 \$ US (40 \$ US en 2019) à l'extérieur du Canada. Dans le cas de l'assurance-vie de survie, notre plein de conservation global est de 50 \$ (50 \$ en 2019) au Canada et de 50 \$ US (50 \$ US en 2019) à l'extérieur du Canada. Nous appliquons dans certains marchés et territoires des niveaux de conservation inférieurs au plein de conservation. Nous avons recours à la réassurance pour de nombreux produits dans la plupart de nos secteurs d'activité, et le placement est automatique pour certains portefeuilles d'assurance déterminés, mais facultatif pour les risques individuels assortis de certaines caractéristiques.

6. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et passifs relatifs aux contrats de placement

6.A Passifs relatifs aux contrats d'assurance

6.A.i Variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance

Les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance s'établissent comme suit :

	Pour le trimestre clos le			Pour le trimestre clos le		
			30 juin 2020			30 juin 2019
	Passifs relatifs aux contrats d'assurance	Actifs au titre des cessions de réassurance	Montant net	Passifs relatifs aux contrats d'assurance	Actifs au titre des cessions de réassurance	Montant net
Soldes avant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats, au début	127 669 \$	3 710 \$	123 959 \$	118 564 \$	3 601 \$	114 963 \$
Variation des soldes liés aux contrats en vigueur ¹⁾	7 833	(19)	7 852	2 978	84	2 894
Soldes liés aux nouveaux contrats ¹⁾	827	22	805	263	35	228
Modifications des méthodes et hypothèses	(57)	—	(57)	27	—	27
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance	8 603	3	8 600	3 268	119	3 149
Fluctuations des taux de change	(1 993)	(120)	(1 873)	(1 136)	(65)	(1 071)
Soldes avant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats	134 279	3 593	130 686	120 696	3 655	117 041
Autres passifs et actifs relatifs aux contrats	8 222	722	7 500	7 032	555	6 477
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance, à la fin	142 501 \$	4 315 \$	138 186 \$	127 728 \$	4 210 \$	123 518 \$

	Pour le semestre clos le 30 juin 2020			Pour le semestre clos le 30 juin 2019		
	Passifs relatifs aux contrats d'assurance	Actifs au titre des cessions de réassurance	Montant net	Passifs relatifs aux contrats d'assurance	Actifs au titre des cessions de réassurance	Montant net
Soldes avant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats, au début	123 894 \$	3 395 \$	120 499 \$	114 902 \$	3 653 \$	111 249 \$
Variation des soldes liés aux contrats en vigueur ¹⁾	6 865	3	6 862	7 293	70	7 223
Soldes liés aux nouveaux contrats ¹⁾	1 494	50	1 444	582	70	512
Modifications des méthodes et hypothèses	13	1	12	33	—	33
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance	8 372	54	8 318	7 908	140	7 768
Fluctuations des taux de change	2 013	144	1 869	(2 114)	(138)	(1 976)
Soldes avant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats	134 279	3 593	130 686	120 696	3 655	117 041
Autres passifs et actifs relatifs aux contrats	8 222	722	7 500	7 032	555	6 477
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance, à la fin	142 501 \$	4 315 \$	138 186 \$	127 728 \$	4 210 \$	123 518 \$

¹⁾ Les chiffres correspondants de 2019 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à la méthode utilisée pour l'exercice considéré.

6.B Passifs relatifs aux contrats de placement

6.B.i Variations des passifs relatifs aux contrats de placement

Les variations des passifs relatifs aux contrats de placement sans éléments de participation discrétionnaire s'établissent comme suit :

	Pour le trimestre clos le 30 juin 2020		Pour le trimestre clos le 30 juin 2019	
	Évalués à la juste valeur	Évalués au coût amorti	Évalués à la juste valeur	Évalués au coût amorti
Soldes, au début	2 \$	2 585 \$	2 \$	2 620 \$
Versements	—	135	—	92
Intérêts	—	15	—	13
Retraits	—	(72)	—	(95)
Honoraires	—	(3)	—	(2)
Autres	—	4	—	5
Fluctuations des taux de change	—	(1)	—	1
Soldes, à la fin	2 \$	2 663 \$	2 \$	2 634 \$

	Pour le semestre clos le 30 juin 2020		Pour le semestre clos le 30 juin 2019	
	Évalués à la juste valeur	Évalués au coût amorti	Évalués à la juste valeur	Évalués au coût amorti
Soldes, au début	2 \$	2 612 \$	3 \$	2 646 \$
Versements	—	214	—	181
Intérêts	—	31	—	28
Retraits	—	(198)	—	(229)
Honoraires	—	(4)	—	(3)
Autres	—	8	—	10
Fluctuations des taux de change	—	—	(1)	1
Soldes, à la fin	2 \$	2 663 \$	2 \$	2 634 \$

Les variations des passifs relatifs aux contrats de placement avec éléments de participation discrétionnaire s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2020	30 juin 2019	30 juin 2020	30 juin 2019
Soldes, au début	533 \$	514 \$	502 \$	515 \$
Variation des passifs relatifs aux contrats en vigueur	19	5	10	14
Augmentation (diminution) des passifs	19	5	10	14
Fluctuations des taux de change	(19)	(10)	21	(20)
Soldes, à la fin	533 \$	509 \$	533 \$	509 \$

6.C Montant brut des règlements et des prestations versés

Le montant brut des règlements et des prestations versés s'établit comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2020	30 juin 2019	30 juin 2020	30 juin 2019
Capitaux échus et rachats	763 \$	766 \$	1 473 \$	1 427 \$
Rentes	497	482	982	954
Règlements décès et invalidité	1 212	1 053	2 271	2 115
Règlements maladie	1 610	1 794	3 431	3 464
Participations et intérêts sur les règlements et les sommes en dépôt	696	258	1 039	513
Total du montant brut des règlements et des prestations versés	4 778 \$	4 353 \$	9 196 \$	8 473 \$

7. (Charges) recouvrements de réassurance

Les (charges) recouvrements de réassurance s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2020	30 juin 2019	30 juin 2020	30 juin 2019
Recouvrement de règlements et prestations	561 \$	465 \$	1 046 \$	933 \$
Commissions	17	17	34	33
Ajustements des provisions	10	—	20	5
Charges d'exploitation et autres	21	21	40	40
Total des (charges) recouvrements de réassurance	609 \$	503 \$	1 140 \$	1 011 \$

8. Produits tirés des honoraires

Les produits tirés des honoraires se détaillent comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2020	30 juin 2019	30 juin 2020	30 juin 2019
Produits tirés des honoraires relatifs aux contrats d'assurance	243 \$	247 \$	502 \$	482 \$
Produits tirés des honoraires relatifs aux contrats de service :				
Honoraires liés à la distribution	204	205	416	399
Frais de gestion des fonds et autres frais basés sur l'actif	976	891	1 953	1 724
Honoraires relatifs aux services administratifs et autres	173	199	364	384
Total des produits tirés des honoraires	1 596 \$	1 542 \$	3 235 \$	2 989 \$

Les honoraires liés à la distribution et les frais de gestion des fonds et autres frais basés sur l'actif sont principalement gagnés par le secteur Gestion d'actifs, tandis que les honoraires relatifs aux services administratifs et autres sont principalement gagnés par le secteur Canada. Les produits tirés des honoraires par secteur d'activité sont présentés à la note 3.

9. Impôts sur le résultat

Notre taux effectif d'impôt sur le résultat diffère du taux canadien combiné d'impôt sur le résultat fédéral et provincial prévu par la loi comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2020	30 juin 2019	30 juin 2020	30 juin 2019
	%	%	%	%
Bénéfice net total (perte nette totale)	652 \$	664 \$	1 038 \$	1 378 \$
À ajouter : charge (économie) d'impôt sur le résultat	61	90	340	178
Bénéfice net total (perte nette totale) avant impôt sur le résultat	713 \$	754 \$	1 378 \$	1 556 \$
Impôt au taux canadien combiné d'impôt sur le résultat fédéral et provincial prévu par la loi	189 \$ 26,5	200 \$ 26,5	365 \$ 26,5	412 \$ 26,5
Augmentation (diminution) du taux résultant de ce qui suit :				
Augmentation (diminution) des taux d'imposition effectifs appliqués au résultat assujetti à l'impôt dans des territoires étrangers	(39) (5,5)	(34) (4,5)	(79) (5,7)	(56) (3,6)
(Produits tirés des placements) pertes de placements exonéré(e)s d'impôt	(153) (21,4)	(40) (5,3)	(14) (1,0)	(146) (9,4)
Ajustements relatifs aux périodes précédentes, incluant les ajustements découlant de la résolution de litiges d'ordre fiscal	53 7,4	(9) (1,2)	53 3,8	(17) (1,1)
(Économie) charge d'impôt au titre des pertes fiscales et des crédits d'impôt non comptabilisés	3 0,4	1 0,1	8 0,6	6 0,4
Modifications des taux d'imposition et autres modifications législatives	— —	2 0,3	(5) (0,4)	2 0,1
Autres	8 1,2	(30) (4,0)	12 0,9	(23) (1,5)
Total de la charge (de l'économie) d'impôt sur le résultat et taux effectif d'impôt sur le résultat	61 \$ 8,6	90 \$ 11,9	340 \$ 24,7	178 \$ 11,4

Les taux d'imposition prévus par la loi dans les autres territoires où nous exerçons nos activités varient de 0 % à 30 %, ce qui donne lieu à des écarts de taux d'imposition et de charge d'impôt correspondante par rapport au taux canadien d'impôt sur le résultat fédéral et provincial prévu par la loi appliqué aux bénéfices enregistrés dans les territoires étrangers qui ne sont pas assujettis à l'impôt au Canada. En général, l'augmentation du bénéfice dans des territoires où les taux d'imposition prévus par la loi sont plus élevés se traduit par une augmentation de notre charge d'impôt sur le résultat, tandis que les bénéfices enregistrés dans des territoires fiscaux où les taux d'imposition prévus par la loi sont inférieurs à 26,5 % se traduisent par une diminution de notre charge d'impôt sur le résultat. Ces écarts sont présentés au poste Augmentation (diminution) des taux d'imposition effectifs appliqués au résultat assujetti à l'impôt dans des territoires étrangers.

Les (produits tirés des placements) pertes de placements exonéré(e)s d'impôt comprennent des écarts de taux d'imposition liés à divers types de produits tirés des placements ou de pertes de placements imposé(e)s à des taux moins élevés que notre taux d'imposition prévu par la loi. On retrouve notamment dans cette catégorie les produits tirés des dividendes, les gains en capital réalisés au Canada et les variations de la valeur de marché, dont celles découlant des fluctuations des taux de change.

Les ajustements relatifs aux périodes précédentes, incluant les ajustements découlant de la résolution de litiges d'ordre fiscal pour les trimestres et le semestre clos le 30 juin 2020, sont principalement liés à la finalisation de déclarations fiscales canadiennes d'exercices précédents. Ces ajustements étaient principalement liés à la finalisation et aux modifications de déclarations fiscales d'exercices précédents pour le trimestre clos le 30 juin 2019, tandis qu'ils reflétaient la résolution d'audits fiscaux pour le semestre clos le 30 juin 2019.

(L'économie) la charge d'impôt au titre des pertes fiscales et des crédits d'impôt non comptabilisés reflète des pertes non comptabilisées en Asie.

Le poste Autres pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020 reflète principalement des retenues d'impôt à la source sur les distributions versées par nos filiales étrangères et l'économie liée aux participations dans nos coentreprises en Asie. Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2019, le poste Autres reflète également la reprise de retenues d'impôt à la source pour lesquelles nous ne prévoyons plus de recevoir de paiement.

10. Gestion du capital

10.A Capital

Notre capital est structuré de manière à dépasser les cibles réglementaires et internes minimales en matière de capital et à nous permettre de conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière, tout en maintenant une structure de capital efficace. Nous nous efforçons d'atteindre une structure de capital optimale en équilibrant l'utilisation du financement par emprunt et par actions. Le capital est géré sur une base consolidée, en vertu de principes qui tiennent compte de tous les risques liés à l'entreprise, ainsi qu'au niveau de chaque organisation, en vertu de principes appropriés dans le territoire où elle est présente. Nous gérons le capital de toutes nos filiales étrangères en fonction des lois de leur pays respectif en tenant compte du profil de risque propre à chacune d'entre elles. Se reporter à la note 21 de nos états financiers consolidés annuels de 2019 pour plus de détails sur notre capital et notre gestion du capital.

La FSL inc. est une société d'assurance inactive et elle est assujettie au Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »). Au 30 juin 2020, le ratio du TSAV de la FSL inc. dépassait le ratio cible minimal établi par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »). La Sun Life du Canada, principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc. au Canada, est également assujettie au TSAV. Au 30 juin 2020, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada dépassait le ratio cible minimal prévu par le BSIF ainsi que la cible de surveillance établie par le BSIF pour les sociétés d'assurance-vie actives.

Aux États-Unis, la Sun Life du Canada exerce ses activités par l'entremise d'une succursale assujettie à la supervision des organismes de réglementation américains, et elle dépassait les niveaux nécessitant des mesures réglementaires au 30 juin 2020. Par ailleurs, les autres filiales de la FSL inc. qui doivent se conformer aux exigences en matière de capital et de solvabilité des territoires où elles sont présentes maintenaient un niveau de capital supérieur aux exigences minimales locales au 30 juin 2020.

Notre capital se compose principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, des capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés, des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation, des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle et de certains autres titres de capital admissibles en tant que capital réglementaire.

10.B Opérations importantes sur les capitaux propres

10.B.i Actions ordinaires

Les variations relatives aux actions ordinaires émises et en circulation s'établissent comme suit :

	Pour les semestres clos les			
	30 juin 2020		30 juin 2019	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Actions ordinaires (en millions d'actions)				
Solde, au début	587,8	8 289 \$	598,5	8 419 \$
Options sur actions exercées	0,3	14	0,4	16
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(3,5)	(50)	(7,9)	(107)
Solde, à la fin	584,6	8 253 \$	591,0	8 328 \$

Le 14 août 2019, la FSL inc. a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat et l'annulation d'un maximum de 15 millions d'actions ordinaires de la FSL inc. (les « actions ordinaires ») entre le 14 août 2019 et le 13 août 2020 (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2019 »), et elle a mis en œuvre un plan de rachat automatique avec son courtier désigné afin de faciliter le rachat d'actions ordinaires dans le cadre de cette offre publique. En vertu de ce plan de rachat automatique, le courtier désigné de la FSL inc. peut racheter des actions ordinaires conformément à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2019, à des moments où la FSL inc. ne serait normalement pas active sur le marché en raison de restrictions réglementaires ou de périodes de restrictions sur les transactions qu'elle s'imposerait. La FSL inc. a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités le 14 août 2018, qu'elle a modifiée avec prise d'effet le 14 mai 2019.

En vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2019, les actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation peuvent être rachetées par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto, d'autres Bourses canadiennes ou d'autres plateformes de négociation canadiennes, aux cours en vigueur sur les marchés, ou encore par l'entremise d'ententes de gré à gré ou de programmes de rachat d'actions en vertu de dispenses accordées par les autorités de réglementation des valeurs mobilières, à escompte par rapport au cours en vigueur sur le marché.

Au cours du semestre clos le 30 juin 2020, la FSL inc. a racheté et annulé environ 3,5 millions d'actions ordinaires à un prix moyen de 56,86 \$ par action, pour un montant total de 200 \$, en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2019. Le montant total payé pour le rachat d'actions est attribué aux actions ordinaires et aux bénéfices non distribués dans nos états consolidés des variations des capitaux propres. Le montant attribué aux actions ordinaires est fondé sur le coût moyen par action ordinaire, et les montants payés au-delà du coût moyen sont comptabilisés au poste Bénéfices non distribués.

Le 13 mars 2020, le BSIF a indiqué qu'il s'attendait à ce que toutes les institutions financières réglementées en vertu des lois fédérales interrompent tout processus d'augmentation de dividendes et de rachat d'actions.

10.B.ii Autres opérations sur les capitaux propres

Le 8 mai 2020, la FSL inc. a émis un montant en capital de 1 000 \$ en débetures non garanties subordonnées de série 2020-1 à taux variable différé de 2,58 % arrivant à échéance en 2032. Le produit net de cette émission sera utilisé pour les besoins généraux de la FSL inc., ce qui pourrait comprendre des investissements dans des filiales et le remboursement de dettes.

Le 30 juin 2020, une tranche de 0,1 million d'actions sur les 5,2 millions d'actions privilégiées à dividende non cumulatif à taux rajusté de catégorie A, série 8R (les « actions de série 8R ») a été convertie en actions privilégiées à dividende non cumulatif à taux variable de catégorie A, série 9QR (les « actions de série 9QR »), à raison de une contre une, et une tranche de 1,1 million d'actions sur les 6,0 millions d'actions de série 9QR a été convertie en actions de série 8R, à raison de une contre une. Par conséquent, au 30 juin 2020, la FSL inc. comptait environ 6,2 millions d'actions de série 8R et 5,0 millions d'actions de série 9QR émises et en circulation.

11. Fonds distincts

11.A Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts

La valeur comptable des placements détenus pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts s'établit comme suit :

	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019
Unités de fonds distincts et parts de fonds communs de placement	100 223 \$	102 071 \$
Titres de capitaux propres	8 389	10 565
Titres de créance	3 733	3 825
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	929	589
Immeubles de placement	362	403
Prêts hypothécaires	20	21
Autres actifs	181	146
Total de l'actif	113 837 \$	117 620 \$
À déduire : passifs découlant des activités de placement	893	647
Total des placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	112 944 \$	116 973 \$

11.B Variations des contrats d'assurance et des contrats de placement pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts

Les variations des contrats d'assurance et des contrats de placement pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts s'établissent comme suit :

	Contrats d'assurance		Contrats de placement	
	30 juin 2020	30 juin 2019	30 juin 2020	30 juin 2019
Pour les trimestres clos les				
Soldes, au début	97 043 \$	103 265 \$	5 781 \$	6 746 \$
À ajouter à l'actif des fonds distincts :				
Versements	2 472	2 852	20	20
Transfert net (au) du fonds général	(922)	(96)	—	—
Profits nets (pertes nettes) réalisé(e)s et latent(e)s	10 533	2 017	678	144
Autres produits tirés des placements	227	323	35	56
Total des ajouts	12 310 \$	5 096 \$	733 \$	220 \$
À déduire de l'actif des fonds distincts :				
Sommes versées aux titulaires de contrat et aux bénéficiaires	1 990	2 587	97	163
Frais de gestion	254	263	13	13
Impôts et autres charges	111	90	6	4
Fluctuations des taux de change	222	253	230	270
Total des déductions	2 577 \$	3 193 \$	346 \$	450 \$
Augmentation (diminution) nette	9 733	1 903	387	(230)
Soldes, à la fin	106 776 \$	105 168 \$	6 168 \$	6 516 \$

	Contrats d'assurance		Contrats de placement	
	30 juin 2020	30 juin 2019	30 juin 2020	30 juin 2019
Pour les semestres clos les				
Soldes, au début	110 269 \$	96 663 \$	6 704 \$	6 399 \$
À ajouter à l'actif des fonds distincts :				
Versements	5 729	5 893	40	43
Transfert net (au) du fonds général	(1 308)	(181)	—	—
Profits nets (pertes nettes) réalisé(e)s et latent(e)s	(2 928)	9 628	(309)	628
Autres produits tirés des placements	550	563	79	83
Total des ajouts	2 043 \$	15 903 \$	(190) \$	754 \$
À déduire de l'actif des fonds distincts :				
Sommes versées aux titulaires de contrat et aux bénéficiaires	5 052	6 319	231	312
Frais de gestion	521	505	26	26
Impôts et autres charges	178	187	(1)	9
Fluctuations des taux de change	(215)	387	90	290
Total des déductions	5 536 \$	7 398 \$	346 \$	637 \$
Augmentation (diminution) nette	(3 493)	8 505	(536)	117
Soldes, à la fin	106 776 \$	105 168 \$	6 168 \$	6 516 \$

12. Engagements, garanties et éventualités

Garanties à l'égard d'actions privilégiées et de débetures subordonnées de la Sun Life du Canada

La FSL inc. a fourni une garantie à l'égard des débetures subordonnées à 6,30 % représentant un capital de 150 \$ et venant à échéance en 2028 émises par la Sun Life du Canada. Les réclamations en vertu de cette garantie ont égalité de rang avec toutes les autres dettes subordonnées de la FSL inc. La FSL inc. a également fourni une garantie subordonnée à l'égard des actions privilégiées émises de temps à autre par la Sun Life du Canada, autres que les actions privilégiées détenues par la FSL inc. et ses sociétés liées. La Sun Life du Canada n'a aucune action privilégiée en circulation couverte par cette garantie. Aux termes de ces garanties, la Sun Life du Canada a le droit de se prévaloir d'une dispense à l'égard de la plupart de ses obligations d'information continue et des obligations en matière d'attestation prévues par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières.

On trouvera ci-dessous des tableaux de consolidation pour la FSL inc. et la Sun Life du Canada (consolidée).

Pour les trimestres clos les	FSL inc. (non consolidée)	Sun Life du Canada (consolidée)	Autres filiales de la FSL inc. (combinées)	Ajustements de consolidation	FSL inc. (consolidée)
30 juin 2020					
Produits	71 \$	13 293 \$	2 794 \$	(972) \$	15 186 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	543 \$	243 \$	268 \$	(511) \$	543 \$
30 juin 2019					
Produits	52 \$	8 997 \$	1 700 \$	(603) \$	10 146 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	619 \$	350 \$	250 \$	(600) \$	619 \$

Pour les semestres clos les	FSL inc. (non consolidée)	Sun Life du Canada (consolidée)	Autres filiales de la FSL inc. (combinées)	Ajustements de consolidation	FSL inc. (consolidée)
30 juin 2020					
Produits	113 \$	17 945 \$	4 846 \$	(1 248) \$	21 656 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	958 \$	350 \$	567 \$	(917) \$	958 \$
30 juin 2019					
Produits	107 \$	19 271 \$	3 331 \$	(1 171) \$	21 538 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	1 266 \$	770 \$	456 \$	(1 226) \$	1 266 \$

	FSL inc. (non consolidée)	Sun Life du Canada (consolidée)	Autres filiales de la FSL inc. (combinées)	Ajustements de consolidation	FSL inc. (consolidée)
Au 30 juin 2020					
Placements	24 900 \$	166 945 \$	9 259 \$	(24 602) \$	176 502 \$
Total des autres actifs du fonds général	4 869 \$	25 216 \$	12 943 \$	(24 041) \$	18 987 \$
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	— \$	112 887 \$	57 \$	— \$	112 944 \$
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	— \$	142 707 \$	10 959 \$	(11 165) \$	142 501 \$
Passifs relatifs aux contrats de placement	— \$	3 198 \$	— \$	— \$	3 198 \$
Total des autres passifs du fonds général	5 551 \$	27 652 \$	7 807 \$	(16 639) \$	24 371 \$
Au 31 décembre 2019					
Placements	23 639 \$	152 512 \$	8 552 \$	(23 084) \$	161 619 \$
Total des autres actifs du fonds général	4 135 \$	24 000 \$	11 955 \$	(21 480) \$	18 610 \$
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	— \$	116 918 \$	55 \$	— \$	116 973 \$
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	— \$	131 428 \$	9 644 \$	(9 888) \$	131 184 \$
Passifs relatifs aux contrats de placement	— \$	3 116 \$	— \$	— \$	3 116 \$
Total des autres passifs du fonds général	4 376 \$	23 780 \$	8 053 \$	(14 788) \$	21 421 \$

13. Bénéfice (perte) par action

Le calcul du bénéfice net (de la perte nette) et le nombre moyen pondéré d'actions utilisés pour déterminer le bénéfice par action s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les		Pour les semestres clos les	
	30 juin 2020	30 juin 2019	30 juin 2020	30 juin 2019
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires aux fins du calcul du bénéfice de base par action	519 \$	595 \$	910 \$	1 218 \$
À ajouter : Augmentation du bénéfice attribuable aux instruments convertibles ¹⁾	3	2	5	5
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires, après dilution	522 \$	597 \$	915 \$	1 223 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation aux fins du calcul du bénéfice de base par action (en millions)	585	593	586	595
À ajouter : Incidence dilutive des options sur actions ²⁾ (en millions)	—	1	1	1
Incidence dilutive des instruments convertibles ¹⁾ (en millions)	4	4	4	4
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après dilution (en millions)	589	598	591	600
Bénéfice (perte) de base par action	0,89 \$	1,00 \$	1,55 \$	2,05 \$
Bénéfice (perte) dilué(e) par action	0,88 \$	1,00 \$	1,55 \$	2,04 \$

¹⁾ Les instruments convertibles sont les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life (les « SLEECs ») de série B émis par la Fiducie de capital Sun Life.

²⁾ Exclut l'incidence de 2 millions et de 1 million d'options sur actions pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2020, respectivement, étant donné que ces options sur actions étaient antidilutives pour les périodes (1 million pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2019).

14. Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)

Les variations du cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), nets d'impôt, s'établissent comme suit :

	Pour le trimestre clos le			Pour le trimestre clos le		
	30 juin 2020			30 juin 2019		
	Solde, au début	Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Solde, à la fin	Solde, au début	Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Solde, à la fin
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :						
Profits (pertes) de change latent(e)s, déduction faite des activités de couverture	2 403 \$	(482) \$	1 921 \$	1 643 \$	(259) \$	1 384 \$
Profits (pertes) latent(e)s sur les actifs disponibles à la vente	17	492	509	195	149	344
Profits (pertes) latent(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie	(28)	7	(21)	(15)	3	(12)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des coentreprises et des entreprises associées	31	(27)	4	4	(24)	(20)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :						
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	(186)	(149)	(335)	(306)	(57)	(363)
Écart de réévaluation sur les transferts aux immeubles de placement	145	—	145	145	—	145
Total	2 382 \$	(159) \$	2 223 \$	1 666 \$	(188) \$	1 478 \$
Total attribuable aux éléments suivants :						
Titulaires de contrat avec participation	19 \$	(2) \$	17 \$	13 \$	(1) \$	12 \$
Actionnaires	2 363	(157)	2 206	1 653	(187)	1 466
Total	2 382 \$	(159) \$	2 223 \$	1 666 \$	(188) \$	1 478 \$

	Pour le semestre clos le			Pour le semestre clos le		
	30 juin 2020			30 juin 2019		
	Solde, au début	Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Solde, à la fin	Solde, au début	Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Solde, à la fin
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :						
Profits (pertes) de change latent(e)s, déduction faite des activités de couverture	1 359 \$	562 \$	1 921 \$	1 923 \$	(539) \$	1 384 \$
Profits (pertes) latent(e)s sur les actifs disponibles à la vente	313	196	509	(56)	400	344
Profits (pertes) latent(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie	(7)	(14)	(21)	(21)	9	(12)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des coentreprises et des entreprises associées	(33)	37	4	(24)	4	(20)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :						
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	(305)	(30)	(335)	(263)	(100)	(363)
Écart de réévaluation sur les transferts aux immeubles de placement	145	—	145	145	—	145
Total	1 472 \$	751 \$	2 223 \$	1 704 \$	(226) \$	1 478 \$
Total attribuable aux éléments suivants :						
Titulaires de contrat avec participation	11 \$	6 \$	17 \$	14 \$	(2) \$	12 \$
Actionnaires	1 461	745	2 206	1 690	(224)	1 466
Total	1 472 \$	751 \$	2 223 \$	1 704 \$	(226) \$	1 478 \$

15. Procédures judiciaires et démarches réglementaires

Nous sommes régulièrement appelés à intervenir dans le cadre de poursuites judiciaires, en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Les poursuites judiciaires pour lesquelles nous sommes la partie défenderesse ont généralement trait à nos activités à titre de fournisseur de produits d'assurance et de gestion de patrimoine, d'investisseur et de conseiller en placements, et d'employeur. En outre, le gouvernement et les organismes de réglementation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Asie, notamment des organismes de réglementation chargés des valeurs mobilières et de l'assurance des provinces au Canada et des États aux États-Unis, et les autorités gouvernementales procèdent, de temps à autre, à des demandes d'informations ou à des examens ou enquêtes à l'égard de notre conformité avec les lois sur l'assurance et les valeurs mobilières ainsi qu'avec d'autres lois.

Les provisions liées aux procédures judiciaires visant des contrats d'assurance, comme les réclamations d'assurance-invalidité et d'assurance-vie et les coûts des litiges, sont incluses dans le poste Passifs relatifs aux contrats d'assurance, qui est présenté dans nos états consolidés de la situation financière. Les autres provisions sont inscrites ailleurs qu'aux Passifs relatifs aux contrats d'assurance lorsque, de l'avis de la direction, il est à la fois probable qu'un paiement sera exigé et possible de procéder à une estimation fiable du montant de cette obligation. La direction examine régulièrement l'état d'avancement de toutes les procédures judiciaires et exerce son jugement afin de les résoudre d'une manière qu'elle considère au mieux de nos intérêts.

Deux demandes de recours collectif ont été déposées contre la Sun Life du Canada relativement à des pratiques de vente liées à des contrats individuels émis par La Métropolitaine, compagnie d'assurance vie (« La Métropolitaine ») et à leur administration. Ces contrats avaient été pris en charge par Clarica lorsque celle-ci a acquis la majorité des activités canadiennes de La Métropolitaine en 1998, et ils ont été pris en charge par la suite par la Sun Life du Canada suivant sa fusion avec Clarica. Une des poursuites (*Fehr et autres contre la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie*) a été déposée en Ontario, tandis que l'autre (*Alamwala contre la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie*) a été déposée en Colombie-Britannique. La poursuite de *Fehr* a été autorisée à titre de recours collectif, et les participants au recours seront avisés lorsque la cour déterminera la portée du recours ainsi que la manière dont il sera entendu. La prochaine étape du processus sera constituée de la communication préalable. L'autre recours collectif (*Alamwala contre la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie*) est demeuré essentiellement en suspens depuis qu'il a été introduit en 2011 et il n'a pas été autorisé. Nous continuerons de nous défendre vigoureusement face à ces recours collectifs. En ce qui a trait à l'acquisition des activités canadiennes de La Métropolitaine, cette dernière a accepté d'indemniser Clarica relativement à certaines pertes, y compris celles enregistrées relativement à la vente de ses contrats d'assurance. Si la poursuite de *Fehr* ou celle de *Alamwala*, donne lieu à des pertes, la Sun Life du Canada exercera des recours contre La Métropolitaine à l'égard de cette indemnité, au moyen d'un processus d'arbitrage.

La direction ne croit pas que la résolution probable de toute question d'ordre juridique ou réglementaire en cours aura, sur le plan individuel ou global, une incidence défavorable significative sur les états consolidés de la situation financière ou sur les états consolidés du résultat net.

16. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 1^{er} juillet 2020, nous avons fait l'acquisition d'une participation de 80 % dans la société InfraRed Capital Partners (« InfraRed »), un gestionnaire de placements mondiaux des secteurs des infrastructures et de l'immobilier établi au Royaume-Uni. Nous avons aussi l'option d'acquérir la participation restante dans l'avenir. InfraRed fera partie de notre secteur Gestion d'actifs. La contrepartie comprend un montant en trésorerie d'environ 510 \$ et un paiement peu élevé fondé sur une clause d'indexation éventuel aux anciens propriétaires d'InfraRed.

Les actionnaires minoritaires d'InfraRed ont l'option de nous demander le rachat de leurs actions (l'« option de vente ») en 2024. Nous disposons d'une option d'achat nous permettant d'acquérir les actions en circulation restantes d'InfraRed à compter de 2025. Étant donné la conclusion récente de cette transaction, la détermination de la juste valeur et la comptabilisation de l'achat n'ont pas encore été effectuées, ce qui comprend l'évaluation du paiement fondé sur une clause d'indexation et du passif au titre de l'option de vente.

Renseignements sur la Compagnie et information à l'intention des actionnaires

Pour de plus amples renseignements sur la Sun Life, ou pour connaître les nouvelles la concernant ou ses résultats financiers, veuillez visiter le site sunlife.com.

Siège social

Financière Sun Life inc.
1 York Street
Toronto (Ontario)
Canada M5J 0B6
Téléphone : 416 979-9966
Site Web : www.sunlife.com

Relations avec les investisseurs

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les investisseurs institutionnels qui ont besoin de renseignements sont invités à s'adresser aux :

Relations avec les investisseurs
Télécopieur : 416 979-4080
Courriel : relations.investisseurs@sunlife.com
Note : Vous pouvez également obtenir des renseignements financiers en accédant au site www.sunlife.com.

Agent des transferts

Les actionnaires qui désirent obtenir des renseignements sur leurs actions ou sur les dividendes, modifier leurs données d'inscription, signaler un changement d'adresse, une perte de certificat ou un transfert de succession, ou nous aviser de l'envoi en double de documents sont priés de communiquer avec l'agent des transferts du pays où ils résident. Si vous ne résidez dans aucun des pays indiqués ci-dessous, veuillez communiquer avec l'agent des transferts du Canada.

Canada

Société de fiducie AST (Canada)
C.P. 700
Succursale B
Montréal (Québec)
Canada H3B 3K3
Appels de l'Amérique du Nord :
Téléphone : 1 877 224-1760
Appels de l'extérieur de l'Amérique du Nord :
Téléphone : 416 682-3865
Télécopieur : 1 888 249-6189
Courriel : sunlifeinquiries@astfinancial.com
Site Web : www.astfinancial.com/ca-fr
Les actionnaires peuvent obtenir des renseignements du Centre pour investisseurs, le service Internet de la Société de fiducie AST (Canada).
Inscrivez-vous au
<https://www.astfinancial.com/ca-fr/login>.

États-Unis

American Stock Transfer &
Trust Company, LLC
6201 15th Ave.
Brooklyn, NY 11219
Téléphone : 1 877 224-1760
Courriel : sunlifeinquiries@astfinancial.com

Royaume-Uni

Link Asset Services
34 Beckenham Road
Beckenham, Kent
Royaume-Uni BR3 4TU
Téléphone : +44 (0) 345-602-1587
Courriel : enquiries@linkgroup.co.uk

Philippines

Rizal Commercial Banking Corporation
(RCBC)
RCBC Stock Transfer Processing Section
Ground Floor, West Wing,
GPL (Grepalife) Building,
221 Senator Gil Puyat Avenue
Makati City, 1200,
Philippines
Appels du Grand Manille : 632-5318-8567
En province : 1-800-1-888-2422
Courriel : rcbcstocktransfer@rcbc.com

Hong Kong, région administrative spéciale

Computershare Hong Kong Investor
Services Limited
17M Floor, Hopewell Centre
183 Queen's Road East
Wanchai, Hong Kong
Téléphone : 852-2862-8555
Courriel : hkinfo@computershare.com.hk

Services aux actionnaires

Pour obtenir des renseignements sur un compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec l'agent des transferts du pays où vous résidez ou encore avec les Services aux actionnaires.
Télécopieur : 416 598-3121
Courriel (service en français) : servicesauxactionnaires@sunlife.com
Courriel (service en anglais) : shareholderservices@sunlife.com

Dates liées aux dividendes en 2020

Actions ordinaires

Date de clôture des registres	Date du versement
2 mars 2020	31 mars 2020
27 mai 2020	30 juin 2020
26 août 2020	30 septembre 2020
25 novembre 2020*	31 décembre 2020*

*Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

Dépôt direct des dividendes

Les actionnaires ordinaires qui résident au Canada ou aux États-Unis peuvent demander que les dividendes versés sur leurs actions soient déposés directement dans leur compte bancaire.

Le formulaire Demande de paiement électronique des dividendes est accessible en ligne au site Web de la Société de fiducie AST (Canada), à l'adresse www.astfinancial.com/ca-fr, et peut être téléchargé. Vous pouvez également communiquer avec la Société de fiducie AST (Canada) pour demander un exemplaire du formulaire.

Régime canadien de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions

Les actionnaires ordinaires qui résident au Canada peuvent s'inscrire au Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions. Pour obtenir plus de renseignements, consultez notre site Web à l'adresse sunlife.com ou communiquez avec l'agent du régime, la Société de fiducie AST (Canada), à l'adresse sunlifeinquiries@astfinancial.com.

Inscription en Bourse

Les actions ordinaires de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX), à la Bourse de New York (NYSE) et à la Bourse des Philippines (PSE). Symbole : SLF

Les actions privilégiées de catégorie A de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (la « TSX »).

Symboles :

Série 2 – SLF.PR.B
Série 3 – SLF.PR.C
Série 4 – SLF.PR.D
Série 5 – SLF.PR.E
Série 8R – SLF.PR.G
Série 9QR – SLF.PR.J
Série 10R – SLF.PR.H
Série 11QR – SLF.PR.K
Série 12R – SLF.PR.I



La vie est plus radieuse sous le soleil

FINANCIÈRE SUN LIFE INC.

1, rue York
Toronto (Ontario)
Canada M5J 0B6

sunlife.com

2020